



LA MÉTÉO : PLUIE SUIVIE DE NEIGE FONDANTE.
TEMPÉRATURE À LA BAISSE JUSQU'À -6°.
DEMAIN : GÉNÉRALEMENT ENSOLEILLÉ. DÉTAILS PAGE A 2

L'ONEZ À LONG TERME
une Mercedes-Benz
directement de
Mercedes-Benz

MTL: 735-3581 RIVE-SUD: 672-2720

35cents

Hors de la zone métropolitaine: 45 cents
Ailleurs au Québec: 50 cents, Îles de La Madeleine: 90 cents

AUJOURD'HUI



LA MODE

LA PRESSE offre aujourd'hui un cahier spécial de 22 pages sur la mode printemps-été, qui se veut un retour à un modernisme plus fonctionnel.

cahier D

LUTTE AU TERRORISME

La GRC va mettre sur pied un groupe d'intervention spécial dont la tâche essentielle sera de combattre le terrorisme international en sol canadien.

page B 1

OTAGES

Le Jihad islamique publie des photos qu'il affirme fournir la preuve de l'assassinat de l'otage français Michel Seurat.

page C 1

RSQ

Le gouvernement vend la Raffinerie de sucre du Québec à la compagnie Sucre Lantic, de Montréal, qui s'engage à transférer son siège social de Toronto à Montréal.

page A 9

GULF

La pétrolière Ultramar ne se prononcera pas avant le 1er juin sur la vente éventuelle de sa raffinerie montréalaise Gulf.

page A 9

OSM

L'OSM lance à Miami sa tournée américaine en misant sur une valeur sûre, le violoniste Isaac Stern, l'un des trois solistes de la tournée.

page E 1

SOMMAIRE

Annonces classées	A 15,
Arts et spectacles	C 2 à C 7
— Horaires	E 1 à E 3
Bandes dessinées	E 5
Décès, naissances, etc.	C 8
Économie	A 9 à A 21
Éditorial	B 2
Êtes-vous observateur?	C 3
FEUILLETON	C 3
Horoscope	C 4
Le monde	C 1
Mots croisés	C 6
« Mot mystère »	C 5
Quoi faire aujourd'hui	E 5
Télévision	E 1, E 2
Tribune libre	B 3
Vivre aujourd'hui	B 3
— PRINTEMPS-ÉTÉ	cahier D

TABLEAU SPORTS

Mots croisés	14
Réjean Tremblay	5

DES PARTIES DE LA CABINE DE CHALLENGER RAMENÉES À TERRE

L'examen des restes des astronautes est commencé

■ CAP CANAVERAL, Floride (d'après AP, AFP, Reuter) — Les pathologistes de la base aérienne Patrick ont entrepris hier d'examiner les premiers restes des astronautes de Challenger récupérés par les plongeurs sur le lit de l'océan samedi, mais l'état de la mer n'a pas permis, hier, de poursuivre la remontée des corps.

Un responsable, qui a insisté pour garder l'anonymat, a précisé que certains des restes, ainsi que des parties du fuselage de Challenger, avaient été ramenés discrètement sur la terre ferme dès samedi soir par le navire de relevage USS Preserver, qui était entré au port tous feux éteints.

En annonçant, dimanche, que l'on avait localisé une partie du fuselage et des restes des corps des sept astronautes, la NASA s'était refusée à fournir aucune précision additionnelle, affirmant qu'elle tenait à respecter les vœux des familles des victimes et à attendre, pour émettre aucun commentaire, que l'opération ait été achevée.

Un porte-parole de la marine américaine a fait savoir que le Preserver était retourné hier sur les lieux, à 15 km au nord-est de Cap Canaveral, mais qu'il avait dû rentrer au port vers la fin de l'après-midi, la mer étant devenue dange-

reuse, sans que les plongeurs aient pu parvenir à l'endroit où gisent, par 30 mètres de fond, les débris du fuselage.

La mer devant être encore plus mauvaise aujourd'hui, il était douteux que les recherches puissent reprendre.

Accidents futurs

Plusieurs experts en questions spatiales estiment que l'examen des restes de l'équipage pourra aider à déterminer exactement comment les astronautes ont péri, et quelles modifications il conviendrait d'apporter aux cabines spatiales pour donner à leurs occupants une plus

grande chance de survie en cas d'accidents futurs.

Pour certains médecins spécialistes des autopsies, l'eau froide du fond de l'océan a pu empêcher ou ralentir la décomposition des corps depuis l'explosion de la navette, il y a six semaines.

L'eau salée peut avoir des effets dégradants, mais l'environnement général a pu agir à la façon d'un réfrigérateur et prévenir la détérioration des corps, même s'il faut prendre en considération les ravages éventuels de la faune nécrophage, a pré-

voir EXAMEN en A 2

Début de semaine gris, terne et... surtout glissant

■ La journée d'hier aura certainement été l'une des plus désagréables de l'hiver.

JULES RICHER

Après que huit centimètres de neige furent tombés sur Montréal pendant la nuit, la pluie verglaçante est venue se mettre de la partie au cours de la journée pour transformer la chaussée et les trottoirs en de véritables patinoires ou en de dangereux bourbiers, selon qu'ils étaient ou non déneigés. Traverser une rue a été une entreprise périlleuse tout au long de la journée.

Le centre-ville a été particulièrement éprouvé, une extrême lenteur caractérisant la circulation automobile d'une heure de pointe à l'autre.

Au travail, nombreux sont ceux qui sont arrivés très en retard et qui souhaitent que cette saison se termine au plus tôt. Jamais un début de semaine n'avait paru aussi gris, aussi terne et... aussi glissant.

La police de la CUM n'a toutefois pas rapporté d'augmentation notable des accidents de la circulation. Une brève enquête

auprès des principaux hôpitaux de la région montréalaise, n'a pas permis non plus de relever un nombre accru d'entorses, de dislocations et de fractures — accidents caractéristiques des chutes sur les trottoirs.

Depuis le début de la grève des cols bleus, la police a enregistré un léger accroissement des accidents à Montréal. Ainsi, dans les deux premières semaines du conflit, soit du 16 février au 1er mars, on a signalé 2 474 accidents; durant la même période l'an dernier, il y en avait eu 2 201.

Les automobilistes qui se rendaient au travail hier matin ont connu de longues attentes avant d'emprunter les ponts de la Rive-Sud. Selon la police des ports nationaux, ces retards sont imputables à la neige qui ralentissait les véhicules. Au même moment, il était également ardu de circuler à Montréal à cause de l'état de la chaussée, mal dégagée en plusieurs endroits.

Il faut toutefois dire que nous avons connu un hiver peu rigoureux. Selon Environnement Canada, il est tombé 190,9 cm

voir VERGLAS en A 2



L'art de traverser un banc de neige avec une poussette...

Photo Bernard Brault, LA PRESSE

POUR SAUVER KATIMAVIK

Hébert entreprend une grève de la faim

■ OTTAWA — Le sénateur Jacques Hébert a entrepris hier dans le hall du Sénat une grève de la faim.

Bien campé dans un fauteuil, entre trois bouteilles d'eau et un sac de couchage, le sénateur de 62 ans, membre de l'Ordre du Canada, a expliqué qu'il re-

MARIE TISON

de la Presse canadienne

fusera de prendre toute nourriture tant que le gouvernement, par son attitude, ne permettra pas d'espérer une action positive « pour changer la condition présente et les perspectives d'avenir de la jeunesse canadienne ».

Ce geste serait la décision de rétablir le programme Katimavik.

« Davantage peut-être que tout autre geste, la décision de rétablir ce programme manifesterait de votre part une sensibilité nouvelle aux problèmes de la jeunesse, une conscience enfin éveillée aux difficultés graves qu'elle connaît présentement », a expliqué M. Hébert dans une lettre au premier ministre Brian Mulroney.

Le sénateur demeurera jour et nuit dans le hall du Sénat, en-

voir GRÈVE en A 2



Jacques Hébert a l'intention de refuser de prendre toute nourriture.

Téléphoto CP

TÉLÉTHON DE LA PARALYSIE CÉRÉBRALE

Serge Laprade veut poursuivre son oeuvre

■ Serge Laprade, l'animateur du téléthon de l'Association de la paralysie cérébrale, a l'intention de poursuivre son oeuvre bénévole au sein de cette organisation, mais il craint que la publicité faite autour des coûts administratifs ne nuise à cet événement annuel.

MICHEL GIRARD

M. Laprade a été lourdement affecté par les réactions négatives qu'a suscitées la parution dans LA PRESSE de samedi, d'un reportage sur les états financiers (au 28 février 1985) de l'Association de la paralysie cérébrale.

« Je ne songe pas à remettre en question ma participation au sein du téléthon. Je le défendrai de toutes mes forces. Mais on ne peut jamais prévoir les réactions de la population vis-à-vis ce genre de nouvelle », a déclaré, hier, le populaire animateur, au cours d'un entretien téléphonique.

LA PRESSE, dans son édition de samedi, révélait que la moitié des fonds (\$3 millions) re-

cueillis auprès de diverses sources par l'Association est engloutie dans les seuls frais d'administration. Les dépenses allouées en services directs aux bénéficiaires de cette oeuvre de charité ne représentaient pour leur part que 45 p. cent des dépenses totales (\$3,4 millions) de l'Association.

« Le reportage reflétait une interprétation des états financiers, d'ajouter M. Laprade, mais la population, elle, y a vu matière à scandale. Des gens pensent qu'il y a eu détournement de fonds. C'est ça qui nous fait beaucoup de tort. »

LA PRESSE n'a évidemment jamais fait allusion à un quelconque détournement de fonds. Le reportage mettait plutôt en lumière la forte proportion des dépenses consacrées à l'administration.

M. Laprade a largement profité, hier, de la tribune que lui donnait son émission du matin à CKVL, pour défendre la crédibilité de l'organisme dont il est le porte-parole depuis 10 ans.

« Je pense que l'Association » voir LAPRADE en A 2

Fours micro-ondes Insta-Matic^{MD} MQ-6675

Quasar®

Votre meilleur achat!

- ☐ 1 pied cube
- ☐ Sonde Instant Matique
- ☐ + 100\$ de plats Caring GRATUITS

20 MODÈLES EN MONTRÉAL

469\$

Unimoulin

8390 ST-HUBERT (sud de Métropolitain)

388-4636 / 1122

5916 BÉLANGER (coin de Lacordaire)

256-7571

DÉBUT DES AUDIENCES DE LA COMMISSION ROCHON À MONTRÉAL

Les divergences commencent à poindre autour des formes de privatisation

■ Directeurs d'établissements, centres de services sociaux, centres d'accueil et médecins omnipraticiens du Québec s'entendent au moins sur deux points : la sur-réglementation et la confusion des rôles de

NICOLE BEAUCHAMP

chacun dans le système socio-santaire. Mais les divergences apparaissent quant aux façons de remodeler les services en fonction des besoins prioritaires, surtout ceux de la population âgée, où se profilent des formes de privatisation.

Débrayage à Charles-Lemoyne

■ Les 1 200 membres du syndicat national des employés de l'hôpital Charles-Lemoyne (CSN), sur la Rive-sud de Montréal, ont débrayé hier soir vers 20h30 et attendent à la cafétéria que l'administration réponde à leurs demandes. Les services essentiels sont assurés, affirme un porte-parole syndical, Mme Louise Daoust, et l'administration a été informée.

MADELINE BERTHAULT

C'est l'abolition de sept postes, à partir de ce matin, qui a mis le feu aux poudres et qui a provoqué cette grève illégale « mais légitime » disent les syndiqués, « jusqu'à ce qu'un règlement satisfaisant intervienne ». Mme Daoust a expliqué que les employés n'acceptent pas de nouvelles abolitions de postes après les 38 décrets de l'an passé.

Le syndicat veut donc que l'administration fasse connaître ses intentions en livrant un plan global de restructuration sur les postes. De plus, afin de pouvoir organiser le recyclage de certains de ses membres, le syndicat voudrait négocier les changements technologiques. Enfin, on demande un plancher d'emploi, un ratio.

Ces demandes ont été présentées à l'administration « qui n'a rien fait si ce n'est d'abolir sept postes », de déclarer Mme Daoust. Le mouvement de débrayage n'est pas tout à fait

C'est ce qui ressort principalement de la première journée d'audiences de la Commission Rochon, chargée d'évaluer le fonctionnement et le financement du système de services de santé et de services sociaux au Québec. Les commissaires rencontraient, hier, six groupes représentant un éventail d'intérêts différents. Chacun a brossé un tableau des problèmes actuels à travers sa vision particulière.

L'Association des directeurs généraux des services de santé et des services sociaux a ainsi mis l'accent sur les contradictions et les incohérences des « règles du jeu ». Elles alimentent des querelles de cathédrales et de cha-

nelles, sapent les efforts de complémentarité entre les établissements et les coïncident dans la gestion quotidienne des services publics.

Déréglementation

« L'État doit déréglementer la gestion. Il lui incombe aussi de décider des priorités face aux besoins d'un société dont le vieillissement se répercute sur tous les types d'institutions. Il n'appartient pas à un directeur général de décider de couper tel ou tel service », d'affirmer le porte-parole de l'association.

Comme d'autres, ils ont déploré l'absence d'une politique de santé et d'une politique de services sociaux qui devrait présider aux « grands choix » sous-jacents à une réorganisation des services. « Il faudra, entre autres, rendre prioritaires les programmes et les secteurs qui seront totalement gratuits de ceux qui nécessiteront une contribution directe de l'utilisateur », ont-ils

fait remarquer. Cette « contribution », qui existe déjà pour les malades chroniques dans les hôpitaux de soins prolongés à même les chèques de pension de vieillesse, constitue à leurs yeux une source supplémentaire de financement qu'ils distinguent du « ticket modérateur ».

Cet aspect des choses touche aux principes d'universalité et d'accessibilité sur lesquels s'est érigé le système socio-santaire. « Ils ne sont pas de même nature dans le domaine des services sociaux », a signalé Mme Lise Denis, directrice de l'Association des Centres de services sociaux du Québec. On en compte 14 qui s'occupent des « clientèles très vulnérables et démunies » (enfants maltraités, personnes âgées pauvres et malades, etc.), soit environ 5 p. cent de la population.

Selon les CSS, l'ampleur des problèmes psycho-sociaux, qui iront s'accroissant et dont on ne

reconnait pas la singularité, débordent largement leur capacité d'y répondre. Ils cherchent à redéfinir leur place en ce moment mal raccordé aux services de santé et aux services sociaux tels les CLSC et les centres d'accueil. Car, au gré des contraintes budgétaires et des lois, les CSS en sont venus par la « force des choses » à consacrer d'abord leurs ressources envers la protection sociale des enfants et des vieillards. Et encore, les listes d'attente s'allongent de ce côté.

« Il y a peut-être des services qui doivent retourner au privé, comme ceux qui ont trait à la consultation conjugale ou aux retrouvailles entre les mères biologiques et les enfants adoptés à la recherche de leur origine. Il est d'autre part impérieux de développer des ressources résidentielles diversifiées pour loger les personnes âgées sans exclure les centres d'hébergement privés. Mais alors, dans la veine de l'aide juridique, l'État déciderait

pour qui il paie », a indiqué M. Philippe Bernard, président de l'ACSSQ.

L'Association des centres d'accueil regarde avec beaucoup de réticence les portes s'entrebâiller à l'entreprise privée. Elle appréhende la « naissance d'un marché privé parallèle et coûteux » au profit des plus fortunés. L'organisme a notamment souligné la « crise » dans les centres d'hébergement qui accueillent des vieillards dans un état presque aussi détérioré que ceux des hôpitaux pour malades chroniques, mais avec moins de ressources.

Enfin, la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec a réitéré ses doléances à l'égard des règlements, décrets, mesures politiques et autres « irritants » et répété ses revendications connues. Elle s'est montrée, grosso modo, favorable au statu quo du régime d'assurance-maladie : contre le ticket modérateur et le « retour total au libre marché ».

EXAMEN

SUITE DE LA PAGE A 1

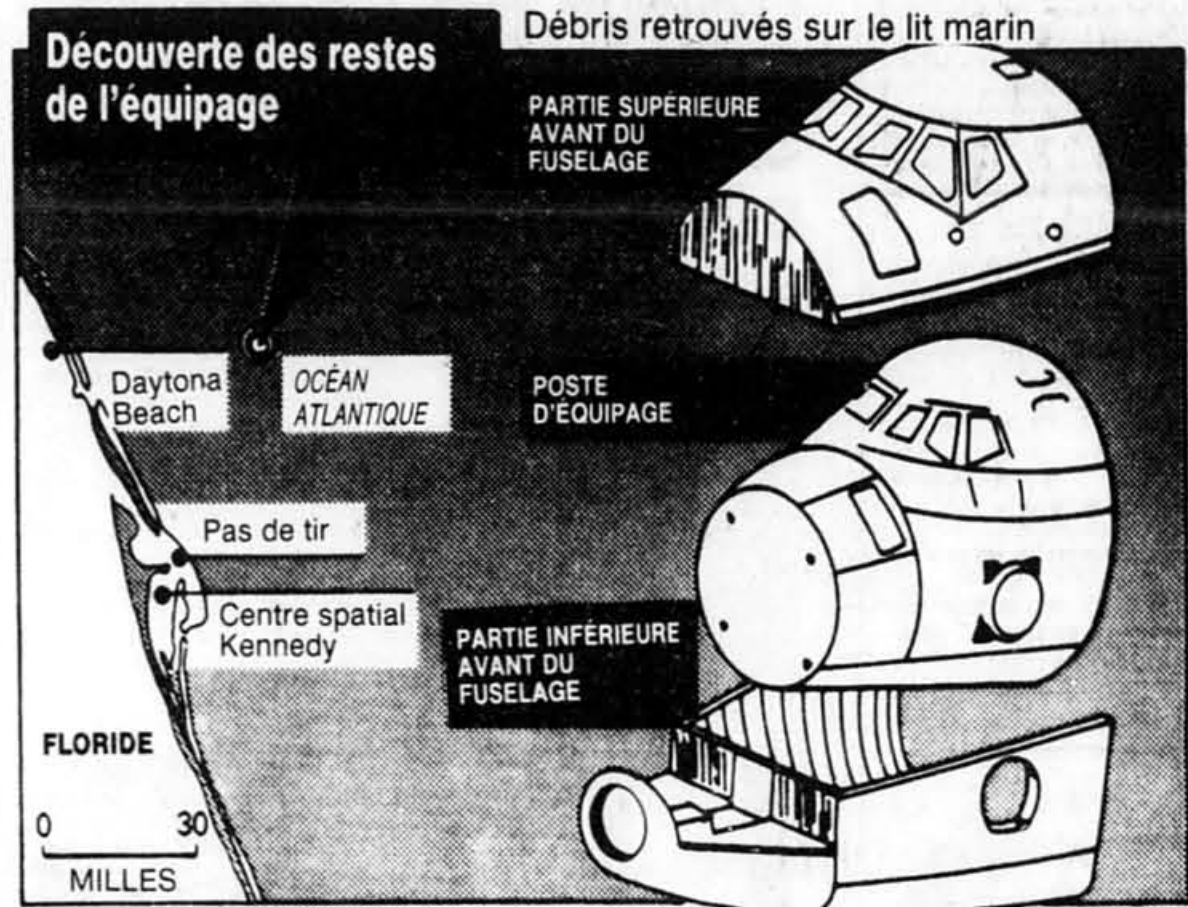
se un médecin légiste de l'Université du Tennessee.

L'examen des corps permettrait, espère-t-on, de déterminer si les astronautes sont morts brûlés, s'ils ont succombé à la perte subite de pression du poste d'équipage, s'ils ont été tués par les débris ou s'ils ont péri lors de leur contact brutal avec la surface de l'eau.

Au centre spatial Kennedy, on persiste cependant à affirmer que les membres de l'équipage de Challenger n'ont eu qu'une chance infime de survivre plus d'une fraction de seconde à l'effet de l'immense boule de feu qui a englouti la navette.

Quoi qu'il en soit, la découverte des fragments de la cabine et de restes humains constitue un véritable coup de théâtre. Après avoir, en effet, étudié minutieusement les terribles images de l'explosion de Challenger 73 secondes après son lancement, aucun expert ne pensait que le fuselage aurait pu survivre à une telle déflagration et à sa chute dans l'Atlantique, d'une altitude de 15 km.

« J'espérais qu'on ne retrouverait rien », a affirmé pourtant Alan Jarvis, le frère de l'astronaute Gregory Jarvis. « Cette découverte ne fera que rouvrir des plaies ».



Bruce Jarvis, le père de l'astronaute disparu, a souligné toutefois qu'il n'aimait pas penser que les astronautes avaient

été pulvérisés : « Je souhaitais avoir une preuve tangible du contraire ».

Pour le frère du pilote Mike

Smith, enfin, « ce qu'ils peuvent retrouver n'a aucune importance : ce qui a de l'importance a disparu à jamais ».

LAPRADE

SUITE DE LA PAGE A 1

de la paralysie cérébrale, a-t-il soutenu sur les ondes de la station radiophonique de Verdun, est l'un des organismes les mieux administrés du Québec.

Toujours durant cette émission, M. Laprade a soutenu à plusieurs reprises que la proportion des frais d'administration ne s'élevait qu'à 21 p. cent des fonds recueillis... au lieu de 50 p. cent comme l'affirmait LA PRESSE.

Au cours d'une entrevue téléphonique, le président de l'Association de la paralysie cérébrale, M. Michel Laroche, a lui aussi vivement contesté l'analyse de LA PRESSE. Il a réaffirmé

qu'à son avis les dépenses consacrées à l'administration de l'organisme ne totalisaient que 21 p. cent des fonds recueillis, le reste étant versé aux victimes de la paralysie cérébrale.

Tout en rappelant ses qualifications de comptable agréé, M. Laroche a reproché à LA PRESSE d'avoir fait, dit-il, une interprétation erronée des états financiers de son organisme.

Pour arriver à seulement 21 p. cent de frais d'administration, M. Laroche extrait des dépenses administratives : les frais de la campagne de levée de fonds (\$881 401), l'aide administrative accordée aux neuf bureaux régionaux de l'Association (\$72 799), les coûts des relations publiques (\$19 506) et les frais de soutien (\$453 071).

VERGLAS

SUITE DE LA PAGE A 1

de neige jusqu'à présent. La moyenne s'établit à 255 cm et à pareille date l'an dernier, 202,2 cm de neige avaient touché le sol de Montréal.

La perturbation qui a apporté de la neige et de la pluie verglaçante est passée au nord-est de Montréal (près d'Ottawa) pen-

dant la nuit. Les météorologues prevoient, hier, de la pluie au cours de la nuit et de la journée d'aujourd'hui. Ces précipitations devraient se changer en neige vers midi. Seulement quelques centimètres sont prévus et le mercure devrait descendre jusqu'à -6° C.

Demain, par contre, ce sera le retour du beau temps avec une température, somme toute, confortable : elles oscilleront entre -3° C et -4° C.

GRÈVE

SUITE DE LA PAGE A 1

tour de jeunes partisans, de boîtes de pétitions pour exiger le retour du programme Katimavik et d'une grosse boîte de « Dons pour les Amis de Katimavik », un groupe de pression récemment formé.

M. Hébert, qui pèse présentement 187 livres, a indiqué que sa grève serait supervisée par le naturopathe Jean-Marc Brunet, « un spécialiste du jeûne », et qu'il poursuivra son travail en assistant aux travaux de la Chambre haute.

Misère et désespoir

En tant que président du Comité sénatorial sur la jeunesse, le sénateur Hébert a rencontré des centaines de jeunes à travers le pays, « à entendre parler de misère et de désespoir ».

« Plus de 600 000 jeunes sont sans espoir, a-t-il rappelé. Si ce n'est pas une tragédie nationale, qu'est-ce que c'est ? ».

Dans sa lettre de trois pages au premier ministre, le sénateur a critiqué la décision gouvernementale d'annuler Katimavik et de démanteler le ministère d'État à la jeunesse en lui retirant son budget.

« J'ai honte pour vous, Monsieur le premier ministre », a-t-il écrit.

« J'ai épuisé tous les moyens ordinaires, toutes les démarches démocratiques susceptibles de vous faire prendre conscience de la situation dramatique où se débattent les jeunes, je constate que tout cela a été vain ».

« Monsieur le premier ministre, le geste que je vais faire n'est rien d'autre que l'expression d'une profonde inquiétude et d'une grande déception. Il manifeste le désespoir d'un citoyen qui se trouve être aussi membre du Sénat », a-t-il expliqué.

M. Hébert a soutenu hier qu'il représentait « la grande majorité des Canadiens écoeuvrés du sort fait aux jeunes ».

Appuis

Ses jeunes partisans se sont dits hier « à 100 p. cent derrière lui ».

« Nous avons de la reconnaissance pour M. Hébert, pour ce qu'il a fait pour nous », a indiqué Annick Lafortune, 22 ans, de Saint-Lambert.

De son côté, Stephen Vaughan, 23 ans, d'Ottawa, s'est dit surpris de voir qu'un geste de ce type soit nécessaire pour faire bouger les choses.

« M. Hébert est sérieux, il ne va pas bouger », a-t-il indiqué.

Plusieurs députés sont venus rendre visite au sénateur pour lui manifester leur appui, dont les libéraux Don Boudria, Sheila Copps et Raymond Garneau, et le néo-démocrate Howard McCurdy, pour ne mentionner que ceux-là.

À la période des questions, des rires provenant des banquettes conservatrices ont accueilli l'annonce de l'initiative du sénateur Hébert.

Le vice-premier ministre Erik Nielsen a indiqué que de nouveaux programmes destinés aux jeunes seraient annoncés en temps et lieu.

Il a suggéré au sénateur de lire, en attendant, les prévisions budgétaires du gouvernement pour constater l'ampleur des dépenses consacrées aux jeunes.

De son côté, la ministre d'État à la Jeunesse, Andrée Champagne, a dit espérer que « le sénateur Hébert se rende bien vite compte de tout ce qui se fait et tout ce qui se prépare pour la jeunesse, et qu'il cesse bien rapidement avant que sa santé ne soit détériorée ».

« Parce qu'il a fait beaucoup pour le Canada, pour les jeunes, et parce que nous avons besoin de lui », a-t-elle ajouté.

Né le 21 juin 1923 à Montréal, Jacques Hébert a fait ses études au Collège Sainte-Marie et à l'École des Hautes Études Commerciales. Il a fondé et présidé Jeunesse Canada Monde et Katimavik. Il a fondé et dirigé l'hebdomadaire VRAI jusqu'en 1959. Il a été secrétaire de la rédaction et administrateur de la revue Cité Libre de 1958 à 1961. animateur d'émissions d'affaires publiques à la télévision de Radio-Canada de 1962 à 1970, il a fondé et dirigé les Éditions de l'Homme jusqu'en 1961. Il a aussi fondé et dirigé les Éditions du Jour jusqu'en 1974. Outre des œuvres de nature littéraire, ces deux maisons ont publié de nombreux essais politiques, pamphlets et documents sociaux.

M. Hébert a été président de l'Association des Éditeurs canadiens de 1965 à 1974. Il a été membre du Conseil de la radio-diffusion et des télécommunications canadiennes de 1971 à 1980. Il a fondé et dirigé la Ligue des droits de l'homme.

Il a publié une quinzaine d'ouvrages sur ses voyages et sur des problèmes sociaux, de même qu'un réquisitoire sur l'affaire Coffin, et des livres sur les problèmes actuels de la jeunesse. Il a été nommé au Sénat en avril 1983.

« Je ferai cette grève au Sénat »

Voici un extrait de la lettre que le sénateur Jacques Hébert a fait tenir hier au premier ministre pour l'informer de sa décision d'entreprendre une grève de la faim.

...Quant à moi, j'ai épuisé tous les moyens ordinaires, toutes les démarches démocratiques susceptibles de vous faire prendre conscience de la situation dramatique où se débattent les jeunes. Je n'ai épargné aucun effort pour obtenir le rétablissement de Katimavik et la mise en route de nouvelles initiatives en faveur des jeunes. Je constate que tout cela a été vain. J'ai perdu toute confiance dans le sérieux et la bonne volonté de votre gouvernement en cette matière.

Vous avez refusé de bouger; maintenant, c'est à nous d'agir.

Monsieur le premier ministre, le geste que je vais faire n'est rien d'autre que l'expression d'une profonde inquié-

de et d'une grande déception. Il manifeste le désespoir d'un citoyen qui se trouve être aussi membre du Sénat.

Ainsi donc, à compter de lundi, le 10 mars, à midi, j'entreprendrai une grève de la faim. Je ferai cette grève sur les lieux de mon travail, c'est-à-dire au Sénat. Je la poursuivrai aussi longtemps que votre attitude et celle de votre gouvernement ne nous permettront pas d'espérer une action positive de votre part pour changer la condition présente et les perspectives d'avenir de la jeunesse canadienne.

Comment vous pouvez rétablir cette confiance? Le rapport du Comité sénatorial contient un grand nombre de recommandations très claires. Le groupe de travail du N.P.D. met de l'avant plusieurs solutions nouvelles et intéressantes. Et puis, il y a Katimavik.

D'avantage peut-être que tout

autre geste, la décision de rétablir ce programme manifesterait de votre part une sensibilité nouvelle aux problèmes de la jeunesse, une conscience enfin éveillée aux difficultés graves qu'elle connaît présentement. Cette décision insufflerait un nouvel espoir à une génération qui se trouve au bord du désespoir. Elle me persuaderait moi-même de mettre fin à ma protestation. Je pourrais de nouveau consacrer mes énergies à définir et à réaliser des objectifs susceptibles d'ouvrir aux jeunes de nouvelles perspectives.

Monsieur le premier ministre, je ne tiens pas du tout à vous mettre dans l'embarras, ni vous ni le gouvernement que vous dirigez, même si la grève que j'entreprends risque d'avoir cet effet. Je ne tiens pas davantage à ruiner ma santé, même si je dois en courir le risque.

Mon but, c'est simplement

de faire comprendre la situation lamentable où se trouvent des centaines de milliers de jeunes menacés par l'amertume et le désespoir, méprisés par un gouvernement qui, en supprimant le principal programme dont ils disposent, leur dit pratiquement : « Nous ne voulons pas que vous travailliez, nous ne vous laisserons pas travailler... même pas pour un dollar par jour, le « salaire » payé aux participants de Katimavik! »

Je vous prie, en terminant, de prendre au sérieux les idées que j'exprime ici. Je serai toujours prêt à en discuter. Pour un temps indéfini, on me trouvera facilement puisque je ne bougerai pas. Nuit et jour, dans le hall du Sénat, ou à la Chambre haute, je poursuivrai mon travail.

Bien à vous,
Sénateur Jacques Hébert, O.C.
Président-fondateur de Katimavik

La Quotidienne Tirage d'hier à trois chiffres 407 à quatre chiffres 1221

LA MÉTÉO

mardi, 11 mars 1986
AUJOURD'HUI: Min. -10° Max. -5°
À LA BAISSE - 5 EN FIN DE JOURNÉE
DEMAIN: GÉN. ENSOLEILLÉ

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	-12	-12	Neige
Outaouais	-10	-5	Neige
Laurentides	-10	-6	Neige, pluie
Contre de l'Est	-10	-6	Pluie, neige
Montréal	-6	1	Neige, pluie
Québec	-6	5	Pluie var.
La-Saint-Jean	-12	-8	Neige, pluie
Kimouci	-10	-2	Neige, pluie
Gaspésie	-10	-2	Neige, pluie
Bois-Corbeau	-16	-6	Neige
Sept-Îles	-16	-6	Neige

Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	4	12	
Edmonton	-11	8	
Regina	-11	1	
Winnipeg	-9	5	
Toronto	-7	1	
Fredericton	-19	-5	
Halifax	-12	-4	
Charlottetown	-16	-8	
Saint-Jean	-21	-6	

États-Unis

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Boston	-6	-1	N.-Orléans
Buffalo	-6	2	Pittsburgh
Chicago	3	17	S. Francisco
Miami	20	26	Washington
New York	-2	8	Dallas

les capitales

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Amsterdam	-7	0	Madrid
Athènes	10	17	Moscou
Acapulco	-	31	Mexico
Berlin	-5	2	Oslo
Bruxelles	0	10	Paris
Buenos Aires	18	27	Rome
Copenhague	0	0	Séoul
Genève	-1	7	Stockholm
Hong Kong	18	23	Tokyo
Le Caire	13	26	Trinidad
Liège	8	16	Vienne
London	5	9	

Services essentiels : Bastien sert un « nouvel » ultimatum

■ Le Conseil des services essentiels, en refusant une fois encore de se rendre à l'ultime décision (la suspension du droit de grève), a préféré servir un autre ultimatum et à la ville de Montréal et au syndicat des 4 200 cols bleus.

GEORGES LAMON

Dans une décision qui a été rendue très tard hier, le Conseil dont le président est Me Robert Bastien, estimant que la santé et la sécurité des Montréalais ne sont pas « nécessairement ni strictement reliées au nombre de salariés présents au travail », ordonne aux deux parties de modifier la liste des services essentiels. Et si les deux parties acceptent, cette liste constituera alors une entente. Si seul le syndicat l'accepte, elle sera considérée comme conforme à la loi.

Par ailleurs, il ordonne à la Ville de faire connaître la liste des travaux à être effectués quotidiennement pour la réparation des conduites d'eau. Et au syndicat de commencer immédiatement de jour, le ramassage des déchets encore au sol. Ce qui avait du reste été commencé avant la décision du Conseil.

Cependant, il ne rejette pas « irrémédiablement la demande de l'employeur de recommander la suspension du droit de grève ».

Certes, le Conseil admet que la situation est loin de tourner rond entre la Ville et ses 4 200 cols bleus, dans le cas des services essentiels, mais il en impute également la responsabilité aux deux parties. Des ajustements devront d'ailleurs être apportés pour que la Ville et le syndicat en arrivent à une

sorte d'entente. Notamment au système de communications des parties qui est devenu, de l'avis du Conseil, « sans que l'on sache qui en est responsable, un moyen de harcèlement réciproque ».

« Il est évident que le syndicat connaît de nombreux problèmes à assurer les services réclamés par la Ville, notamment dans le cas de l'épandage d'abrasifs et du déneigement, ajoute le Conseil. Des les prochaines heures il lui faudra démontrer plus de contrôle sur ses membres et commencer immédiatement, de jour, l'enlèvement des ordures ménagères. »

Enfin, le Conseil a dit préférer recommander des modifications en particulier dans la liste des services essentiels sur la réparation des fuites d'eau, la réparation des conduites d'égouts, les patrouilleurs-dépanneurs, la refecton des pavages et l'inspection des bouches d'incendie.

Le président du Syndicat des cols bleus s'est d'ailleurs « réjoui » de la décision du Conseil, d'autant plus qu'à son avis, le Conseil a constaté que les cols bleus « ont assuré de façon suffisante les services essentiels ».

« On espérait que le Conseil avait compris et il a compris », a commenté Jean Lapierre. « L'employeur vient de se faire briser la stratégie qu'il employait depuis début. On espère que ça aura des résultats positifs à la table de négociations ». Heureusement, a soutenu encore Jean Lapierre: « Le Conseil ne s'est pas laissé prendre au jeu de la Ville qui a pris des tactiques diverses pour faire dévier le véritable débat et nous amener devant, soit un arbitre, soit tenter de nous fai-



photo Pierre Côté, LA PRESSE

Hier vers 22 heures, une quinzaine de cols bleus chargés du ramassage des ordures accumulées depuis plusieurs jours, se sont mis résolument à l'oeuvre dans la région ouest de la ville.

re enlever notre droit de grève ». Il est clair que l'employeur s'est fait mettre au pas, a-t-il ajouté.

Pour Jean Lapierre, cette décision du Conseil implique que la Ville devra retourner « à la véritable table de négociation avec des résultats positifs et

non plus orienter le public sur de faux débats (les services essentiels) ».

Du côté de la Ville, on a refusé hier soir de commenter la décision du Conseil, préférant attendre à aujourd'hui pour le faire.

Ce matin, les cols bleus ont été convoqués à une assemblée extraordinaire au centre sportif Paul-Sauvé. Pour le président du syndicat, il s'agira alors à l'assemblée générale de donner « un vote d'appui massif pour ôter toute ambiguïté dans l'esprit de l'employeur ».

Craig accusé de négligence criminelle

■ Un mandat d'arrestation a été émis hier contre William C. Craig, le pilote de Nordair qui aurait tué trois grévistes le mois dernier lorsque sa voiture a heurté un groupe de piqueteurs devant l'usine Les Industries Câble d'acier, à Pointe-Claire.

JOYCE NAPIER

Craig, 39 ans, de Pierrefonds, qui conduisait son véhicule sans permis, comparaitra aujourd'hui devant la Cour des sessions pour répondre à trois accusations de négligence criminelle causant la mort de trois individus; et trois accusations de conduite en état d'ébriété causant la mort de trois victimes. Craig est également accusé d'avoir illégalement conduit une voiture alors qu'il avait consommé une grande quantité d'alcool.

C'est aujourd'hui également que Craig devra demander au tribunal de le libérer moyennant un cautionnement en attendant son enquête préliminaire.

On sait que la nouvelle loi fédérale sur la conduite en état d'ébriété, adoptée le 4 décembre dernier, prévoit désormais une peine maximale de 14 ans d'emprisonnement. Quiconque est reconnu coupable de négligence criminelle est passible de l'emprisonnement à perpétuité.

Le 10 février dernier, vers 23 h 30, Craig, qui a été suspendu avec solde quelques jours après l'incident, conduisait une Toyota sur la Transcanadienne à Pointe-Claire. Une dizaine de grévistes se trouvaient en bordure de cette route, près de l'usine, lorsque la voiture de Craig aurait foncé droit sur trois employés.

Guy Miron, 30 ans, est mort sur le coup tandis que son compagnon, Gaétan Duguay, 31 ans, est décédé plus tard à l'hôpital. Ils étaient tous deux de Ville Emard. La troisième victime, Roger Chouinard, 31 ans, père de deux enfants, est mort le lendemain.

FUITE DE CARBURANT CHEZ P & W Le syndicat avait déjà porté plainte

■ Le 21 novembre, quatre mois avant que l'on découvre plusieurs centaines de gallons de carburant dans le fleuve Saint-Laurent, le syndicat des employés de l'avionnerie Pratt & Whitney, de Longueuil, avait prévenu la compagnie que quelque chose n'allait pas et qu'une forte odeur de pétrole dérangeait les travailleurs dans l'usine.

MARTHA GAGNON

Dans une lettre adressée au superviseur de la santé, de la sécurité et de l'hygiène, le 21 novembre, le syndicat réclamait une enquête approfondie pour trouver la cause de cette inquiétante odeur de carburant. Avant cette demande écrite, des employés avaient également formulé des plaintes verbales. Mais, selon le service de pompiers de la compagnie, tout semblait normal et il n'y avait aucune raison de s'inquiéter.

C'est un camionneur qui roulait sur la route 132 qui a le premier aperçu la tâche jaunâtre sur le bord du fleuve, il y a une dizaine de jours. En l'espace de trois jours, la compagnie Sanivan a pompé 1 500 gallons de ce carburant utilisé dans les avions à réaction. Le reste du liquide est demeuré prisonnier entre deux couches de glace.

Le président syndical, M. Claude Vincent, n'a guère apprécié les commentaires d'un représentant d'Urgence environnementale qui, la semaine dernière, laissait entendre que l'incident pouvait être attribuable à la négligence d'employés. « Si la compagnie avait pris au sérieux nos observations, on aurait pu limiter les dégâts. Mais on a préféré fermer les yeux », dit-il.

La récupération de ce pétrole est une entreprise coûteuse et délicate pour Pratt & Whitney. « À l'avenir, la compagnie écouterait peut-être les commentaires des employés. Dès le début, elle aurait dû faire appel au service de l'Environnement », M. Vincent a l'intention de lui faire connaître son mécontentement.



Le maire Stephen Olynyk

Olynyk prône la méthode Reagan

■ Le maire de Greenfield Park, Stephen Olynyk, suggère rien de moins que d'appliquer la méthode Reagan, et de congédier massivement les 551 chauffeurs en grève de la Société de transport de la Rive-Sud.

« Cette grève est intolérable et ridicule. Une intervention immédiate du gouvernement québécois s'impose et une telle mesure devrait rencontrer l'appui unanime des sept maires du territoire », a déclaré M. Olynyk à LA PRESSE, dans une interview téléphonique.

Le maire a dit qu'il songeait à poursuivre en dommages et intérêts la STRSM et les syndicats, au nom des contribuables de Greenfield Park, et ce pour ne pas avoir assuré un service normal et complet ces dernières semaines. « Pendant ce temps, les citoyens continuent de payer leur compte de taxes en entier », fait-il remarquer.

« À Greenfield Park seulement, poursuit le maire, il serait nécessaire de hausser de \$600 000 à \$900 000 le budget alloué au transport public, si on voulait satisfaire aux demandes syndicales. Quant à moi, je m'opposerais même à ce qu'on ajoute à ce budget le dixième d'un peso mexicain. »

Coloré comme à son habitude, M. Olynyk s'est dit d'avis que la STRSM ne devrait plus fournir d'uniformes à ses chauffeurs d'autobus. « On économiserait ainsi \$150 000 par année », explique le maire.



En fin d'après-midi, hier, les gens se pressaient à la station de métro de Longueuil pour profiter des services essentiels assurés par les chauffeurs en grève de la STRSM.

photo Bernard Brault LA PRESSE

PAS D'AUTOBUS DE LA STRSM SUR LE PONT CHAMPLAIN

La station de métro de Longueuil prise d'assaut!

■ Au moins 10 000 personnes se sont jointes, hier matin, aux 18 000 usagers réguliers de la station de métro de Longueuil, pour littéralement prendre d'assaut ce lieu public, ainsi que les nombreux espaces de stationnement tout autour.

PIERRE BELLEMARE

Toute cette clientèle, agitée et impatiente, s'est ruée, non sans maugréer, vers les rames de métro, où les longues files d'attente s'alignaient devant les wagons.

Tout ce branle-bas résulte du retrait, pendant la grève des 551 chauffeurs de la Société de transport de la Rive-Sud, de la vingtaine de circuits d'autobus empruntant habituellement la voie réservée du pont Champlain, pour atteindre directement le terminus du centre-ville, près de l'hôtel Bonaventure, ou encore la station Honoré-Beaugrand dans l'Est de la métropole.

Mais depuis hier, tous les usagers, sans exception, doi-

vent donc descendre à la station de Longueuil. Il en sera ainsi jusqu'à la fin de la grève, puisque la voie réservée ne fait pas partie des services essentiels maintenus par les chauffeurs pendant le conflit.

Moins de wagons

En outre, pour ajouter davantage à la mauvaise humeur des usagers, déjà indisposés par une température exécrable, la STCUM ne met seulement en service, depuis janvier dernier, que six wagons, au lieu de neuf, pour relier la station de Longueuil à celle de Berri-de-Montigny, où les usagers se bousculaient encore à l'arrivée.

Les autorités de la STRSM ont d'ailleurs demandé vainement à leurs vis-à-vis de la STCUM de remettre neuf wagons sur cette liaison pour la durée de la grève. À la STCUM, on soutient qu'il n'est pas question de revenir sur cette décision. Un porte-parole de la STCUM a aussi souligné que, techniquement, ce serait plutôt fastidieux de réaménager un nouveau calendrier d'affectations visant à ajouter trois wagons à Longueuil.

Par contre, Yvan Cloutier, chef de trains à la station de Longueuil, a fait savoir qu'on a effectué sept navettes additionnelles, hier matin, entre Longueuil et la station Berri, ainsi que quatre de plus en fin d'après-midi. « Au lieu de remiser certains wagons à 8h09 le matin, il a fallu rouler jusqu'à 9h29 pour répondre aux besoins de la clientèle », a précisé Cloutier.

Heures réelles de service

Cependant, le Conseil des services essentiels a exigé que les autobus de la STRSM transportent les usagers de 6h30 le matin à 9h30, l'après-midi de 15h30 à 18h30 et le soir, de 22h30 à 1h30. Mais attention! Il s'agit bien d'un horaire « de garage à garage », comme on dit dans le jargon du milieu.

Ce qui signifie que les usagers hors-territoire, en particulier, ne peuvent se fier qu'à un service drôlement réduit. Ainsi, un chauffeur qui se dirige vers Saint-Hyacinthe, un peu avant 6h30 le matin, n'en repart avec ses passagers qu'à 7h21 pour filer en direction du

métro. Le deuxième et dernier départ hier de Saint-Hyacinthe a eu lieu à 8h16.

Le seul départ d'Otterburn Park — car il n'en a qu'un seul le matin — a été prévu pour 7h15. À Saint-Hilaire, un premier départ à 7h05 et un dernier à 7h40. Pour le retour à partir du métro de Longueuil, en fin d'après-midi, deux véhicules vers Saint-Hyacinthe, à 15h40 et à 16h20.

Un seul retour à Otterburn Park fixé à 17h et un seul aussi vers Saint-Hilaire à 17h16. On comprend mieux alors pourquoi tant de gens sortaient en courant du métro de Longueuil pour se précipiter vers le parc des autobus.

Par ailleurs, les médiateurs Michel Sainte-Marie et Marcel Béliveau ont tenu une séance d'information, hier, avec les deux conciliateurs affectés à ce dossier, soit Normand Gauthier du côté des chauffeurs et Paul-Emile Thellend du côté des employés d'entretien. On s'attend à une reprise incessante des négociations, peut-être même dans les heures à venir.

Un couple parmi d'autres : « Le Christ a changé notre vie »

JULES BÉLIVEAU

Selon M. Marcoux, environ 20 000 Québécois francophones font partie d'une Église baptiste évangélique ou de l'une ou l'autre Église du même genre, tels les Frères mennonites, les Églises de l'Alliance chrétienne, les Assemblées chrétiennes évangéliques, les Églises chrétiennes libres, les Églises pentecôtistes évangéliques et quelques Églises protestantes évangéliques.

G.-B.: moins de thé

La consommation de thé en 1985 a atteint 1 160 000 tonnes, soit 177 000 tonnes de moins qu'en 1984. Suivant cette tendance à la baisse, les importations de thé en Grande-Bretagne ont diminué de 15,6 p. cent en 1985 par rapport à l'année précédente.



Après avoir cherché Dieu dans l'Église catholique, Louise et Jacques Bérard, de Saint-Louis-de-Terrebonne, disent l'avoir trouvé dans l'Église baptiste évangélique.

**...Comme un besoin
fondamental de
connaître ses origines**

n'avait personne à qui s'identifier de façon certaine. Mais ce qui a été le plus grave, c'est lorsqu'on a soupçonné chez son fils des problèmes d'épilepsie et qu'il aurait fallu connaître ses antécédents médicaux.

MADELEINE BERTHAULT

Aujourd'hui travailleuse sociale, mère d'un garçon âgé de 13 ans, elle se pose encore des questions sur ses origines. Elle souligne de plus qu'à certaines époques de sa vie, le fait de ne pas savoir a provoqué chez elle des crises d'identité. Elle

Le comité interministériel, présidé par M. Gilbert Cadieux, termine sa tournée québécoise de consultation avec les audiences de Montréal. Le rapport et les recommandations du comité devraient être remis au ministre des Affaires sociales, Mme Thérèse Lavoie-Roux, à la fin du mois.

Rappelons que le mandat du comité est de proposer des politiques générales en matière de recherches d'antédépandants, de proposer de mettre en oeuvre ces politiques et de déterminer les moyens de contrôle de leur application. Enfin, le comité pourra proposer des modifications aux lois s'il y a lieu.

SUBARU

LA SURPRENANTE SUBARU

SUBARU BERLINE 5 VITESSE
***GARANTIE 3 ans—60,000km**
rouage d'entraînement

CARACTÉRISTIQUES:

- 2 rétroviseurs extérieurs à réglage électrique.
- Réteneur en pente (avec transmission manuelle seulement).
- Essuie-glace intermittent.
- Pneus radiaux toutes saisons.
- Dégivreur de glace latérale - avant - arrière.
- Dégivreur de lunette arrière.
- Volant réglable avec mémoire de position.
- Vitres teintées.
- Siège du conducteur réglable avec support lombaire.
- Montre quartz à affichage numérique
- Plusieurs autres caractéristiques incluse

\$11,475 transp.
prép.
en sus

The advertisement features three Subaru vehicles arranged diagonally across the lower half of the page. At the top left is a dark-colored four-door sedan labeled "LIFTBACK". Below it and slightly to the right is a station wagon labeled "FAMILIALE". In the foreground at the bottom center is a two-door sports car labeled "XT COUPÉ". The background consists of a repeating pattern of the word "SUBARU" in a stylized font, interspersed with star symbols.

LIFTBACK

FAMILIALE

XT COUPÉ

MODÈLES XT COUPÉ & FAMILIALE AUSSI DISPONIBLE EN 4X4

VOS CONCESSIONNAIRES SUBARU ASS.

BOULEVARD ST-MARTIN AUTO 667-4960 1440 ST-MARTIN LAVAL	COITEUX AUTO 526-3363 5335 PAPINEAU MONTRÉAL	DOC MECANO 438-7494 2355 LABELLE ST-JÉRÔME	GARAGE CHICOINEE INC. 464-1491 799-5501 680 rue CENTRE ST-ROSALIE	LACORDAIRE AUTO 254-3566 7630 LEMANS ST-LÉONARD	LAVIGNE GARAGE 457-5327 37 rue STE-ANNE ST-ANNE-DE-BELLEVUE	LEHOUX SIMARD 347-6555 450 JACQUES CARTIER SUD ST-JEAN
LONGUEUIL SUBARU 677-6361 465 CURE POIRIER O. LONGUEUIL	MONTRÉAL SUBARU 737-4441 3900 JEAN-TALON O. MONTRÉAL	RALLYE SUBARU 364-1230 442 CLÉMENT LASALLE	RIENDEAU SPORT 652-2521 1855 DU SOUVENIR VARENNES	SUBARU AUTO CENTRE 937-4235 4032 STE-CATHERINE O. MONTRÉAL	SUBARU REPENTIGNY 585-9950 761 NOTRE DAME REPENTIGNY	VALLEYFIELD NITRO 371-0322 477 MGR LANGLOIS VALLEYFIELD

LES ILLUSTRATIONS PEUVENT DIFFÉRER DES MODÈLES EN VENTE

TIMKEN ROULEMENT
À ROULEAUX
CONIQUES

GBS
GENERAL SERVICE

1726, rue Notre-Dame Ouest
5597, rue Hochelaga
6807, rue Jarry Est
1918, boulevard Les Laurentides

805, boul. Ste-Foy (Long.)
120, boul. Ste-Croix
(St-Laurent)

Ouvert le samedi avant-midi **937-7423**

VOYAGES
TRAVELAIDE
POUR
BIEN
VOYAGER

PARTHENAIS Les policiers réagissent

■ À la suite d'un article publié hier dans LA PRESSE rapportant que la direction de la Sûreté du Québec s'apprête à « faire le ménage à Parthenais », les représentants de l'Association des policiers provinciaux du Québec se demandent s'il ne s'agit pas là d'une nouvelle tentative de la SQ « pour forcer un départ hâtif à la retraite de certains de nos policiers ayant 20 ans et plus de service ».

Le président de l'Association, M. Jocelyn Turcotte, souligne que « si toutefois il s'agit d'une possibilité sérieusement envisagée que de muter des policiers en province, nous dénonçons cette solution de catastrophe qui ne règle absolument rien ».

M. Turcotte précise: « Nous ne collaborerons certes pas à cette action ». Puis il conclut: « Notre force vieillit rapidement et la seule solution plausible et rentable à long terme, c'est l'embauche immédiate de nouveaux policiers ».

CITÉ DE LA SANTÉ DE LAVAL

Des malades installés sur des civières dans la salle d'attente

■ Les infirmiers et infirmières préposés aux soins d'urgence de la Cité de la Santé, à Laval, ont installé, hier, leurs malades sur des civières qu'ils ont laissées dans la salle d'attente de même que dans les corridors, à la vue de tous.

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Le personnel infirmier a tenté ainsi de sensibiliser la population et la direction de l'hôpital à une situation d'encombrement qu'il qualifie d'excessive et de continuelle.

Le service d'urgence du seul hôpital de la deuxième ville en importance du Québec peut accueillir convenablement 32 patients. Hier, on en comptait 66, pour un taux d'occupation de 205 p. cent.

Ce chiffre ne constitue cependant pas un record. Le Dr Marc

Billard, qui se dit d'accord sur le fond avec la démarche du personnel infirmier, précise que 75 patients ont déjà été entassés dans cette salle d'urgence.

« Nous souffrons de ce problème autant que les infirmiers et infirmières, ajoute le médecin. Mais contrairement à eux, nous ne sommes pas sur les lieux cinq jours par semaine. La direction de l'hôpital fait son possible, le problème se situe à un niveau supérieur. »

« Ça fait 10 ans que le gouvernement laisse pourrir ce problème-là. La situation est bien différente dans les autres provinces. J'ai des confrères médecins qui pratiquent ailleurs et qui me le disent », soutient le Dr Billard.

« Bien que cette situation ait atteint un point culminant, il faut préciser que les patients que nous avons installés à l'extérieur de la salle d'urgence n'étaient

pas de ceux qui nécessitaient les soins les plus attentifs », souligne pour sa part une infirmière.

Jugeant que la situation avait assez duré, le Syndicat des infirmières et infirmiers unis a de son côté décidé de passer à l'action en informant les médias.

Médecine de corridor

Selon Mme Sylvie Bissonnette, présidente par intérim du syndicat, « une médecine de corridor » commence à se développer dans les services d'urgence, principalement à la Cité de la Santé et à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont.

« Maisonneuve-Rosemont est le seul hôpital spécialisé de l'est de Montréal, tandis que la Cité de la Santé est le seul centre hospitalier pour desservir la population croissante de Laval et des environs. C'est pour cela que les situations vécues dans ces deux endroits sont plus dramatiques qu'ailleurs », explique Mme Bissonnette.

La présidente soutient que les infirmières professionnelles n'ont plus ni le temps, ni les moyens, ni les ressources pour pouvoir dispenser des soins. « Une infirmière du service d'urgence me confiait, ce matin, que, finalement, tout ce qu'on lui demandait, c'était d'être capable de courir, d'avoir deux bras et deux jambes, de l'énergie et un cœur », raconte notre interlocutrice.

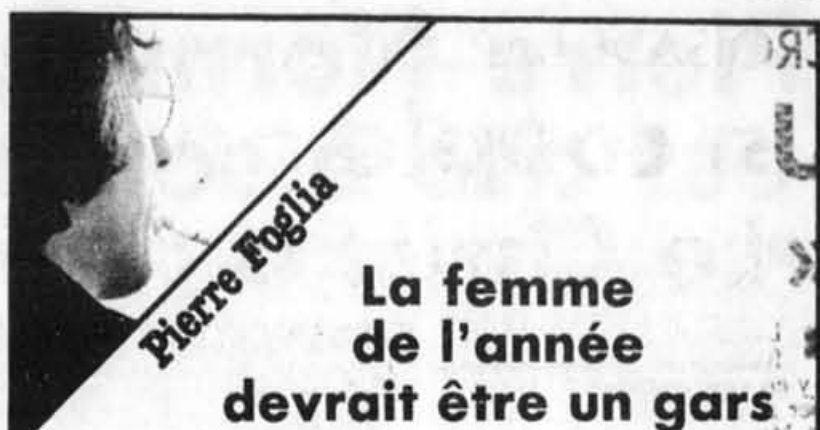
Une population vieillissante

La salle d'urgence de la Cité de la Santé est trop importante par rapport au nombre de lits disponibles aux différents étages de l'institution. Ces lits sont pratiquement tous occupés et on ne peut en conséquence recevoir les patients qui passent par le service d'urgence, explique-t-on.

Pour remédier à la situation, les infirmières et les médecins soutiennent qu'il va falloir que le gouvernement Bourassa réalise au plus tôt le projet d'agrandissement de la Cité de la Santé, annoncé à grands coups de publicité sous l'ancien régime. On avait alors promis quelque 200 lits additionnels.

« Ce n'est pas assez, s'indignent le Dr Billard et deux infirmières de l'urgence. Il est indispensable que d'autres centres d'accueil soient aménagés dans Laval, pour y reloger des personnes âgées qui occupent des lits au centre hospitalier. »

« Le vieillissement de la population est l'une des raisons de l'engorgement des hôpitaux », soutient le Dr Billard.



La femme de l'année devrait être un gars

■ Le Salon de la Femme, en collaboration avec LA PRESSE présentera le Gala des dix femmes de l'année, le 28 avril prochain, à 20 heures, à CFTM.

Ces dix femmes seront honorées pour leurs réalisations dans des domaines tels que les arts, les communications, les sports, la politique, les sciences, l'action sociale, l'éducation, l'action humanitaire, la condition féminine, etc.

Elles seront choisies, par un jury, parmi toutes les candidates que le grand public est invité à présenter...

Alors si vous connaissez une femme extraordinaire, résumez ses réalisations sur une feuille dactylographiée, inscrivez vos nom, adresse, téléphone, ceux de votre candidate et ceux de deux personnes pouvant attester de l'authenticité de ses réalisations. Postez avant le 20 mars, à: LES FEMMES DE L'ANNEE, Salon de la Femme de Montréal, CP 800, Succ. A. Montréal, PQ, H3C 2V5.

Ne cherchez pas la joke, il n'y en a pas. C'est un vrai gala, la bonne adresse, une vraie annonce... À laquelle vous pouvez donner suite si vous connaissez une femme extraordinaire...

Ce n'est pas mon cas. Je ne connais pas de femmes extraordinaires. Aussi, voudrais-je soumettre respectueusement, à l'honorable jury, une candidature un peu particulière, bien que tout fait exceptionnelle: la mienne.

Régions tout de suite un petit détail: je n'ose pas croire qu'on me tiendra rigueur, ici, d'être un homme. La mode, ni les mœurs ne sont plus au féminisme radical. À une époque où les femmes ont presque obtenu d'être traitées comme des hommes, il m'apparaît équitable, en contre parties (si j'ose dire!), qu'un homme puisse être élu femme de l'année... En tout cas, j'avertis que je ne tolérerai pas qu'on me disqualifie sous le fallacieux prétexte de mon sexe...

Certes, cet honneur, dans ce qu'il aurait d'inattendu, serait en complète harmonie avec ma personnalité. Mais pour dire la vérité, il me vengera surtout de tous ces prix que je n'ai jamais eus, en particulier ceux que l'on a préférés donner à Réjean Tremblay. Si le Bleu et déjà été récompensé pour l'excellence de sa langue, je me dis que c'est la preuve qu'il n'est pas d'honneur contre-nature, et que rien ne s'oppose donc à ce que je sois nommé femme de l'année...

Mais vous me connaissez, je n'accepterais pas qu'on m'honore par complaisance. Encore moins sur le détestable principe de la discrimination positive. Je ne veux pas être choisi parce que quelqu'un, quelque part, se sera rendu compte de la criante sous-représentation des hommes dans le select groupe des dix femmes de l'année... (Parlant de sous-représentation, souvenez-vous: Un homme sur deux est une femme, disaient plaisamment les féministes des premiers combats. Il est grand temps, je crois, d'ajouter: Et vice et versa!)

Non, je ne veux aucune faveur. Je veux être choisi sur le mérite de mes réalisations. Et encore, pas n'importe lesquelles, pas les plus visibles... Certes, j'ai fait beaucoup pour les arts (encore récemment pour la chanson que j'ai ragailardie de mes viriles admonestations)... J'ai aussi donné une âme aux communications; quant à l'éducation je me suis particulièrement attaché à faire la vôtre, ce qui devrait me valoir au moins la canonisation... Enfin, je glisse discrètement sur mon action humanitaire, je ne ferai pas le compte public de mes amonitions; il me suffit de savoir qu'elles ont nourri quelques négrillons des hauts plateaux, et qu'elles sont déductibles de l'impôt...

Je vais vous le dire à la fin de quelques réalisations je me réclame: je veux être du nombre des dix femmes de l'année, au seul et unique titre de grand défenseur de la condition féminine... Parfaitement madame!

Quand j'ai entendu parler pour la première fois d'amélioration de la condition féminine, je fus bien embarrassé... Améliorer quoi? Je venais justement de repeindre notre cuisine et de l'équiper du dernier cri de l'électro-ménager. Ma femme était folle de joie et je l'entends encore dire à son amie Lucie: « C'est bien simple, il me traite comme une princesse! »...

Vous ne me croirez peut-être pas, mais j'ai réussi quand même, à force de caresses et d'attentions, de compliments sur sa crème de céleri, j'ai réussi à la transporter plus haut encore, au sommet de sa condition féminine... Pleure-t-elle en coupant les oignons? Je me précipitais, épongeais ses beaux yeux, la mouchoir; là, souffle fort mon minou, et maintenant, l'autre narine...

Mais vous savez comment elles sont, plus vous leur en donnez, plus elles en veulent. La mienne, comme la chèvre de monsieur Séguin, se mit en tête de quitter son paradis...

— Je veux aller travailler, je m'ennuie ici!
— Mais le loup te mangera!
— Youppi!

Elle voulait voler de ses propres ailes? Soit, je ne serai pas celui qui l'empêcherait de sortir du nid. Au contraire, j'ai appelé quelques amis qui étaient dans les affaires, pour leur demander s'ils avaient besoin d'une bonne, d'une femme à tout faire, un peu réceptionniste, un peu infirmière, une mère et encore très décorative... Non merci, ils n'avaient besoin de personne, ils étaient très satisfaits de leur propre secrétaire...

Alors elle prit sa condition féminine en main. Elle sortit beaucoup, allait à des réunions, des manifestations... Du jour au lendemain, elle se mit à me dire des choses que je ne comprenais pas très bien. Comme par exemple, un soir, j'étais mon manteau dans l'entrée:

— C'est toi, déjà?
— Comment ça, déjà? T'aurais préféré que je rentre plus tard?
— Plus tard, ou mieux encore pas du tout. Sais-tu, je me sens moins seule quand t'es pas là...

Je faisais ce que je pouvais, mais j'apprenais beaucoup moins vite qu'elle. Quand elle est devenue lesbienne et chauve, moi je venais tout juste d'apprendre à recoudre un bouton. Et aujourd'hui, 15 ans plus tard, alors que je suis enfin un féministe accompli, la tabarnak vient de se remarier avec un pompier, ils ont acheté un bungalow tout équipé à Beaconsfield, et elle parle de lui faire un enfant...

On en est là. Les femmes ont baissé les bras, même les plus fortes. Le féminisme moribonde. On ne parle plus que de retour en arrière.

Les dix femmes de l'année? Je mérite d'en être bien plus que toutes ces renégates qui ont fait un beau voyage, et après s'être fait reluire la toison, s'en retournent pleines d'usages et raison, vivre entre leurs époux le reste de leur âge.

Vous voulez que je vous dise mieux que ça? Les dix femmes de l'année, ça devrait être dix gars.

CENTRE D'EXAMENS POUR HOMMES D'AFFAIRES Une « enclave privée », dit le syndicat

■ Le syndicat des travailleurs de l'hôpital Notre-Dame estime que l'ouverture prochaine d'un centre d'examen médicaux pour hommes d'affaires, dans cet établissement, ne favorisera que les mieux-nantis.

Alors que le « monde ordinaire » voit diminuer ses services de santé, l'hôpital crée une « enclave privée » à l'intérieur d'une institution financée par le gouvernement, et il la réserve uniquement à une catégorie de la population, a expliqué hier le syndicat dans un communiqué.

Selon le syndicat, d'autres groupes dans la société — par exemple, les mères de famille ou les travailleurs accidentés — souffrent autant du stress que les hommes d'affaires. De plus, l'organisme réfute les arguments de la direction de l'hôpital qui affirme que les gens d'affaires n'ont pas suffisamment de temps pour attendre en ligne dans les hôpitaux.

Par ailleurs, le syndicat fait remarquer que la mise sur pied de ce nouveau service coïncide avec la fermeture temporaire d'une centaine de lits, à l'hôpital Notre-Dame, en raison d'un manque d'effectifs.

SOLDES DE PÂQUES astral

LA VENTE SE TERMINE LE 5 AVRIL 86.

2^e jeu de 24 photos couleur gratuit

LORSQUE VOUS DONNEZ UN FILM À DÉVELOPPER

Objectif image 28mm grand-angle P
Objectif grand-angle compact, traité multicouches. Super pour les photos de groupes et les paysages panoramiques. Ord. 69.77

Image 135mm F/2.8
Téléobjectif compact à optique traitée multicouches et ouverture rapide à F/2.8. Super pour le portrait, les clichés sur le rif et en voyage! Ord. 79.77

99⁹⁹ Pour deux objectifs

Film couleur Astral à haute définition
2 films de 135-24 poses ou de 110-24 poses (ord. \$6.58)

2/3⁹⁹ Rabais 40%

MAXXUM Minolta Maxxum
Appareil 35mm à système autofocus incorporé. Contrôle et transport du film motorisés. Affichage complet de l'information et débrayage de l'automatisme. Obj. 50mm F1.7. Prix en vigueur jusqu'au 22 mars 86. **399⁹⁹**

Minolta X-370
Appareil 35mm reflex à exposition automatique contrôlée au Quartz et lecture en mode manuel possible. Objectif 50mm F/2. **219⁹⁹**

Rabais \$10 Minolta AFE Quartz
Appareil 35mm autofocus avec avance et rebobinage du film motorisés. Doit-être au quartz qui imprime la date sur vos photos! Couvre objectif et flash incorporés. **169⁹⁹**

Canon
Rabais \$10 Canon Sprint
Appareil 35mm autofocus à chargement, avance & rebobinage du film motorisés, flash électronique et objectif macro. Etui compris. **139⁹⁹**

Image UF 2
Appareil 35mm à mise au point pré-régulée, avance & rebobinage du film motorisés et flash électronique incorporé. **69⁹⁹ IMAGE**

Image C-18
Flash électronique compact, automatique, idéal pour les appareils compacts. **19⁹⁹ IMAGE**

Flash zoom Image CZ-65
Flash électronique, récupérateur d'énergie avec tête orientable zoom! **49⁹⁹ IMAGE**

ALBUM DESIGNER AVEC PAQUET-BONI 10 PAGES GRATUIT! 6.77

RABAIS JUSQU'À 39% SUR LES AGRANDISSEMENTS COULEUR!

astral

Tout Pour La Photo

DEVELOPPEMENT COULEUR SUR PLACE

Place Alexia-Nelson 933-7209 Place Villa-Marie 878-9821 7038, Saint-Hubert 875-1435 Galeries d'Anjou 354-2001

Place Verlu 336-8272 Mail Champlain 871-5935 Rockland Centre 733-2969 Centre d'échecs Boulevard 721-3936

Centre Fairview 565-6563 Place Bonaventure 878-4378 Les Promenades St-Bruno 653-8826 Complexe Desjardins (Métro) 843-8219

Carrefour Laval 687-7968 1481, Ste-Catherine Ouest 935-1154 2030, Université 649-7341 Côte Dorval 636-4221 Cité-des-Neiges Plaza 343-5209

Dépanneur poignardé

■ Un dépanneur a été poignardé à deux reprises à l'abdomen par des individus qui ont fait irruption dans son commerce, boulevard de Maisonneuve, hier matin.

M. Thao Khamala, 42 ans, a été conduit à l'hôpital Notre-Dame où son état est jugé satisfaisant. C'est un client qui a aperçu la victime gisant sur le sol, dans une pièce adjacente au commerce. Les policiers poursuivent leur enquête pour retrouver les coupables.

PRÊTS

commerciaux seulement sans nantissement.
Rapid Finance Co. Ltd.
342-4488

PERSONNES SEULES

Venez rencontrer des gens dynamiques et cultivés de votre groupe d'âge

PROCHAINS COCKTAILS
Vend. 14 mars de 20h30 à 22h30 au Sheraton St-Laurent (Longueuil)
Merc. 19 mars de 20h00 à 22h00 au Sheraton Laval
Vend. 21 mars de 20h30 à 22h30 au Sheraton St-Laurent (Longueuil)
Coût: 12\$ (tenue de ville requise)
Réservations obligatoires: 381-4428

LE CERCLE DES RENCONTRES ENR.

CLINIQUE DE DENTUROLOGIE
Serge Raymond, d.d.
denturologiste

FABRICATION ET RÉPARATION DE PROTHÈSES DENTAIRES

4395, av. Verdun, suite 22
Triangle rue Riel, près station de métro Verdun
Pour rendez-vous: 769-5581
Du lundi au vendredi: 9 h à 20 h
Le sam. de 9 h à 17 h

Pierre-Normand Lachapelle est cité à son procès

■ Au terme d'une enquête préliminaire qui n'a duré qu'une demie journée hier, un des anciens directeurs du CLSC Octave-Roussin de Pointe-aux-

JOYCE NAPIER

Trembles, Pierre-Normand Lachapelle, a été cité à son procès pour avoir menacé un concierge du centre avec un revolver.

C'est le juge Luc Trudel, de la Cour des sessions, qui a décidé, après avoir entendu le témoignage de la victime présumée, qu'il y avait une preuve suffisante pour citer l'ancien directeur des ressources matérielles du centre à son procès.

Lachapelle, 37 ans, qui a donné sa démission le mois dernier, est accusé d'avoir menacé le concierge Yves Duval, 20 ans, et d'avoir eu en sa possession une arme à feu qu'il a braquée sur sa victime dans la salle de bain d'un bistro la nuit de la Saint-Sylvestre.

D'après le témoignage de Duval, le 31 décembre dernier il était au Bistrot Le Plateau en compagnie d'un autre concierge, Jean-Pierre Couët.

Lachapelle était assis avec le Dr Marc Lavallée, ancien directeur du centre Octave-Roussin. Le concierge a expliqué qu'il était dans la salle de bain quand Lachapelle, qui l'aurait suivi, est

entré, a braqué son arme sur lui pour lui demander de retirer un gilet que Duval avait déposé contre lui. A ce moment-là, Couët est entré pour voir Lachapelle son arme à la main.

Duval avait dit au tribunal qu'il n'avait porté plainte contre son ancien patron que le 7 janvier dernier parce qu'il avait été profondément marqué par cet incident.

Le témoin a également soutenu qu'il avait déjà pris de la cocaïne mais jamais quand il était de service. Parfois même, d'ajouter Duval, Lachapelle lui fournissait de la drogue.

Lachapelle a été arrêté au début du mois de février. Après

avoir passé la fin de semaine derrière les barreaux, il a été libéré moyennant un cautionnement de \$1 000.

On sait que depuis juillet dernier, le CLSC Octave-Roussin est le sujet d'une enquête publique qui fait couler beaucoup d'encre. Lors de son témoignage devant cette commission le mois dernier, Duval avait raconté cette même version des faits.

On sait aussi que le Dr Lavallée, directeur du centre depuis 1979 que des témoins ont qualifié d'habitué de la cocaïne, et Lachapelle, son grand ami, ont tous deux démissionné voilà un mois.

Accusé de voies de fait, un caméraman de R.C. est acquitté

■ Au terme d'un procès qui a duré moins d'une journée hier, un caméraman de Radio-Canada, Ronald Armstrong, accusé de voies de fait sur un policier de la Communauté urbaine de Montréal, a été acquitté.

En rendant sa décision, le juge Gabriel Lussan, de la Cour des sessions, a souligné que pas un seul témoin est venu corroborer la version de la victime pré-

mée, le policier Alain Huot, qui était chargé de maîtriser la foule lors de l'incident.

L'instruction a révélé que la fin de semaine du 15 septembre dernier, pendant une prise d'otage de trois jours dans le quartier Saint-Michel, Armstrong, un employé contractuel de la société d'État, travaillait avec son fils, Ronald Armstrong junior et l'amie de celui-ci, Chantal Beyries.

La police avait fait évacuer les spectateurs pour avoir un périmètre de sécurité autour de la maison, où Réjean Mathurin, un évadé de prison, avait pris une famille en otage.

À un moment donné, des policiers ont demandé à Beyries, qui se trouvait à l'intérieur de ce périmètre sans carte de presse, d'évacuer les lieux. Le fils du caméraman décidait de la défen-

dre et Armstrong lui-même tenta de convaincre les policiers qu'elle ne présentait aucun danger. Il s'ensuivit une échauffourée et quatre policiers saisirent Armstrong. Huot a été le seul à soutenir que le caméraman l'avait frappé. Les trois autres policiers qui ont témoigné chacun à leur tour ont dit au tribunal qu'ils n'avaient pas vu Armstrong frappé le policier.

Le Dr André Barbeau meurt d'un infarctus

■ Décédé dimanche des suites d'un infarctus, le Dr André Barbeau avait contribué, en 15 ans, à faire avancer de façon prodigieuse la recherche sur l'ataxie de Friedreich.

BRIGITTE GAUVREAU

L'espoir que le Dr Barbeau avait insufflé aux victimes de cette impitoyable maladie, ne s'éteindra pas, assurait, hier, son collaborateur, patient et ami, Claude Saint-Jean, président de l'Association canadienne de l'ataxie de Friedreich.

Depuis leur alliance, en 1972, Claude Saint-Jean et le Dr André Barbeau avaient amassé, par l'entremise de l'Association canadienne de l'ataxie de Friedreich, plus de \$3 millions, versés en totalité à des chercheurs.

Hier, Claude Saint-Jean se remémorait ce jour de 1968, où, déjà atteint d'ataxie, il était allé sonner à la porte du Dr Barbeau, lui demandant de former un comité scientifique dont l'objectif serait, ni plus ni moins, de trouver la cause de l'ataxie de Friedreich dans les dix années à venir. « Il m'avait répondu: reviens me voir quand tu auras des fonds. Plus tard, il m'a avoué qu'il avait voulu me décourager pour ne plus entendre parler de moi. Il en avait déjà vu d'autres dont les grands idéaux ont pris le bord au bout de trois ou quatre ans. »

Claude Saint-Jean avait l'étoffe des plus persévérants. Et le Dr Barbeau lui avait enfin donné son accord. On ne connaît toujours pas la cause de l'ataxie de Friedreich, mais le



Le Dr André Barbeau

comité d'études que présidait André Barbeau à l'Institut de recherche clinique de Montréal a identifié ses principaux facteurs et a dénombré pas moins de sept formes différentes d'ataxie.

Avant lui, souligne Claude Saint-Jean, on ne connaissait pratiquement rien de cette maladie héréditaire. « À peine une trentaine de cas étaient recensés au Québec. Aujourd'hui, on sait qu'il y en a 1 500. »

« En fait, ajoute le président de l'Association canadienne de l'ataxie de Friedreich, le prix Thérèse Casgrain que j'ai reçu, il y a quelques semaines — prix décerné annuellement afin de souligner la contribution de Canadiens à l'avancement d'une cause sociale et au mieux-être de leurs concitoyens —, c'est lui qui aurait dû le recevoir. »

RUEE VERS L'OR

GRAND SOLDE DE PICKUPS DODGE

« Le meilleur de Chrysler »

9,9%*

FINANCEMENT À TAUX RÉDUIT

500\$†

RABAIS-CHÈQUE

Directement de Chrysler. Pour un temps limité.

150\$**

Ensemble-options Prospector I

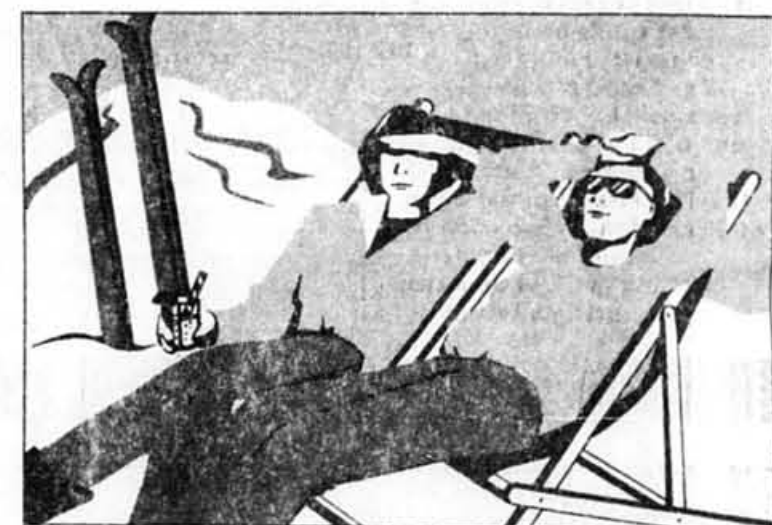
450\$**

Ensemble-options Prospector II

950\$**

Ensemble-options Prospector III

POUR UN TEMPS LIMITÉ. VOYEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE DODGE OU PLYMOUTH POUR « LE MEILLEUR DE CHRYSLER »



QUÉBEC ET LE MONT STE-ANNE, QUELLE DESCENTE!

Le Spécial ski de printemps à 69.50\$ comprend:

- Votre hébergement dans une chambre spacieuse
- Des petits déjeuners copieux à notre restaurant La Folie
- Vos diners chez Pinard et Cheddar, le café-terrace de l'hôtel
- Une fondue au fromage au Bar Sous-le-Cap
- Votre stationnement
- Une enveloppe pour vos skis
- Vos billets de ski « toute remontée » au Mont Ste-Anne
- Votre Passeport Après-Ski Le Concorde*
- Et les pourboires

SPÉCIAL SKI DE PRINTEMPS

Il a neigé au Mont Ste-Anne cette année! Avec un investissement de 16 millions de dollars pour ses canons à neige qui couvrent près de 80% des 32 pistes et des 3 versants, le Mont Ste-Anne offre cette année des neiges presque éternelles. Le Concorde, l'hôtel sur Grande-Allée, vous invite à participer à son super Spécial ski de printemps durant la période du 16 mars au 13 avril 1986. Vous pourrez y aller en grande pour 69.50\$ par personne, occupation double, par jour... tout compris.

CARTE DE TARIF—SPÉCIAL SKI DE PRINTEMPS

	2 NUITS/ 2 JOURS	3 NUITS/ 3 JOURS	4 NUITS/ 4 JOURS	5 NUITS/ 5 JOURS
ADULTE				
1 PERS. PAR CHAMBRE	202.00\$	303.00\$	404.00\$	505.00\$
2 PERS. PAR CHAMBRE	139.00\$	209.00\$	278.00\$	348.00\$
3 PERS. PAR CHAMBRE	118.00\$	177.00\$	236.00\$	295.00\$
4 PERS. PAR CHAMBRE	108.00\$	162.00\$	216.00\$	270.00\$
ENFANTS DE MOINS DE 14 ANS OCCUPANT LA CHAMBRE DES ADULTES	62.00	93.00	124.00	155.00

CONDITIONS
Le prix s'applique à une personne et comprend l'hébergement, les petits déjeuners, les diners, les remonte-pentes, le stationnement, une enveloppe pour les skis et une fondue au fromage. Les spéciaux sont valides pour un séjour minimum de deux (2) nuits.

Pour réserver, téléphonez sans frais directement au Concorde 1-800-463-5256.

LOEWS Le Concorde
QUÉBEC

1225, Place Montcalm, Québec (Québec), Canada, G1R 4W6.



LE BÉLIER AUX CORNES D'ACIER



TÊTES D'AFFICHE

Guy Pinard



Lucien Jasmin, un des pionniers du métro de Montréal

quette », a-t-il dit lors d'une récente conversation avec LA PRESSE.

M. Jasmin a pris sa retraite il y a trois ans, après avoir consa-

cré 37 années de sa vie à la société de transport, jadis connue sous le vocable de Montreal Tramways Co., Commission de transport de Montréal, puis Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal, avant d'adopter son nom actuel.

Et aujourd'hui, M. Jasmin meuble ses heures de loisirs en jouant au bridge et en voyageant beaucoup.

Le service des archives de la STCUM a retrouvé cette photo de M. Jasmin (à l'extrême-gauche) lors d'une séance d'information à l'intention de visiteurs étrangers.

Il était question récemment dans cette chronique des architectes du métro, que nous souhaiterions saluer au passage pour la qualité et la diversité des stations du métro de Montréal. Mais ces salutations doivent également s'adresser aux pionniers du métro, comme Lucien Jasmin par exemple.

En compagnie de Jean Émard, devenu plus tard surintendant général du métro, et de Jean-Paul Brunelle, M. Jasmin fut responsable à partir d'avril 1965 de l'entraînement des premiers opérateurs de métro.

« Nous n'avions même pas de voitures à notre disposition, et nous devions travailler sur ma-



Pour une bonne cause

L'organisation à but non lucratif connue sous le nom de « Les amis de Sylvie et Pierre » offrait sa partie de sucre annuelle dimanche, sous la présidence d'honneur de Frank Léveillé. Voué aux déficients mentaux, cet organisme est dirigé par Gilles Pilon, du Service des ventes de LA PRESSE. Sur la photo, on peut reconnaître, de gauche à droite, MM. Léveillé, Pierre Lamontagne et Gilles Pilon, Sylvie Pilon et Jean-Pierre Aumont, directeur général de « Les ateliers Le Cap ».



Photo Robert Maillocheux, LA PRESSE

Au générique

M. Raymond Medza, directeur général du Groupement des assureurs automobiles, tient à apporter son appui au président de la Commission de la sécurité publique de la CUM, M. Guy Descary, qui demande au ministre des Transports de modifier le Code de la sécurité routière afin de libérer les policiers de la CUM de l'obligation de remplir des rapports à la suite d'accidents ne causant que des dommages matériels. M. Medza rappelle que depuis 1979, le Groupement a maintes fois réitéré sa demande d'une généralisation de l'utilisation du Constat à l'amiable.

Grâce à l'aimable collaboration de Jean Lafleur, lui-même un ancien du Comité organisateur des Jeux olympiques (COJO), nous avons pu retracer quelques anciens du COJO. Ainsi, Michel Guay est au service du Crédit foncier, Yves Marin à celui de Peat Marwick, Yvan Dubois dirige toujours le centre de plein air Edphy, Lyssa Hébert est directrice de produits chez Labatt et Suzanne Allaire travaille chez Coefficiency.

Le Service des activités culturelles de la Ville de Montréal inaugure ce soir à 19 h, à la maison de la culture Marie-Uguay, (au 6052 boulevard Monk, à proximité du métro Monk), l'exposition de batik de Pauline Veilleux. L'inauguration sera rehaussée par un récital Lionel Daunais proposé par la soprano Claudine Côté, à 20 h 30. Soulignons qu'en plus d'être exposées au Québec, les œuvres de Mme Veilleux le furent à la galerie Hervieu La Placette, à Saint-Paul-de-Vence, sur la côte d'Azur.

Aménagement, de la plage municipale, réfection du théâtre d'été, aménagements, terrassement et construction d'un parc de jeux pour une garderie, réfection de deux parcs-écoles, aménagement de la Halte touristique, aménagement de 54 km de pistes de ski de randonnée avec construction de deux chalets, de deux abris, et de 21 ponts et ponceaux, mobilier pour le centre de ski municipal, etc. Grâce à leur infatigable travail, neuf groupes de bénévoles auront permis à la ville de Sainte-Adèle d'économiser plus de \$400 000, à la grande joie du maire Daniel J. Dubé. Parmi ces jeunes volon-

taires, on retrouvait Anne Lefebvre, de Saint-Bruno, Olivier Coudrave, de Montréal, Denis Ethier, de Lemoyne, et Line Juteau, de Blainville. C'était un projet Katimavik...

Les éditions LA PRESSE offriront incessamment l'album L'actualité illustrée LA PRESSE 1985. Suite logique de l'album Cent ans d'actualités publié à l'automne de 1984, cet album propose une page d'actualités par jour, du 20 octobre 1984 au 31 décembre 1985. Cet album ne sera cependant offert qu'en version de luxe, avec nom de l'acheteur gravé en lettres d'or, au prix de \$49,95.

L'Université du Québec, M. Adèle Cabana, de l'Université de Sherbrooke, M. Gilles Cloutier, de l'Université de Montréal, M. David Johnston, de l'Université McGill, M. Patrick Kenniff, de l'Université Concordia et M. Christopher Nicholl, de l'Université Bishop, lorsqu'il sera nommé, le futur recteur de l'UQAM viendra se joindre au groupe.

Le ministre Roch LaSalle poursuit actuellement sa convalescence en Floride, et selon Mme Maude Leclerc, son attachée de presse, M. LaSalle se remet très bien de la grave intervention chirurgicale qu'il a subie.

La Société générale du cinéma du Québec décernera le prix de la SGCO à deux réalisateurs québécois, lors d'une cérémonie officielle demain à 20 h, à l'hôtel Quatre-Saisons. La cérémonie est placée sous la présidence d'honneur de Lise Bacon, vice-première ministre et ministre des Affaires culturelles.

M. Serge Losique, le grand patron du Festival international du film de Montréal, quittera bientôt (si ce n'est déjà fait) le Canada en direction de la République populaire de Chine, où il ira visionner des films en vue du prochain festival.

Le réalisateur de cinéma Yves Simoneau, a tourné le message publicitaire du dernier jeu instantané de Loto-Québec, connu sous le nom de « Grand Prix ». Les rôles-vedettes ont été confiés au comique Pierre Verville et à la comédienne Monique Bélsie.

Dix ans après avoir ouvert son premier atelier de costumes, le Bisex New York, rue Beaubien, la styliste Linda Morisset se rapproche du centre-ville en ouvrant sa nouvelle boutique installée dans un édifice de trois étages au 4283, boulevard Saint-Laurent. Elle y offrira tous les services appropriés, de la création exclusive à la confection de type industriel pour le prêt-à-porter. L'ouverture officielle aura lieu le mercredi 12 mars, à 17 h.

À JEUDI

NOUS AVONS DES 1987 EN STOCK

LES PROS NISSAN DÉFIENT LE TEMPS

Des Sentra, des Stanza, des Maxima et des camions. Offrez-vous le modèle de l'année, 2 ans d'affilée. L'an prochain, votre 87 sera encore listée comme un modèle de l'année... **avantageux!**

MAINTENANT CHEZ LES 16 PROS NISSAN DU GRAND MONTRÉAL



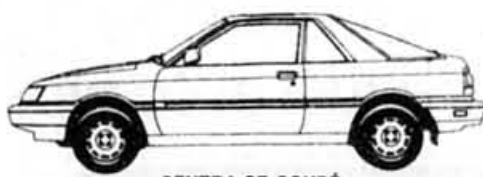
STANZA GXE 4 PORTES



STANZA 5 PORTES XE



MAXIMA GXE



SENTRA SE COUPÉ



KING CAB E 4x2



Procurez-vous le Programme Sécuritaire Prolongé - PSP une garantie supplémentaire sur votre véhicule.



Un choix brillant



AUTOMOBILES ALEXANDER INC.
SAINT LOUIS DE TERREBONNE
4100, chemin Gascon 477-1444
AUTO GOUVERNEUR INC.
LAVAL
1501, boul. des Laurentides 668-1650
GARAGE DUMOULIN LTÉE
Saint François, LAVAL
8115, boul. Lévesque 665-7450
GARAGE MODELAUTO INC.
POINTE AUX TREMBLES
12230 est, rue Sherbrooke 645-4546

AUTOMOBILES RÉAL CROTEAU LTÉE
LONGUEUIL
760 est, rue Saint Charles 677-8979
BELLEMARE NISSAN LTÉE
MONTREAL
10305, avenue Papineau 382-2780
LABELLE NISSAN
BLAINVILLE
818, boul. Labelle 430-4120
MANOIR NISSAN INC.
REPENTIGNY
225, boul. Brien 585-5824

BROADWAY AUTOMOBILE LTÉE
LASALLE
7550, rue Broadway 366-8931
BRUCY AUTO INC.
VAUDREUIL
900, boul. Harwood, route 342 455-1434
MERCIER NISSAN INC.
MERCIER
55 ouest, boul. Saint Jean Baptiste 691-9541
ROGER BAUDIN AUTOMOBILES INC.
MONTREAL NORD
10511, avenue Belvoir 321-8600

CITÉ NISSAN
MONTREAL
3500 ouest, rue Jean Talon 739-3175
FAIRVIEW NISSAN LTÉE
POINTE CLAIRE
345, boul. Brunswick 697-9141
SNYDER NISSAN LTÉE
LACHINE
125, rue Notre-Dame 634-7211
ST-EUSTACHE NISSAN LTÉE
SAINT EUSTACHE
801, boul. Sauve 472-8666

XEROX

Enfin, un ordinateur individuel qui pense, parle et écrit en français.

Xerox lance la version québécoise du XPC de la famille 6060



La venue sur le marché d'un ordinateur individuel intégré qui fonctionne entièrement en français est un événement. La famille d'ordinateurs individuels Xerox 6060 vous offre un clavier entièrement bilingue et la possibilité d'afficher à l'écran et d'imprimer le jeu complet des caractères français y compris les majuscules avec accents. La documentation est présentée dans un français clair et accessible. De plus, le logiciel ScreenMate vous permet d'effectuer simplement et en français,

toutes les opérations qui relèvent du système d'exploitation MS-DOS. Les

ordinateurs individuels

Xerox sont compatibles avec l'IBM-PC et peuvent exécuter les programmes près de deux fois plus rapidement que ce dernier.

Ils acceptent les versions françaises de progiciels

tels Wordstar, Lotus 1-2-3 et

dBase III, commercialisation

et appui étant assurés par Team Xerox.

Somme toute, à l'achat du XPC de Xerox, vous obtenez du même coup: les avantages d'un système de traitement de texte

au tiers du prix,

la polyvalence d'un ordinateur individuel avec plus

de rapidité, et l'appui du Team Xerox. Tout un programme à la mesure exacte de vos besoins.



Des solutions sur mesure

XEROX est une marque déposée de XEROX CORPORATION utilisée par XEROX CANADA INC. en tant qu'usager inscrit. XPC 6060 et ScreenMate sont des marques de commerce de XEROX CORPORATION. IBM PC est une marque de commerce de IBM CORPORATION. Lotus 1-2-3 est une marque de commerce de LOTUS DEVELOPMENT CORPORATION. Wordstar est une marque de commerce de MICROSOFT INC., dBase III est une marque de commerce de ASHTON TATE INC.



XEROX

Pour obtenir de plus amples renseignements, composez le numéro 1-800-387-1302, communiquez avec le bureau ou le Magasin Xerox de votre région ou postez cette partie détachable à Xerox Canada Inc., Case postale 337, Côte St-Luc, Québec H4V 2Y5.

J'aimerais:

- ☐ obtenir de plus amples renseignements
- ☐ qu'un de vos représentants communique avec moi
- ☐ assister à une démonstration

Nom _____

Fonction _____

Société _____

Adresse _____

Ville _____ Province _____

Code Postale _____ Téléphone _____
(Numéro du bon)

X86 MP1

Fournisseur officiel des copieurs et des duplicateurs.



Québec vend sa raffinerie de sucre à Lantic qui la fermera

Le gouvernement libéral a vendu hier la Raffinerie de sucre du Québec (RSQ), située à Saint-Hilaire, à la compagnie **Sucre Lantic Limitée** de Montréal, qui fermera l'usine.

GILLES GAUTHIER

Québec soutient que la production tant de la betterave à sucre que de l'usine se poursuivront si Ottawa adopte d'ici à samedi prochain «une véritable politique sucrière canadienne». Cependant, selon des porte-parole syndicaux, Jacques Langlois et Daniel Lussier, les employés de l'usine de Saint-Hilaire ont été avisés des hier qu'ils sont sans travail à compter de ce matin. «Les ministres Pagé et Fortier ne nous ont donné aucun espoir quand il nous a rencontrés hier matin», disent-ils.

Lantic achète du gouvernement provincial les actions de la RSQ contre une débenture de \$40 millions et verse une somme comptant de \$10 millions pour les actifs à court terme. Il s'engage de plus, déclaraient hier le ministre délégué à la Privatisation, Pierre Fortier et celui de l'Agriculture, Michel Pagé, à investir \$25 millions en cinq ans à son usine de la rue Notre-Dame à Montréal et à déménager son siège social de Toronto à Montréal.

Grâce au fisc

Le président de Lantic, Léo Labrosse, a déclaré hier à LA PRESSE que:

■ Lantic recouvrera son investissement grâce à des avantages fiscaux découlant de la transaction, à l'acquisition de la marque de commerce de la RSQ (Marie-Perle) et des contrats de cette dernière.

■ Si le siège social de Lantic est légalement situé à Toronto, les bureaux principaux se trouvent à Montréal et on ne prévoit pas de transfert d'employés de la Ville-Reine.

■ La création d'emplois sur la rue Notre-Dame sera «minimale» étant donné que les investissements (qui comprennent des travaux d'entretien) permettront d'accroître la productivité en modernisant les équipements.

Lantic annonçait par ailleurs hier «la construction de son siège social à Montréal». Vérification faite, Lantic louera en fait un des trois étages d'un nouvel immeuble qui sera construit par un promoteur dans l'axe de l'autoroute Décarie.

M. Labrosse confirme par ailleurs que Lantic paiera au gouvernement un intérêt annuel de 10 p. cent pendant 12 ans sur sa débenture et que le remboursement du capital s'effectuera au rythme de \$5 millions par an entre la septième et la onzième année, les \$15 millions restants étant versés pendant la douzième année.

Lantic est propriété à parts égales de Steinberg et d'une compagnie de Toronto, Jannock Limited, dont les autres filiales fabriquent de la brique, des produits d'acier, des transformateurs, etc.

Réactions

Selon le député péquiste de Verchères, Jean-Pierre Charbonneau, Lantic met la main, en achetant la RSQ, sur des contrats exclusifs de ventes de sucre Marie-Perle à Provigo, en vigueur jusqu'au 31 janvier 1988, et à Metro-Richelieu,

qui se terminera le 31 décembre 1989. «Ce qui la place, ajoute le député, dans une situation de quasi-monopole au Québec, au détriment des consommateurs». M. Labrosse ne voit pas en quoi la concurrence pourrait être affectée étant donné qu'en 1985, la RSQ s'est approvisionnée chez nous.

M. Pagé a déclaré hier que cette vente «met un terme à l'hémorragie de l'ordre de \$13 millions par année découlant de la non-rentabilité de la culture de la betterave sucrière et des opérations déficitaires de la RSQ». Il a ajouté que le régime de l'assurance-stabilisation présente un déficit accumulé de \$9 millions, que la RSQ a accumulé un déficit de plus de \$30 millions, que le gouvernement s'est engagé pour des sommes dépassant \$115 millions pour supporter les opérations de la RSQ et aurait dû injecter un autre \$55 millions pour complé-

ter le plan d'expansion qui avait été proposé, sans pour autant être assuré de la rentabilité.

La fermeture, provoquera 93 mises à pied dans l'usine, sans compter la perte de plusieurs centaines d'autres emplois directs et indirects. Le nombre de producteurs de betteraves était en 1985 de 103, comparativement à 368 en 1983.

Selon le député Charbonneau, la compensation fiscale consentie à Lantic permettrait à cette dernière de déduire de ses revenus les pertes résultant de la transaction.

M. Pagé explique par ailleurs qu'une véritable politique sucrière canadienne «devra permettre la production de betteraves et leur traitement sans les déficits que le Québec doit assumer dans le régime d'assurance-stabilisation des revenus (\$30 par tonne de compensation par an) et la RSQ (\$10 millions annuellement)».

Si cette politique «n'est pas assez favorable», de dire M. Labrosse, une partie des équipements pourra être transférée à l'usine de la rue Notre-Dame. «Certains pays, ajoute-t-il, ont également démontré un intérêt pour l'équipement».

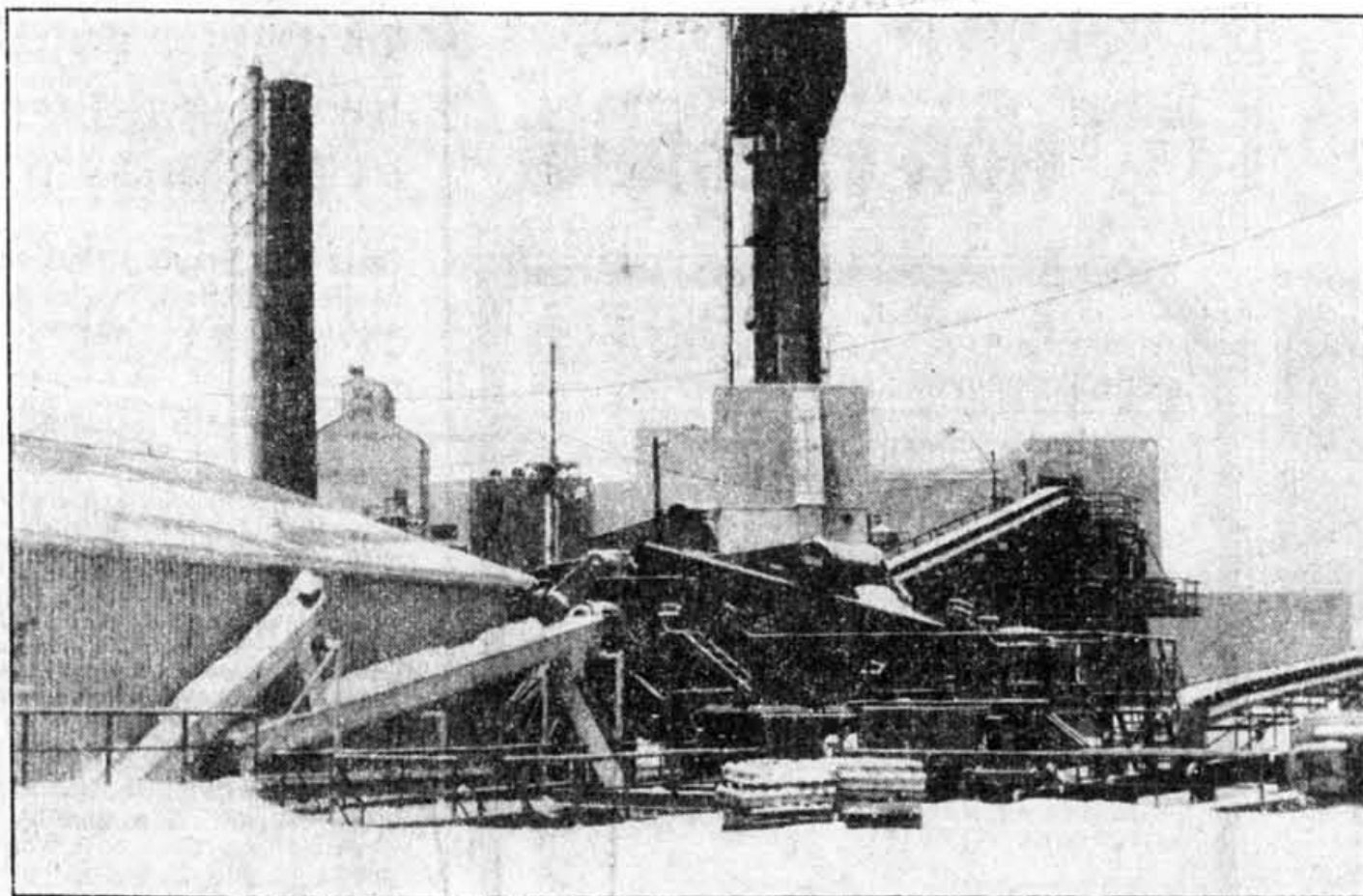
M. Charbonneau dit qu'il ne reste plus au Canada que trois producteurs et un seul au Québec. Lantic, outre son usine de la rue Notre-Dame (autrefois propriété de Sucre Saint-Laurent, acquise en septembre 1984 et comptant près de 300 employés), a des installations à Oshawa en Ontario et à St. John au Nouveau-Brunswick et sa production annuelle est au total de 400 000 tonnes. Il ajoute que les autres sont Redpath (200 000 tonnes), qui produit selon lui à plein régime à Toronto depuis qu'elle a fermé (en 1979) son usine de Montréal, et BC Sugar (200 000 tonnes). La capacité de la RSQ était

de 60 000 tonnes. M. Labrosse admet qu'il ne restera plus sur la marché local que Lantic, Redpath et du sucre importé selon lui «en assez grande quantité» des États-Unis.

Jean Garon

De son côté, M. Jean Garon, député de Lévis et ministre de l'Agriculture dans le gouvernement péquiste, a déclaré que la vente de la Raffinerie de sucre du Québec prouvait une fois de plus que le gouvernement libéral agit «comme un tenancier de bazar, qui vend des équipements à rabais, en fin de journée».

M. Garon ajoute qu'il y aurait sans doute lieu, de la part du bureau fédéral d'enquête sur les coalitions, d'examiner l'ensemble des transactions intervenues ces dernières années dans l'industrie canadienne du sucre. «Il ne reste que Redpath et Lantic dans le décor», a-t-il souligné.



Les installations de la Raffinerie de Sucre du Québec à Saint-Hilaire: la fin... ou le commencement d'une longue dispute?

VENTE DE LA RAFFINERIE GULF

Ultramar ne bougera pas avant juin

■ La pétrolière Ultramar, nouvelle propriétaire de la raffinerie de Gulf à Montréal-Est, ne veut rien décider «avant le premier juin» sur la vente éventuelle de sections de cette raffinerie à SNC, Lavalin ou à quelque autre société.

LAURIER CLOUTIER

Mais le ministre québécois de l'Énergie et des Ressources, John Ciacchia, précise en entrevue qu'il fait l'impossible pour faire débloquent le dossier avant juin afin de maximiser les chances du développement économique de l'Est de Montréal.

Le ministre explique que «plus ça retarde», plus la relance de la raffinerie de Gulf par le nouvel acquéreur éventuel deviendra difficile. Partis ailleurs, les

clients se montreraient plus réticents à revenir.

À Toronto, Ultramar confirme qu'elle a fixé au premier juin la date limite pour la réception de toutes les offres, que ce soit pour les installations pétrochimiques ou pour la raffinerie proprement dite.

Bill Berry précise qu'Ultramar s'est engagée d'ici là à garder Gulf «vendable et opérable». Après le premier juin, Ultramar examinera les offres et conclura ou non une transaction.

Les intéressés comprennent les firmes d'ingénieurs Lavalin et SNC mais aussi d'autres compagnies, affirme Bill Berry. Mais Ultramar a refusé l'offre de SNC, qui verra si elle en présentera une autre.

Par ailleurs, John Ciacchia déclare concernant le dossier de la papeterie de

\$354 millions de Matane qu'une «compagnie canadienne du Québec, du secteur des pâtes et papier», accepterait de prendre 50 p. cent des actions et de remplacer Saugbrugs au pied levé, si jamais la société norvégienne lui faisait faux bond.

Le ministre de l'Énergie n'a pas voulu identifier cette papeterie.

Il concluait récemment avec Ottawa un accord de principe sur le projet de Matane qui le «satisfait» mais dont il ne veut pas discuter des détails tant que les négociations avec Saugbrugs n'auront pas abouti.

Cris et Quebecair

En raison de tous ces efforts déployés avec Ottawa dans ce dossier, John Ciacchia ne voudrait pas garder «tous ses oeufs dans le même panier» si jamais

Saugbrugs refusait en dernière minute de lancer le projet de Matane, à 50-50 p. cent, avec la société d'Etat Rexfor. Quebecor s'est par ailleurs montrée intéressée à partager éventuellement en deux la participation de Rexfor.

À l'heure actuelle, les négociations «progressent» lentement avec Saugbrugs. Le ministre ne veut pas commenter davantage mais n'écarter pas des pépins, qui ne se présentent pas pour l'instant toutefois. Il n'a pas fixé d'échéancier avec Saugbrugs mais se montre impatient en raison de l'importance du projet pour la région de Matane.

John Ciacchia confirme enfin que les Cris, avec Air Q-Bec, «une compagnie rentable», se montrent intéressés à prendre une participation minoritaire dans Quebecair.

Le Canada à contre-courant

■ Pour bien des observateurs extérieurs, le Canada est un pays terne et sans histoire. On a pu le voir, par exemple, dans un dossier que l'hebdomadaire britannique *The Economist* a consacré récemment à notre pays.

C'est au Canada anglais que cette crise existentielle est la plus visible. La panique qu'y ont provoquée les perspectives de libre-échange avec les États-Unis dans les secteurs culturels en est un signe particulièrement frappant.

Pour compenser ce manque de personnalité, le Canada a parfois tendance à se démarquer, parfois de façon artificielle, en nageant à contre-courant dans certains domaines. C'est le cas, depuis un an, avec le prix du pétrole et de l'essence. Ça baisse partout à travers le monde, sauf ici.

Le même phénomène est en train de se produire du côté des taux d'intérêt. Le Canada détient en effet la palme des pires taux des pays industrialisés, sauf l'Italie, et fait en outre cavalier seul en traversant une période de hausse des taux, quand ils baissent partout ailleurs.

Les taux canadiens, les seuls à monter

Depuis des années, quand les taux montent au Canada, les explications du ministre des Finances et du gouverneur de la Banque du Canada étaient toujours les mêmes: «C'est la faute aux Américains! Quand les taux montent au sud de la frontière, le Canada, retorque-t-on à tout coup, doit faire la même chose pour éviter que le dollar perde trop de valeur».

Tout cela repose sur la nécessité, pour le Canada, de maintenir un écart entre ses taux et ceux des USA. Cet écart, de un ou deux points de pourcentage, selon le type de taux et la période, vise à attirer ici des capitaux qui iraient autrement fructifier ailleurs.

Mais, depuis la fin de l'année dernière, on assiste à un phénomène tout à fait différent. Les taux montent au Canada, mais pas aux États-Unis, où leur tendance est plutôt à la baisse.

Après avoir chuté jusqu'à 8,77 p. cent en octobre dernier, le taux d'escompte de la Banque du Canada a amorcé une remontée. Il a entrepris l'année à 9,49 p. cent et dépassé le cap des 12 p. cent il y a trois semaines. Il se situe maintenant à 11,74 p. cent, ce qui est énorme quand on sait qu'aux États-Unis, le taux d'escompte de la Federal Reserve Bank de New York est passé la semaine dernière de 7,5 à 7,0 p. cent.

Des écarts exceptionnels

L'élargissement de l'écart entre les deux pays est particulièrement frappant dans le cas d'un taux moins abstrait que le taux d'escompte: le taux préférentiel, celui que les banques exigent des sociétés les plus solides.

Au Canada, le taux d'escompte des banques atteint actuellement 13 p. cent. Aux États-Unis, il n'est que de 9,0 p. cent. Cela fait un écart de quatre points de pourcentage, ou de 400 points, comme diraient les financiers. Cela est tout à fait anormal car il s'agit d'un écart quatre fois plus important qu'en temps ordinaire.

En effet, au début de l'année, le taux préférentiel était de 10,5 p. cent ici et de 9,50 aux États-Unis, soit un écart de cents points. En mars dernier, l'écart était de 125 points. Cela montre à quel point la situation actuelle est déséquilibrée.

On observe le même phénomène, en plus marqué, avec les effets commerciaux à 30 jours. C'est ce taux d'intérêt, qui selon certains, reflète le plus fidèlement les écarts entre les deux pays. Au Canada, leur rendement s'établissait à 12,8 p. cent la semaine dernière. Aux États-Unis, le taux équivalent n'était que 7,71 p. cent. C'est un écart, majeur, de 509 points. Il y a douze mois, cet écart était inférieur à 200 points.

Un phénomène international

Cette tendance à la baisse, on la retrouve partout à travers le monde, sauf ici. Les autorités monétaires allemandes, par exemple, ont ramené la semaine dernière leur taux d'escompte de 4 à 3,5 p. cent, tandis que le Japon a fait de même, le portant de 4,5 à 4 p. cent.

Ces taux sont difficiles à comparer d'un pays à l'autre parce que le taux d'escompte a une fonction différente selon le fonctionnement de chaque marché monétaire. Mais on peut, avec des réserves, comparer les taux préférentiels des banques de ces différents pays.

Cette comparaison est cocasse: Canada (13,0 p. cent), Allemagne (7,25), Japon (5,69), Suisse (6,0), Grande-Bretagne (12,5 p. cent).

Une piètre consommation

Il y a au moins une consolation. La situation canadienne est à ce point pitoyable qu'elle peut difficilement se détériorer davantage. Tout indique que les taux vont baisser au Canada, mais il est de moins en moins évident qu'ils retourneront à ce que l'on pourrait appeler la normale.

La normale, quand on regarde où en sont les taux américains, serait un préférentiel des banques canadiennes à 10 p. cent, et non pas à 13,0. Mais le dollar est trop fragile. On comptait sur la confiance qu'inspirerait le budget Wilson pour redonner un peu de solidité à notre devise. Or, ce fut le contraire.

Un autre élément peut avoir un effet difficile à mesurer sur le dollar et, par conséquent, sur l'évolution des taux d'intérêt. C'est le prix mondial du pétrole. Cela peut améliorer la balance commerciale du Canada puisqu'on paiera moins cher pour le pétrole importé. Mais ces faibles prix compromettent la seule méthode sur laquelle comptait le gouvernement conservateur pour remonter le dollar sans faire grimper les taux d'intérêt.

Les conservateurs comptaient beaucoup sur l'afflux de capitaux étrangers, surtout américains, qui reviendraient au Canada, grâce au climat de confiance instauré par le nouveau gouvernement. Mais la crise mondiale du pétrole met à toutes fins utiles un point final aux grands projets énergétiques canadiens et donc, aux investissements massifs. Le dollar et les taux d'intérêt s'en ressentiront.



Société Nationale de Fiducie

Un trust offrant une gamme complète de services financiers...

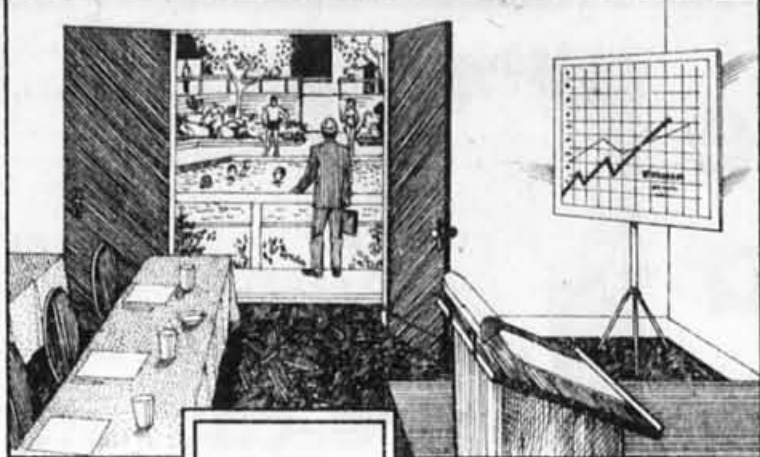
Entre autres: ■ CERTIFICATS DE PLACEMENT GARANTI ■ REÉR CERTIFICATS DE PLACEMENT ■ RPE ■ REÉR AUTOGÉRÉ ■ REÉR OBLIGATIONS D'ÉPARGNE ■ REÉR HYPOTHÈQUE ■ FONDS SNF ■ REÉR COLLECTIF ■ FERR ■ RÉA ■ RENTE CERTAINE ■ HYPOTHÈQUE ■ RPDB ■ RSR

...et qui vous conseille.

844-2050
(Montréal)
1-800-361-8625
(sans frais)
CONSEILS FINANCIERS

Des amis... bien placés.

RÉUNION D'AFFAIRES SOUS LES TROPIQUES



65\$*
par chambre,
par nuit

Travaillez sans être dérangés au Château de l'Aéroport. Nous avons tout ce qu'il faut pour assurer le succès de vos réunions d'affaires.

Même la tranquillité. Mais une fois le boulot terminé, nous avons aussi tout ce qu'il faut pour vous divertir. Et Montréal n'est qu'à 35 minutes.

Vous profiterez de : • luxueuses chambres insonorisées • salle de réunion principale sans frais • suite à titre gracieux • deux pauses café gratuites par jour • utilisation de notre matériel audio-visuel sans frais • un choix de 16 salles de réunion • films en circuit fermé.

Assurez-vous une prochaine réunion d'affaires hors de l'ordinaire. Utilisez à

volonté notre atrium tropical avec piscine, tourbillon, sauna et courts de squash. Faites bonne chère à notre salle à manger La Serre. Le stationnement est gratuit pour clients enregistrés.

Pour plus de renseignements sur notre offre de réunion d'affaires, appelez (514) 476-1611 ou notre responsable des réservations de groupe au 1 800 268-9420.

*Tarif établi pour un bloc minimum de 10 chambres, une ou deux personnes par chambre. Plan américain complet: 99\$ par personne, une personne par chambre. Tarif double aussi disponible. Tarifs sujets à changement sans préavis.

CP Hôtels « Le Château de l'Aéroport »
C.P. 60
Aéroport International de Montréal
Mirabel (Québec) J7N 1A2
(514) 476-1611

CP et « » sont les marques déposées de Canadian Pacific Limited.

500
ouest

Shorlbrook

- Adresse prestigieuse dans un édifice moderne
- À un coin de rue du métro McGill
- Possibilité de louer de grandes superficies
- Stationnement intérieur
- Aménagement, clefs en main
- Taux très compétitifs pour bureaux et commerces

Contactez
Paul Caden au
287-1852



«Courtiers protégés»

UNE CONFÉRENCE?

NE DÉCIDEZ RIEN!

SANS NOUS APPELER.

À l'Hôtel l'Estérel dans les Laurentides, nous sommes passés maîtres en planification de conférences.

Un simple coup de téléphone et notre personnel vous dira ce que nous pouvons faire pour vous et se chargera de tout, sans tarder.

Pour notre équipe de spécialistes, l'art d'organiser et de coordonner des ateliers de travail, des séminaires, des réunions de ventes et des conférences n'a vraiment plus de secret.

Alors ne décidez rien sans d'abord nous appeler.
Composer (514) 228-2571
À Montréal: 866-8224.

Installations modernes:

21 salles de réunions équipées d'appareils audio-visuels sont à votre disposition pour accueillir des groupes de 10 à 300 personnes.

Une cuisine raffinée: une tradition à l'Estérel.

Loisirs: Le nouveau centre de sports intérieurs comprend deux courts de racquetball, un gymnase, une piste de jogging et une piscine chauffée. On peut aussi pratiquer les sports d'été ou d'hiver.

Emplacement: À une heure de route au nord de Montréal. Loin de la ville, du bureau et du téléphone.

À l'Estérel, vos affaires nous tiennent à cœur.



Hôtel l'Estérel

C.P. 38, Ville d'Estérel (Québec) J0T 1E0

Voici l'Audi 5000 CD Turbo quattro.

Une élégante berline dotée de la technique de pointe de la traction quattro, qui procure une traction exceptionnelle. Ce système à toutes roues motrices à fonctionnement constant, aidé du système anti-blocage des freins, permet au conducteur de maîtriser la voiture avec plus de confiance et plus de sûreté.

La carte Audi.

La caractéristique unique qui paie à peu près tout, sauf votre carburant, pendant 3 ans, kilométrage illimité. Nous vous donnerons tous les détails.



La grâce de l'Audi et la maîtrise de la traction quattro.

Pour faire l'expérience de cette remarquable voiture, envoyez-nous votre carte d'affaires ou appelez-nous dès aujourd'hui.

Audi

À l'avant-garde du génie automobile.

Arbour

700, boul. des Laurentides
Pont-Viau, Laval Tél.: 382-2731

PROMOTION SPÉCIALE CHEZ ARBOUR AUTO

Prenez livraison d'une Audi et bénéficiez de l'utilisation d'un téléphone cellulaire Cantel® pour une période de 2 mois.

Centre de perfectionnement

HEC 75
une affaire d'excellence

Pour ceux qui s'intéressent aux projets d'investissement

Gestion de l'investissement et prise de décision financière

23, 24 et 25 avril 1986
09:00 à 17:00

Apprenez comment utiliser les diverses méthodes d'analyse de rentabilité de projets d'investissement : les techniques d'actualisation, les critères d'évaluation, la détermination des coûts pertinents à la prise de décision, l'analyse du risque.

Voyez comment analyser des décisions portant sur la location-achat.



M. Pierre Langevin
L.Sc. comm.
D.E.S. econ. appl.
C.A.

Professeur de finance à l'École des H.E.C., M. Langevin est aussi économiste et conseiller en administration. Il a auparavant participé à titre d'expert-conseil à plusieurs projets dans différents types d'organisations.

Participants: tous les cadres impliqués dans les décisions d'investissement ou ceux qui font des analyses de projets d'investissement. (Aucun préalable académique n'est requis.)

Date limite d'inscription: 9 avril 1986 (Le nombre d'inscriptions est limité; réservez dès maintenant.)

Comment s'inscrire: communiquez avec le Centre de perfectionnement de l'École des Hautes Études Commerciales, au (514) 340-6001.

Conçu pour grandir au rythme de vos affaires, le BUSINESSCOM PLUS vous offre toutes les caractéristiques et les avantages du système téléphonique de la grande entreprise, à petit prix. Aucun petit système multi-lignes ne vous procurera autant de possibilités et de facilité d'opération. Grâce au BUSINESSCOM PLUS épargnez temps et argent chaque jour, et bénéficiez d'affaires prospères... au bout de la ligne.

Capacité du système:
de 2 lignes et 2 postes, jusqu'à 24 lignes et 64 postes

■ Possibilité d'expansion du système

■ Possibilité de restriction d'appels interurbains sur chaque appareil

■ Multiple circuits d'intercommunication

■ Annonce d'appels par haut-parleur ou transfert avec sonnerie

■ Appels conférences sans supervision

■ Appels conférences avec plusieurs intervenants, internes et externes

■ Composition abrégée

■ Possibilité de restriction d'appels après les heures d'affaires

■ Composition mains-libres

■ Sélection directe de poste

■ Indicateur de message en attente

PROMOTION PLUS

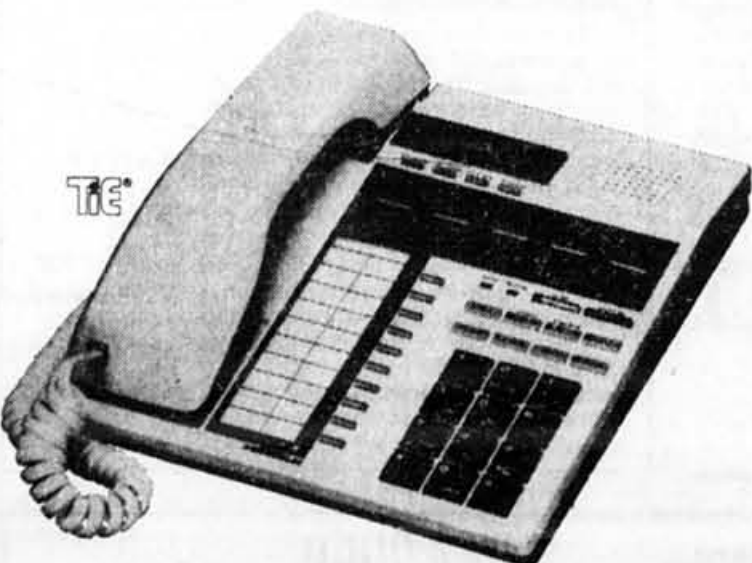
À l'achat d'un système téléphonique BUSINESSCOM PLUS, LANIEL TÉLÉPHONE substituera gratuitement un appareil BUSINESSCOM PLUS régulier par un modèle "exécutif" complètement mains libres avec affichage à cristaux liquides.

Cette promotion expire le 30/04/86

LANIEL
TÉLÉPHONE
COMMUNICATION

J'aimerais avoir plus de renseignements au sujet de votre produit et des services qui s'y rattachent.

Nom _____ Titre _____
Compagnie _____ Genre d'entreprise _____
Adresse _____
Ville _____ Code postal _____ Tél. _____



BUSINESSCOM PLUS™

Le système électronique à clés conçu pour la petite et la moyenne entreprise.

ÉCONO-FLASHES

ANDRÉ CHÉNIER

Dominion Textile veut discuter avec Avondale Mills

■ Dominion Textile, de Montréal, voudrait discuter avec le conseil d'Avondale Mills, fabricant de denim et fils de Sylacauga, en Alabama, sa proposition d'acheter Avondale pour la somme de \$96 millions ou \$24 par action. C'est le 27 février que Domtex a fait cette proposition. Mais on sait que, le 6 février, Avondale avait déjà accepté une offre de \$23,41 par action de Walton Monroe Mills Inc., de Monroe, en Géorgie. Selon Dominion Textile, Domtex avait déjà discuté de la possibilité de fusionner ses activités aux USA avec celles d'Avondale il y a plusieurs années et tenté, en janvier de cette année, de relancer la discussion à ce sujet. Mais, avant même la reprise des pourparlers, Avondale annonçait son accord avec Walton Monroe. Dans une lettre datée du 6 mars, Thomas Bell, président du conseil et chef de la direction de Dominion Textile, a demandé officiellement une entrevue avec les membres du conseil d'Avondale. M. Bell explique que l'offre de Domtex devrait être « discutée à fond », afin que le conseil d'Avondale puisse faire, en toute connaissance de cause, des recommandations aux actionnaires d'Avondale.

Dix entreprises du Québec au Japon

■ Les représentants de dix entreprises du Québec sont au Japon dans le cadre d'une mission d'accords industriels, sous le patronage du ministère du Commerce extérieur et du développement technologique. Les mêmes hommes d'affaires accompagnaient en Corée le ministre québécois de l'Industrie et du Commerce, Daniel Johnson. Par ailleurs, six entreprises oeuvrant principalement dans les secteurs de la construction et de l'équipement hôtelier font partie d'une mission de prospection des marchés jusqu'au 22 mars dans les îles de Saint-Martin, la Barbade et la Guadeloupe. Ces entreprises sont : CIG International, de Montréal; Industries Imetco, de Lachine; Industries MKE (1984) Inc., de Candiac; L.I.M.A. (location internationale de maisons Archimède), de Laval; Les Systèmes Archimède Inc., de Saint-Frédéric de Beauce et Fernand Bélanger Ltée, de Pointe-aux-Trembles.

Les économistes en congrès

■ C'est le 24 et 25 avril prochains que l'Association des économistes québécois tiendra son congrès annuel, au Château Frontenac de Québec. Ces assises auront pour thème: « Les politiques sociales: l'État protecteur en crise? ».

Assises de l'Association canadienne de l'électricité

■ Les assises de l'Association canadienne de l'électricité, divisions services à la clientèle et générale, se poursuivent jusqu'à demain, 12 mars, à l'hôtel Bonaventure de Montréal. Les conférenciers devaient aborder plusieurs sujets, notamment: le marketing, la situation économique, l'utilisation de l'intelligence artificielle (systèmes experts), l'électricité et le libre-échange, l'évaluation des obligations sur les marchés financiers, l'utilisation de micro-ordinateurs dans les réseaux locaux, les communications en temps de crise et le désastre de l'Océan Ranger.

Bérubé et Gagné se fusionne à Mallette, Benoît, Boulanger

■ M. Jean La Couture, c.a., président-directeur général de Mallette, Benoît, Boulanger, Rondeau et Associés, comptables agréés de Montréal, vient d'annoncer la fusion du groupe Bérubé et Gagné, de Baie Comeau, avec son groupe, ce qui porte le chiffre d'affaires global de la société à \$35 millions. Cette fusion donnera aux clients de Bérubé et Gagné l'accès aux services de Mallette, Benoît, Boulanger, Rondeau et Associés; de Mallette, Major, Martin, conseillers en administration; de Calculus-Logicon, conseillers en informatique et de Mallette, Benoît et Cie, syndics et gestionnaires. Mallette, Benoît, Boulanger, Rondeau et Associés comptent maintenant sept bureaux dans l'est du Québec (Baie Comeau, Trois-Pistoles, Rimouski, Mont-Joli, Amqui, Sept-Îles, Port Cartier), quinze associés et plus de cent employés. La société compte également des cabinets à Montréal, Québec, Sherbrooke, Drummondville, Longueuil, Magog, St-Jérôme, Sainte-Agathe, Saint-Jean-Port Joli, Saint-Pamphile et Montmagny.

Uni-Select achète un entrepôt dans les provinces Atlantiques

■ Uni-Select Inc., de Boucherville, a acheté d'Atlantic Automotive Warehousing, un entrepôt de 25 000 pieds carrés à Moncton, au Nouveau-Brunswick. « S'ajoutant au volume d'AAW, le volume actuel d'Uni-Select dans les provinces de l'Atlantique assurera un niveau de rentabilité intéressant et une part importante du marché dès la première année », a déclaré M. Robert Chevrier, président d'Uni-Select. Et les marchands-membres d'Uni-Select, entreprise spécialisée dans la distribution de pièces de rechange pour véhicules motorisés, bénéficieront d'un meilleur service parce que l'entrepôt régional réduira les délais de livraison de plusieurs jours.

Hees International complète l'acquisition de Hollinger

■ Hees International, de Toronto, a complété l'acquisition, de Hollinger Inc., de 19 906 200 actions ordinaires de Norcen Energy Resources et y détient maintenant 41 p. cent d'intérêts dans Norcen. Les actions de Norcen ont été achetées pour \$137,25 millions de billets et 6 millions d'actions ordinaires de Hees. Jusqu'au 31 décembre 1990, Hollinger s'engage à réinvestir \$50 millions dans les actions privilégiées convertibles de la nouvelle société de gestion Norcen Holding Co. Par ailleurs, Hees consent pour deux ans à Brascan Ltd. une option lui permettant d'acheter des intérêts dans Norcen Holding, en échange d'une autre option, celle-là consentie par Brascan pour la même période, permettant à Hees d'acheter la moitié des intérêts de Brascan dans Great Lakes Group. Brascan investira également \$50 millions dans les actions privilégiées de la société de gestion.

Pegasus Gold termine avec un déficit

■ Pegasus Gold a terminé son exercice financier avec un déficit de \$1 167 325 sur un chiffre d'affaires de \$18 855 000, en regard d'un bénéfice net de \$1 298 000 ou 14 cents par action sur des revenus de \$25 951 664 à l'exercice précédent. Il s'agit de dollars américains dans tous les cas. Selon la compagnie, la baisse de revenus peut être attribuée au prix plus bas de l'or, sans compter qu'il y a eu interruption de la production d'or en août dernier: la production a été de 60 400 onces, comparativement à 70 000 onces à l'exercice précédent.

La Banque Royale et des bons US

■ La Banque Royale du Canada offre 100 000 bons de souscription à trois ans, valables pour l'achat de bons du trésor américain à 8 1/4 p. cent échéant en mai 1991. La Banque Royale Orion de Londres dirige le syndicat de souscription. Chaque bon de souscription permet d'acheter pour \$1 000 de bons du trésor américain au prix de 103 1/4, jusqu'au 15 mars 1989. Selon la Banque Orion, les bons se négocient à \$32,50.

Raffinage de betteraves à sucre

■ Redpath Industries, de Toronto, a fait savoir hier que Western Sugar Co., filiale de Refined Sugars Inc., entreprise associée de Yonkers, État de New York, a conclu un accord pour l'acquisition et l'exploitation de raffineries de betteraves à sucre à Greeley et Fort Morgan, au Colorado, de même que de certains terminaux. La transaction de \$6 millions (US), qui comprend l'achat de certaines pièces d'équipement manufacturier et agricole, est conditionnelle au feu vert de la Cour américaine des faillites à Dallas parce que les actifs qui doivent être achetés sont sous la garde d'un syndic.

Un logiciel jetable

■ Une jeune compagnie d'informatique, le CIAP ou Centre de micro-informatique du Plateau (Montréal), a lancé un logiciel professionnel jetable, Impôt 1985. Ce logiciel a uniquement pour tâche de préparer la déclaration d'impôt de l'année en cours, permettant de procéder à tous les calculs à partir des barèmes en vigueur cette année. Il fonctionne sur des ordinateurs très populaires, le Commodore 64 et les IBM PC, PCjr., AT et compatibles.

Lavo acquiert le fabricant de margarine DPM Thibault

Le groupe Lavo, entreprise familiale québécoise qui est devenue, en cinq ans, le géant canadien de l'eau de javel, avec des ventes de \$45 millions, vient d'acquiescer une participation majoritaire dans le fabricant de margarine DPM Thibault.

La transaction, évaluée à un peu plus de \$2 millions, a été entièrement financée à même les

CLAUDE PICHER

fonds propres de Lavo. Dans l'immédiat, c'est une acquisition qui porte le chiffre d'affaires du groupe à \$60 millions, et son nombre d'employés à 250. Les frères Guy et Paul Bouthiller, respectivement président et vice-président exécutif de Lavo, n'ont visiblement pas l'intention de s'arrêter en si bonne voie : dans leur esprit, il est clair que l'acquisition de DPM Thibault ne constitue que la première étape d'un programme de diversification. D'ici trois ans, on ne vise rien de moins qu'un chiffre d'affaires de \$100 millions. La compagnie n'est pas inscrite à la cote de la Bourse de Montréal, mais ses dirigeants envisagent de le faire d'ici quatre ou cinq ans.

Mais pourquoi donc un fabricant de détergents achète-t-il un fabricant de margarine? « Nous cherchions à prendre de l'expansion depuis déjà quelque temps », commente Paul Bouthiller. « Comme Lavo contrôle déjà 70 p. cent du marché de l'eau de javel au Québec (et 40 p. cent en Ontario), il nous fallait trouver un autre secteur. Nous cherchions une compagnie bien établie, financièrement saine, un produit avec un fort



Le président du groupe Lavo, Guy Bouthiller (à droite), s'entretient avec le président de DPM Thibault, Camille LeBon, lors de l'annonce de la transaction qui permet à Lavo de se diversifier dans le secteur de l'agro-alimentaire. Avec l'acquisition de Thibault, le groupe Lavo affiche maintenant un chiffre d'affaires de \$60 millions.

potentiel, qui s'appuierait sur un réseau de distribution compatible avec le nôtre. DPM Thibault

répondait à tous ces critères ». La direction de la compagnie Thibault demeurera en place.

Le groupe Lavo, propriété de la famille Bouthiller depuis 1948, a connu un développement extrêmement rapide depuis dix ans, déclinant son chiffre d'affaires au cours de cette période. Lavo fabrique notamment les marques de commerce La Parisienne, Lavo, Old Dutch, Trend, Sweetheart, Cameo, Printemps. La compagnie réalise les deux tiers de ses ventes au Québec, le tiers en Ontario. Ses installations principales, situées dans la région montréalaise d'Hochelaga depuis 35 ans, emploient 150 personnes.

DPM Thibault, une autre entreprise familiale, est engagée exclusivement dans la fabrication de margarine. Par l'intermédiaire de ses marques de commerce Thibault, Golden et Crénex, ainsi que des marques-maison de Steinberg, Provigo, IGA et Métro-Richelieu, la compagnie contrôle 25 p. cent du marché québécois. Ses installations sont situées à Trois-Rivières. La compagnie a plus que doublé sa production depuis dix ans. Au cours des cinq dernières années, son chiffre d'affaires est passé de \$9 à \$15 millions.

à eux seuls atteignent près de \$1,5 milliard. Ses excédents accumulés (profits) totalisent \$180 millions.

L'an dernier, L'Industrielle s'est particulièrement montrée active dans l'immobilier, avec trois principaux projets: la Tour de L'Industrielle, avec First Québec Corp. dans la rue McGill College, l'édifice de la filiale informatique IST, au nord de Montréal, et le projet de développement de Sainte-Foy, qui ne touche que 10 p. cent de la banque de terrains de la compagnie. La participation de la firme elle-même s'est élevée à \$65 millions.

dernier 3,7 p. cent de ses affaires en Ontario. Détenant 16 p. cent du marché québécois, L'Industrielle espère en gruger progressivement autant dans le marché ontarien.

Pour les ventes d'assurance-vie individuelle, L'Industrielle occupe le 3^{ème} rang au Canada, et le 5^{ème} pour le volume de couverture d'assurance en vigueur.

26 p. cent

Les ventes d'assurance-vie individuelle se sont accrues de 26 p. cent l'an dernier, pour une valeur de couverture d'assurance de \$5 milliards.

Les actifs de L'Industrielle-vie

APRÈS LES PROJETS IMMOBILIERS L'Industrielle veut doubler ses affaires en Ontario

L'Industrielle, compagnie d'assurance sur la vie, veut doubler ses affaires en Ontario d'ici à un an.

LAURIER CLOUTIER

En entrevue, dans le cadre de l'assemblée annuelle de la compagnie à Québec, le président de L'Industrielle, Robert Bégin, déclare que la planification est déjà fort avancée, avec la filiale de Vancouver, en vue du développement du marché ontarien. C'est de Toronto qu'on y accentuera la présence.

La société, fort concentrée au Québec jusqu'ici, réalisait l'an

CCFL

- Projets d'expansion
- Acquisition d'entreprise(s)
- Restructuration financière
- Financements adaptés à vos besoins...

CORPORATION CANADIENNE DE FINANCEMENT LTÉE

MONTRÉAL (514) 287-9884 TORONTO



Place Sherbrooke
1010, rue Sherbrooke ouest

La Great-West
compagnie d'assurance-vie

en association avec

Association de bienfaisance et de retraite
des policiers de la Communauté urbaine de Montréal

Régime de retraite des employés
de Consolidated-Bathurst Inc.

Montow & Co
(Régime de retraite des employés de Northern Telecom
et des Recherches Bell Northern)

a été représentée par Fiducie Marcil
lors de la récente vente d'un intérêt
indivis de 50% de la propriété à

Sun Life du Canada
compagnie d'assurance-vie

FIDUCIE MARCIL

Courtier

Laquelle des deux vous convient le mieux?

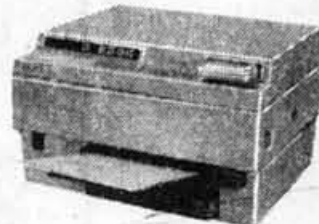


ThinkJet

L'imprimante à jet
d'encre qui fait 150
caractères/sec.
La petite silencieuse.

LaserJet

L'imprimante à laser
qui fait 8 pages/min.
Une qualité d'impression
inégalée.



HEWLETT
PACKARD

Comptez sur notre expertise.

UNIVERSAL SYSTEMES D'INFORMATION INC.
5990, Vanden Abeele, St-Laurent, Qué H4S 1R9 336-8800

UIS

CERTIFICATS DE PLACEMENT GARANTI

Les CPG des FIDUCIAIRES

Intérêts payés
annuellement.

Sans frais
minimum 500 \$.

Autres taux et
termes disponibles
De 30 jours à 5 ans

10 1/4%
1 AN

10 1/4%
3 ANS

10 1/4%
5 ANS

Taux sujets à changement

Siège Social:
1253, avenue McGill College
Montréal H3B 2Z6
(Métro McGill)
(514) 878-3351

6633, rue Sherbrooke Est
Montréal H1N 1C7
(Métro Langelier)
(514) 253-1720

132, boulevard Labelle
Rosemere J7A 2H1
(Angle Thorncliffe, juste au
nord du pont de Sainte-Rose)
(514) 437-0710

Appelez-nous.
Les transactions
peuvent se faire
par téléphone.

Fiduciaires
LE TRUST DE LA BANQUE D'ÉPARGNE

Les FIDUCIAIRES
sont inscrits à la Régie
de l'Assurance-dépôts
du Québec.

QUESTIONS D'ARGENT

Alain Dubuc Claude Picher

Nos lecteurs retrouveront ici le texte des réponses fournies aux questions posées par les téléspectateurs de l'émission « Questions d'argent », animée par Lise Le Bel et diffusée hier à 19 h 30 sur les ondes de Radio-Québec. La même émission sera diffusée, en reprise, demain, mercredi, à 16 h 30.

Dans la jungle des taux d'intérêt

QUESTION: Comment voir clair dans la jungle des taux d'intérêt?

RÉPONSE: La base des taux d'intérêt au Canada, c'est le taux d'escompte de la Banque du Canada. Il s'agit du taux auquel les banques à charte pourraient obtenir des fonds auprès de la banque centrale. Comme ce genre d'emprunt se produit très rarement, le taux d'escompte est, somme toute, un taux théorique. Il a beaucoup plus valeur de symbole; c'est le message que les autorités monétaires envoient aux institutions financières. Il est fixé tous les jeudis midis. Quand le taux d'escompte augmente, l'ensemble des taux a tendance à suivre, et vice-versa.

Le premier taux à réagir aux mouvements du taux d'escompte, c'est le taux préférentiel des banques à charte. Ce taux est celui auquel les banques prêteront à leurs meilleurs clients corporatifs, c'est-à-dire les compagnies sûres et solides. En gros, le taux préférentiel est, d'habitude, supérieur de trois quarts de points de pourcentage (0,75 p. cent) au taux d'escompte. Cela peut varier parce que les banques attendent parfois quelques semaines avant de suivre le mouvement. À l'heure actuelle, le taux préférentiel est de 13 p. cent, quand le taux d'escompte est à 11,74. C'est élevé et ça s'explique par le fait que les banques attendent de voir si la baisse des dernières semaines n'est pas un phénomène temporaire.

Les autres taux de prêts des banques suivent le taux privilégié. Le taux des prêts personnels, par exemple, suit les mêmes mouvements, tout à se maintenant à un niveau supérieur, deux ou trois points de pourcentage au dessus.

Quand elles font bouger leur taux privilégié, les banques modifient aussi les taux auxquels elles acceptent des épargnes. Les taux pour les comptes à intérêt quotidien et les comptes d'épargne véritable suivront donc fidèlement le mouvement. Ils sont évidemment plus faibles; actuellement 8,5 p. cent.

Les hypothèques et les dépôts à terme, quant à eux, répondent à des règles différentes. Les dépôts à terme n'épousent pas fidèlement les mouvements du taux d'escompte parce qu'il s'agit de taux à long terme. En effet, le taux d'escompte varie à tous les jeudis. Ce n'est pas le cas d'un dépôt pour trois, quatre ou cinq ans. Il est donc normal que ces placements ne soient pas tributaires des soubresauts du taux d'escompte. Et plus leur terme est long, moins leurs mouvements suivront ceux du taux d'escompte; ils dépendront beaucoup plus des perspectives économiques des années futures, et surtout des prévisions d'inflation. C'est pourquoi on peut fort bien voir une hausse du taux d'escompte et du taux préférentiel d'un côté et une baisse des taux pour les dépôts à terme de cinq ans de l'autre.

Les taux hypothécaires suivent les mouvements des taux à terme. C'est le même argent. En principe, pour une hypothèque de trois ans, une banque utilisera les fonds qu'elle a recueillis pour un dépôt à terme de trois ans, et ainsi de suite.

C'est d'ailleurs pour cette raison que les taux hypothécaires ont en partie résisté au mouvement à la hausse des taux que l'on connaît depuis le début de l'année. Le taux préférentiel des banques est passé de 10 p. cent à la fin de l'année à 13,0 maintenant. Les hypothèques d'un an qui ont coûté temporairement 9,75, se concluent actuellement à 11,25 p. cent. En d'autres termes, elles ont augmenté deux fois moins vite que les autres taux.

QUESTION: Est-il vrai que les cours Hume, dont on aperçoit régulièrement la publicité dans les journaux, peuvent rendre millionnaire? En quoi consistent ces cours, au juste?

RÉPONSE: Hume, une maison torontoise, offre des cours de gestion en finances personnelles, par correspondance, en 31 leçons. Ces cours sont bien faits et faciles à comprendre. Ils passent en revue la plupart des aspects touchant l'administration du ménage: budget, placements, succession, hypothèque, épargne-retraite, assurances, etc. Leur principal inconvénient est leur prix élevé: \$375. En outre, ils couvrent beaucoup d'aspects qui n'intéressent pas forcément tout le monde. En ce sens, il y a des passages que l'abonné paie pour rien. On peut se procurer en librairie des ouvrages traitant de toutes ces questions, à moindre prix. Quant à la publicité qui vous fait miroiter le million de dollars, elle est abusive; NON, les cours Hume ne feront pas de vous un millionnaire. Si vous voulez un million, cela dépend de votre capacité de travail, de votre disponibilité, de votre imagination, de votre chance, de votre personnalité, de l'intérêt que vous portez à la finance, et d'une foule d'autres facteurs qui n'ont rien à voir avec les cours Hume.

LA BOURSE

Chute spectaculaire du titre de Lac Minerals

Tout le monde sait que jouer à la bourse comporte un facteur de risque élevé. Un bel exemple est survenu hier alors que le titre de Lac Minerals a chuté de \$18 (eh oui!), pour baisser à \$23%. Cette spectaculaire chute est due à une décision de la Cour suprême de l'Ontario qui vient de condamner la compagnie minière à remettre une mine d'or à la société International Corona Resources.

La bourse de Montréal a clôturé la journée d'hier en hausse de 6,78 points, atteignant les 1 491,26 points. Pour sa part, la Bourse de Toronto terminait en légère baisse, soit 0,69 point, pour fermer à 2 926,34. A New York, l'indice Dow Jones des industrielles a réussi à franchir de nouveau le cap des 1 700 points, clôturant ainsi en hausse de 3,12 à 1 702,95.

Au nombre des titres actifs, on retrouvait l'adversaire de Lac Minerals, International Corona qui gagne 9% à 23%, Banque de Montréal qui grimpe de 1/4 à 29%, Entreprises Bell qui prend 1/4 de point à 39%, Banque de Nouvelle-Écosse qui augmente de 1/4 à 12%. Parmi les titres actifs qui ont enregistré des baisses, notons Canadien Pacifique qui baisse de 1/4 à 17%, Dome Pete qui perd 10 cents à 2,15, Magna A qui recule de 1/4 à 27%.

LA BELLE OCCASION:
30% DE RABAIS
SUR TOUS LES PRODUITS POUR UN TEMPS LIMITE

FENÊTRES HAUTE PERFORMANCE

CalorV/erre

Nous avons une gamme des plus complètes de fenêtres à battants, à guillotine et coulissantes, portes d'acier, porte patio et portes de garage. NON, toutes les fenêtres ne sont pas identiques. LA BELLE FENÊTRE Enr. en apporte la preuve. 15 ans d'expérience en construction et rénovation.

GARANTIE 5 ANS ESTIMATION GRATUITE

628-2401

LA BELLE FENÊTRE ENR
118, boul. Labelle Ste-Rose, Laval

Pour votre garantie nous offrons les premiers 1000 RECO 2377 7139 APCHO 3337

Il n'y aura pas de prix minimal pour le pétrole canadien

TORONTO (PC) — L'industrie pétrolière et les ministres provinciaux s'entendent pour dire que l'établissement d'un prix plancher du pétrole canadien, pour endiguer les conséquences de la chute de la valeur de l'or noir sur les marchés internationaux, serait une « erreur fondamentale », affirme la ministre fédérale de l'Énergie Pat Carney.

Participant à une réunion conjointe de l'Association des prospecteurs pétroliers et du Canadian Club, hier à Toronto, Mme Carney a noté que si la baisse du prix du brut pose des problèmes de liquidités aux compagnies canadiennes, dans l'ensemble l'économie du pays ne pourra que profiter de la guerre des prix qui se joue actuellement.

Le leader du Nouveau Parti démocratique Ed Broadbent avait récemment recommandé au gouvernement de réintroduire la régulation des prix du pétrole et de fixer un plancher en deçà duquel ils ne pourraient jamais descendre. Les prix du pétrole canadien ne sont plus réglementés depuis juin dernier.



Pat Carney

Mme Carney estime par ailleurs que le prix de l'essence au Canada devrait baisser au cours du mois, dans la foulée de la récente chute de la valeur du baril de pétrole.

Sans vouloir spéculer sur l'importance de cette prochaine di-

minution du prix du litre d'essence, Mme Carney a dit s'attendre à ce qu'elle intervienne vers la fin de mars.

Déjà, le prix de l'essence à la pompe a baissé d'au moins 2 cents le litre depuis la mi-février. Selon les dernières données recueillies par le ministère de l'Énergie, l'essence ordinaire sans plomb se détaillait en moyenne 51,2 cents le litre pendant la dernière semaine de février.

Aux États-Unis, la guerre des prix qui sévit dans une douzaine de localités a fait descendre le prix de l'essence à jusqu'à 62,9 cents US le gallon, soit 23,3 cents canadiens le litre.

Interrogée sur l'éventualité que Petro-Canada prenne la leadership du prochain mouvement à la baisse des prix de l'essence au pays, Pat Carney a fait valoir que la société de la Couronne est gérée de la même façon que les autres pétrolières.

Elle a également noté que les pays membres de l'OPEP tenteront vraisemblablement d'en arriver à une entente pour renforcer les prix du pétrole brut lors

— Pat Carney

de leur rencontre qui aura lieu la semaine prochaine à Genève.

Les analystes s'entendent sur le fait que le prix du baril de brut se stabilisera quelque part entre \$18 et \$23 US, a-t-elle souligné.

Mme Carney n'exclut pas pour autant la possibilité que le prix de l'essence au Canada continue de descendre au cours du printemps, en raison de l'importance des inventaires de pétrole acquis aux prix avantageux en vigueur actuellement.

Le dollar en clôture en hausse à \$0,7163 US

■ Bénéficiant encore de la baisse des taux d'intérêt annoncée aux États-Unis, le dollar canadien a continué sa remontée. Hier, il a clôturé à 71,63, en hausse de 38 centimes par rapport à vendredi.

Cette poussée de notre monnaie s'est manifestée même si le dollar américain s'est nettement redressé hier face à l'ensemble des monnaies européennes.

À Paris, le dollar s'est rapproché de la barre des 7 FF, en cotant au fixing 6,9780 FF contre 6,8955 vendredi. La livre a terminé en hausse sensible à 10,1110 FF contre 9,9950.

Le D-mark s'est effrité à 3,0768 FF contre 3,0770, de même que le franc suisse à 3,6350 FF contre 3,6376. De son côté, le yen a progressé à 3,8735 FF contre 3,8370 (pour 100 yen).

Nominations à la Banque de Montréal



Gilles Jarry



Glenn R. Rourke



Peter C. Conradi

La Banque de Montréal annonce la nomination de M. Gilles Jarry au poste de premier vice-président, réseau Est, Direction des réseaux canadiens. Monsieur Jarry, de même que MM. Glenn R. Rourke, premier vice-président et chef de secteur, Grandes entreprises et administrations publiques, et Peter C. Conradi, premier vice-président et chef de secteur, Affaires commerciales, assumeront la direction de la Banque dans l'Est du Canada. "Messieurs Jarry, Rourke et Conradi dirigeront les destinées de la Banque dans l'Est du pays", a déclaré M. Grant L. Reuber, président et chef de l'exploitation. Leur bureau sera situé au complexe du Siège social, Place d'Armes à Montréal.

Originaire de Montréal, M. Jarry occupait auparavant le poste de vice-président et chef de la région de Montréal. En vertu de son nouveau mandat, M. Jarry assurera la supervision de 294 succursales au Québec et dans les provinces de l'Atlantique; le marché des particuliers de l'Est est également rattaché à ce poste.

Monsieur Jarry occupe les fonctions suivantes: président des Jeunes Entreprises du Québec Inc., membre du conseil d'administration de la Fondation de l'Université du Québec à Montréal, vice-président de la Fondation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, gouverneur de la Jeune Chambre de Commerce de Montréal, membre du conseil d'administration de CIREM (Centre International de Recherches et d'Études en Management), vice-président du Conseil des Gouverneurs de l'Institut des banquiers canadiens, membre de la Chambre de commerce de Montréal et de la Chambre de commerce française.

La direction relevant de M. Rourke dessert les grandes entreprises nationales et multinationales de l'Est du Canada, de même que les administrations publiques du Québec. M. Rourke occupait auparavant, à Toronto, le poste de vice-président, chargé des entreprises multinationales au Canada. Originaire de Québec, M. Rourke est entré à la Banque en 1970; avant sa nomination à titre de vice-président, en 1981, M. Rourke a représenté les intérêts de la Banque en Asie pendant dix ans. Après avoir vécu au Japon et à Singapour, il a été muté à Hong Kong, d'où il desservait outre ce territoire, la République populaire de Chine. Il est membre du conseil d'administration de la Fondation YMCA de Montréal, président du fonds BOMECC (organisme de charité des employés de la Banque de Montréal) et membre du Comité du Québec de l'Association des banquiers canadiens.

La direction des Affaires commerciales, chapeautée par M. Conradi, regroupe les services bancaires aux entreprises personnelles, aux moyennes entreprises, aux exploitations agricoles et aux administrations municipales du Québec et des provinces de l'Atlantique. Ayant passé sa jeunesse à Montréal, M. Conradi s'est joint à la Banque en 1967. Avant d'assumer ses nouvelles fonctions dans cette ville, il a occupé pendant quatre ans le poste de vice-président et chef de région, Grandes entreprises et administrations publiques, à Londres; il était alors responsable du marché des entreprises multinationales du Royaume-Uni.

LA BANQUE D'ÉPARGNE

DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

Rapport trimestriel

Pour la période de trois mois terminée le 31 janvier 1986

Points saillants de l'état consolidé de l'actif et du passif

(non vérifié)

	1986	Au 31 janvier 1985
(en milliers de dollars)		
Actif		
Liquidités	512 404 \$	488 960 \$
Valeurs mobilières	1 842 492	1 806 159
Prêts	3 565 737	3 069 296
Autres actifs	343 378	340 241
	6 264 011 \$	5 704 656 \$
Passif		
Dépôts	5 742 955 \$	5 179 489 \$
Autres éléments du passif	249 523	261 623
Billets en sous-ordre	30 000	30 000
Capital et réserves	241 533	233 544
	6 264 011 \$	5 704 656 \$

État consolidé des revenus

(non vérifié)

	1986	Période de trois mois terminée le 31 janvier 1985
(en milliers de dollars)		
Revenu d'intérêts		
Prêts	107 443 \$	101 847 \$
Valeurs mobilières	50 646	53 250
Dépôts à d'autres banques	8 313	10 312
Total du revenu d'intérêts, dividendes compris	166 402	165 409
Frais d'intérêts		
Dépôts	135 798	133 257
Billets en sous-ordre	1 284	1 284
Engagements autres que les dépôts	336	369
Total des frais d'intérêts	137 418	134 910
Revenu net d'intérêts	28 984	30 499
Provision pour pertes sur prêts	1 700	1 743
Revenu net d'intérêts après provision pour pertes sur prêts	27 284	28 756
Autres revenus	11 886	10 733
Revenu net d'intérêts et autres revenus	39 170	39 519
Frais autres que d'intérêts		
Salaires	15 223	14 500
Contributions aux caisses de retraite et autres prestations au personnel	1 970	1 723
Frais de locaux, matériel et mobilier, amortissement compris	3 592	3 220
Autres frais	14 834	13 465
Total des frais autres que d'intérêts	35 619	32 908
Revenu net avant impôts sur le revenu	3 551	6 611
Impôts sur le revenu	(1 383)	321
Revenu net	4 934 \$	6 290 \$
Par action ordinaire		
Nombre moyen d'actions en circulation	7 200 000	7 200 000
Revenu net	0,48 \$	0,66 \$
Dividendes	0,25 \$	0,25 \$

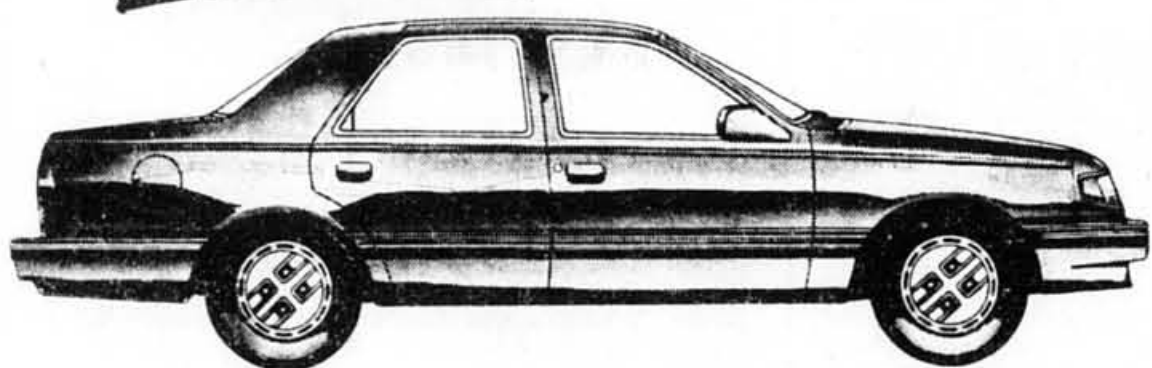
Jean-Marie Poltras
Président du conseil

Pierre Goyette
Président et chef de la direction

LA BANQUE D'ÉPARGNE

266, St-Jacques, Montréal, Québec H2Y 1N2

À VOUS POUR 1\$



... si vous louez une de ces Mercury Topaz L 4 portes avec transmission automatique, servodirection, servofrein, dégivreur et radio stéréo, transport et préparation inclus, pour 48 mois à 269\$ (+9% de taxe), après quoi vous l'achetez pour 1\$. 7 voitures disponibles à ce prix.

Modèles climatisés aussi disponibles pour seulement 20\$ de plus par mois.

748-0501



LOCATION
DURO

LTÉE

LANCEMENT DU NOUVEAU COMPAQ PORTABLE II

COMPAQ
PORTABLE II



30% plus petit



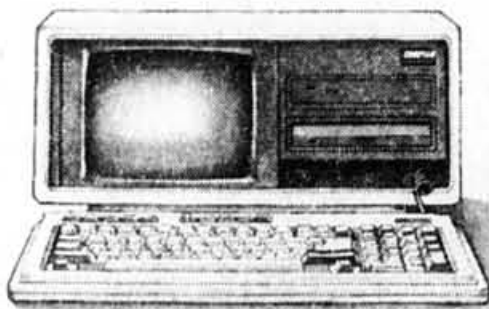
17% plus léger



400% plus rapide

Fabriquée par Compaq, la société qui a établi les premiers critères d'excellence de l'industrie, il est tellement petit, léger et rapide qu'il constitue un nouvel exemple à suivre. Il s'agit du nouveau Compaq Portable II. Tout comme le premier du nom, il est à la fois robuste, fiable, extensible et compatible avec l'équipement conçu pour les ordinateurs personnels d'IBM. Encore moins encombrant que son prédécesseur et de 4 à 5 fois plus rapide, il fonctionne avec tous les logiciels de gestion courants destinés au PC d'IBM.

Jamais encore un ordinateur si petit n'avait pu remplir autant de fonctions. Le nouveau Compaq Portable II doit sa vitesse impressionnante à un élément hautement sophistiqué: la puce 80286. De conception très innovatrice, cet appareil répond à vos besoins actuels et s'adapte au fur et à mesure de l'évolution de vos exigences. Ce nouvel ordinateur est en mesure de lire des données enregistrées sur des



disquettes avec d'autres ordinateurs compatibles. Il est possible d'ajouter un lecteur de disque fixe de 10 méga-octets et d'augmenter considérablement la mémoire vive en y ajoutant jusqu'à concurrence de 4,1 méga-octets.

La plupart des interfaces les plus courantes étant intégrées à l'appareil, il reste suffisamment d'espace pour insérer deux panneaux d'extension pour des utilisations plus complexes.

Nous sommes des dépositaires autorisés des produits Compaq. Faites appel à nous lorsque vous avez besoin d'entretien et de conseils techniques. Nous sommes aussi intransigeants que les ordinateurs COMPAQ que nous vendons. Voilà pourquoi les spécialistes en ordinateurs personnels savent qu'ils peuvent se fier à COMPAQ.

IBM est la marque déposée d'International Business Machines Corporation. © 1986 Compaq Computer Corporation, tous droits réservés.

INNOVATIONS
EN INFORMATIQUE

La ou tout devient logique

1 PLACE VILLE MARIE: 866-6571

SIMPSON
POINTE-CLAIRE: 694-4550

LA BAIE
CENTRE-VILLE: 288-7521

L'inspecteur général des banques prend une retraite anticipée

OTTAWA (PC) — L'inspecteur général des banques, M. William A. Kennett, après 29 ans de service dans la fonction publique, a demandé et obtenu sa retraite anticipée volontaire, à compter du 31 mars.

M. Kennett, 53 ans, est inspecteur général des banques depuis juillet 1977. A ce titre, il est responsable de la réglementation et de l'inspection des banques à charte au Canada.

Il est le personnage qui a dû subir, à compter du mois de septembre dernier, les critiques de l'opposition aux Communes et porter une partie du blâme pour les informations qui ont incité le gouvernement à intervenir financièrement dans le sauvetage raté des deux banques de l'Ouest du pays, la Banque Commerciale du Canada et la Norbanque.

L'opération inutile du gouvernement, dans le cas de la Commerciale, aura coûté plus de \$1 milliard au trésor canadien.



William Kennett était inspecteur général des banques depuis 1977.

À la suite de ces deux échecs, le gouvernement décidait de mettre sur pied une commission d'enquête, présidée par le juge de la Cour suprême du Canada,

M. Willard Estey, pour faire la lumière sur les circonstances qui ont entouré les faillites bancaires.

Hier, la ministre d'Etat aux Finances, Mme Barbara McDougall, a exprimé à M. Kennett «ses vifs remerciements pour les services rendus au public dans ce poste onéreux et comportant de lourdes responsabilités». Elle a aussi indiqué que le successeur de M. Kennett sera nommé sous peu.

Né à Toronto, M. Kennett a oeuvré successivement au sein du ministère du Commerce, du personnel de la Commission royale d'enquête sur la banque et la finance, ainsi que de plusieurs divisions du ministère des Finances, avant d'être nommé directeur de la division des Marchés des capitaux en 1970.

Il aurait dû quitter son poste au mois de janvier, mais il y demeurera, à la demande de ses patrons des Finances, jusqu'au 31 mars.

Pro-Optic ouvre un nouveau laboratoire

Le Groupe Pro-Optic inaugurerait officiellement hier, au 1300 ouest de la rue Louvain à Montréal, un nouveau laboratoire, Pro-Vision, qui viendra combler un service de surfacage pour lentilles non taillées, domaine jusqu'ici partiellement couvert.

Ce laboratoire bien équipé a nécessité un investissement de plus de \$3 millions, le plus gros pour un labo d'Optic au Canada, et M. François Bourbonnais l'a inauguré en présence de M. André Vallerand, ministre dé-

légué à la petite et moyenne entreprise au Québec.

Le Centre de recherche industrielle du Québec (CRIC) a contribué à la première phase du projet et la deuxième devrait être terminée à l'automne.

Pro-Vision, qui devrait être le laboratoire le plus automatisé en Amérique, a une capacité de production de 500 paires de lentilles-jour. Le Groupe Pro-Optic connaît une croissance de 58 p. cent depuis un an.

Hausse de 40 % du bénéfice des Fiduciaires

Le Trust de la Banque d'épargne de la Cité et du District de Montréal, les Fiduciaires, a terminé le premier trimestre de son exercice avec un bénéfice net de \$383 000, soit 39,3 p. cent de plus que les \$275 000 de la période correspondante à l'exercice précédent. Les revenus d'honoraires ont connu une croissance intéressante à cause, principalement, du volume accru de ventes d'obligations d'épargne du Ca-

nada et de l'ouverture d'un nombre important de comptes-REA.

Au 31 janvier, l'actif de Fiduciaires s'élevait à \$353,9 millions, en regard de \$340 millions un an plus tôt. Les biens sous administration ont augmenté de \$17 millions ou 10,4 p. cent, passant de \$163,5 millions au 31 janvier 1985 à \$180,5 millions au 31 janvier dernier.

Complexe de \$12 millions à Trois-Rivières

Multidev ImmoBilia projette de faire construire et d'aménager un complexe immobilier de \$12 millions à Trois-Rivières. Les travaux doivent commencer cet automne. La Place du marché regroupera 25 boutiques et restaurants, un hôtel de cent chambres et un palais des congrès. Multidev a obtenu le terrain en bail de 45 ans de la Ville de Trois-Rivières, avec une option d'achat.

Provigo dans le péché...

Les produits de Loh's Sinfully Good Ice Cream and Cookies Inc., de Toronto, se vendront maintenant au Québec en vertu d'une entente que Loh's a conclue avec Provigo Inc. Aux termes de cet accord de commercialisation qui entrera en vigueur en avril, Provigo vendra les produits Loh's aussi bien dans ses super-marchés que chez les dépanneurs Provi-Soir. Ces produits seront tout d'abord mis à l'essai dans six super-marchés de la région de Montréal et dans six Provi-Soir.

TABLEAU RÉA

RÉGIME D'ÉPARGNE-ACTIONS

Date du prospectus	Compagnie	Déduction %	Prix à l'émission \$	Prix de l'action le 10-03-86
11-12-85	Abcourt, Les Mines pr A	150	7	\$4,80
29-11-85	ACSI	150	\$2,00	\$4,00
12-03-85	Aiguebelle, Les Ressources	100	5	\$3,55
25-04-84	Aligro	150	5	17 1/2
31-10-85	Artopex International	150	5	8 1/2
20-06-85	AuNore, Les Ressources	150	\$2,50	\$1,30
13-12-85	Belmor, Les Mines (3)	100	\$3,00	\$3,40
05-12-85	Bilrite Night. (2)	100	8 1/2	13 1/2
28-11-84	Biotech Electronique	150	5	5 1/2
20-06-85	Bombardier B	75	13	17 1/2
27-11-84	CB Pak (1)	75	12 1/2	29 1/2
15-06-84	Canam Manac A	100	9 1/2	33 1/2
08-12-84	Cancom	150	5	9 1/2
17-09-85	Cascades	100	10 1/2	16 1/2
xx-xx-85	Central Dynamics srl	150	5	\$3,65
31-05-85	CFCF	75	13 1/2	20 1/2
02-12-85	Charan, Les Industries	100	10	14 1/2
03-10-84	Circo Craft	150	8 1/2	9 1/2
08-11-81	Cogeco	100	7 1/2	9
03-09-81	Commun. Radiomutuel	100	5	7 1/2
09-04-81	Consolidated Bathurst A	50	16 1/2	25 1/2
24-10-81	Cont. Pharma. Cryosan A	100	5	\$4,65
24-10-81	Cont. Pharma. Cryosan B	150	5	\$4,65
11-12-81	Datagram	150	\$3,00	\$3,00
07-06-85	Datamark	150	\$2,00	\$4,40
30-05-85	Dofo A	50	9 1/2	12
05-12-85	Donohue	100	17 1/2	26 1/2
30-12-84	D'Or Val, Les Mines	150	\$1,50	\$2,70
20-09-85	Équipements Denis	150	\$2,00	\$3,30
07-11-84	FCA Internationale	100	18	29 1/2
15-11-85	Fibres Armetex pr	150	\$2,00	\$1,65
08-08-85	Gaz Métropolitain	100	11 1/2	10 1/2
30-10-84	Goodfellow	150	5	5 1/2
09-10-85	Groupe La Laurentienne (2)	50	10	10 1/2
29-10-84	Groupe Trans. GTC	150	8 1/2	17 1/2
29-03-85	Guardcor Invest. (2)	150	10	6 1/2
05-12-84	Harto, Les Entreprises	150	7	\$4,40
09-12-85	Hypocrat, Les Ordinateurs	150	\$3,30	\$4,40
12-12-85	Ideal Métal	150	5 1/2	6 1/2
24-10-85	IPL Inc.	150	5 1/2	11
28-12-84	J.A.G., Les Mines	100	\$1,60	\$0,47
03-10-85	Kaufel	150	6	11
19-12-85	Lacroix	150	\$3,50	\$2,85
26-11-85	Lambert-Somec	150	\$3,25	5 1/2

Date	Compagnie	Déduction %	Dividende annuel \$	Prix de l'action le 10-03-86
10-10-85	LaPause, Les Ress. (2)	100	\$0,70	---
10-12-85	Lavalin Tech (1)	100	5	\$4,20
28-03-85	Louven act. ord.	150	\$2,00	\$1,18
25-05-84	Louven pr (2)	150	5	\$2,45
06-11-85	M-Corp	150	14 1/2	19
01-10-85	MPA Vidéo	150	\$4,25	\$3,05
27-11-85	Matco Mart	150	\$2,50	\$2,80
09-04-84	McNeil Mantha	150	\$3,00	6 1/2
13-11-85	Memotec Data (1)	150	7 1/2	7
19-07-85	Montreal Trustco (2)	50	15	19
27-03-84	Morgan Trustco	100	6	\$2,91
10-07-85	Multidev ImmoBilia act ord	150	\$3,00	6
27-12-85	Multidev ImmoBilia pr	150	\$4,75	6 1/2
13-11-85	Office Equipement	100	8	13 1/2
23-11-84	Perkins	150	5 1/2	6 1/2
12-12-84	Petro-Sun priv.srl (2)	150	\$4,00	\$2,90
07-05-85	Power, Corp. financière	50	27 1/2	35
06-11-85	Premier Choix-TVEC	150	5	8 1/2
07-10-85	Promatek	150	\$3,25	\$3,50
09-12-85	Provigo	100	16,20	19 1/2
03-09-85	St-Laurent, Les Ciments A	50	22	27 1/2
04-12-85	San Francisco, Boutiques	150	5 1/2	9 1/2
06-12-85	Sanivan	100	5	6 1/2
04-12-85	Sico	100	13 1/2	16 1/2
20-12-85	Sportscene, Restaurants (2)	150	\$2,50	\$3,65
19-03-85	Sumabus	100	5	6 1/2
12-03-85	Techmire	150	\$4,00	\$3,30
11-12-84	Télé-Capitale	100	5	13 1/2
06-01-86	Totec, Le Groupe	150	\$2,00	\$4,30
05-12-84	U.A.P. Inc.	100	17 1/2	27 1/2
28-11-84	Unigesco pr	100	6	11
16-09-85	Unigesco B (1)	100	\$4,75	5 1/2
08-11-85	Uni-Select	150	\$3,00	6 1/2
01-11-85	Vidéotron, Le Groupe	75	7 1/2	13 1/2
24-09-85	Visway Transport	150	7 1/2	8
25-09-85	Volcano	150	7 1/2	11 1/2
15-07-85	Yorbeau, Les Ressources	150	\$0,70	\$0,62

PROGRAMME DE RÉINVESTISSEMENT ET D'ACHAT D'ACTIONS

Prochaine date limite	Compagnie	Déduction %	Dividende annuel \$	Prix de l'action le 10-03-86
14-03-86	Alcan	50	0,80US	46 1/2
14-03-86	Banque de Montréal	50	\$1,96	29 1/2
21-03-86	Banque Royale	50	\$2,00	30
01-04-86	Canadien Pacifique	50	\$0,48	17 1/2
20-03-86	Dominion Textile	75	\$0,48	18 1/2
14-03-86	Domtar	50	\$0,88	29 1/2
14-03-86	Ent. Bell Canada	50	\$2,36	39 1/2

1) Comprend 1/2 bon de souscription
2) Comprend 1 bon de souscription
3) Comprend 1/4 droit d'achat d'or

POUR AVOIR EN MAIN LA BONNE RENTE...

appelez:
George Boucher



ROTHENBERG & ROTHENBERG

ANNUITES LTD
ANNUITES LTEE

4150 o. rue Ste-Catherine, suite 410, 934-0586

TORONTO HILTON HARBOUR CASTLE

UN NIVEAU SUPÉRIEUR DE LUXE À MOINS CHER

TARIFS - JOURS DE SEMAINE CHAMBRE SIMPLE

À PARTIR DE

89\$

PAR CHAMBRE, PAR NUIT.

CHAMBRE DOUBLE: 10\$ DE PLUS.

TORONTO HILTON HARBOUR CASTLE

AVANTAGES: • Le seul hôtel du centre-ville au bord du lac
• Départ Express de Hilton (pas d'arrêt à la caisse)

• Transport à l'aéroport assuré par Gray Coach Express (direct)
• Piscine intérieure, saunas, bain turc, billon, courts de squash, gymnase
• Les membres de 2 000 milles sont crédités de 2 000 milles (3 218 km par nuit) jusqu'au 31 mars 1986.

Tarif spécial de 85\$ pour la fin de semaine pour une chambre simple ou double. Arrivée: le jeudi, vendredi ou samedi. Minimum: 2 nuits.

POUR RÉSERVER communiquez avec votre agent de voyages, le service de réservations Hilton, tout hôtel Hilton International, ou appelez-nous au (416) 869-1600.

Offre soumise à la disponibilité des chambres. Taxe provinciale de 5% en sus. Tarifs en vigueur jusqu'au 31 mars 1986.

OÙ TOUT LE MONDE EST CHEZ SOI

Complets Sedgewick pour (presque) toutes les saisons

Le complet Sedgewick d'Harry: un grand classique rajeuni. Idéal pour le printemps et l'été, il peut même être porté presque toute l'année.

Le choix est vaste. Tout d'abord, les complets en laine d'épaisseur moyenne, aux coloris discrets que vous pourrez porter dès maintenant et jusqu'à novembre.

Puis il y a les complets d'été, signes précurseurs des beaux jours. Ces derniers, en soie, lin et laine légère (eux aussi, de coupe droite ou croisée).

Tous ces complets sont conformes aux normes d'Harry, et sont le fruit du mariage des modes européenne et nord-américaine. Un style devenu très en vogue au Canada.

En exclusivité chez Harry. Leur prix: de 375 à 450 \$.

Voyez les dernières nouveautés de la mode - pour hommes et pour dames - dans le Rapport d'Harry du printemps et de l'été 1986. Pour l'obtenir, envoyez 3 \$ à Harry: 2305, chemin Rockland, Mount Royal, Québec H3P 3E9.



HARRY ROSEN

TORONTO, OTTAWA, MONTREAL, QUEBEC, EDMONTON, CALGARY, VANCOUVER

MONTREAL, CENTRE ROCKLAND - 735-6227 • FAIRVIEW POINTE CLAIRE - 695-8921
QUEBEC, PLACE STE-FOY - 657-5465



ROTHMANS INC.

DIVIDENDES DÉCLARÉS

Les dividendes suivants sont déclarés payables le 17 juin 1986 aux actionnaires inscrits à la fermeture des affaires le 3 juin 1986:

ACTIONS PRIVILÉGIÉES DE SÉRIE A
Dividende trimestriel régulier n° 70 de 1,71% \$ par action privilégiée de série A.

ACTIONS PRIVILÉGIÉES DE DEUXIÈME RANG
Dividende trimestriel régulier n° 67 de 0,33% \$ par action privilégiée de deuxième rang.

ACTIONS ORDINAIRES
Dividende trimestriel de 0,40 \$ par action ordinaire.

J.K. Strickland
Vice-président,
conseiller juridique
et secrétaire général

Toronto, Ontario
Le 5 mars 1986



Avis de Dividende

Les administrateurs de la SOCIÉTÉ DE CAPITAL MANUVIE ont déclaré un dividende trimestriel de 0,5276 \$ par action sur les actions privilégiées de premier rang rachetables au gré du détenteur ou au gré de la société, à dividende cumulé de 7,25 %, série A, payable le 31 mars 1986 pour la période courant du 17 décembre 1985 au 31 mars 1986 aux détenteurs inscrits à la date de clôture de registres le 14 mars 1986.

FAIT à Toronto, Canada le 4 mars 1986.

J.H. Bennett
Vice-président et secrétaire-trésorier

DIVISION IREM QUÉBEC DE L'INSTITUT CANADIEN DE L'IMMEUBLE



Me Michèle Gagnon-Matte

Me Michèle Gagnon-Matte, de la Corporation Cadillac Fairview Limitée, directrice du projet «Place Montréal Trust», avenue McGill College à Montréal, s'adressera à l'Institut, le jeudi 13 mars, lors d'un déjeuner, à midi, au Mount Stephen Club, 1440, rue Drummond.

Pour renseignements ou réservations, veuillez appeler au 878-4651

NOMINATION LA BANQUE D'ÉPARGNE



Bruce Smith

Monsieur Hubert Marceau, premier vice-président - Exploitation de La Banque d'Épargne, annonce la nomination de monsieur Bruce Smith au poste de directeur principal commercial - Gestion et développement.

Avant de se joindre à la Banque, monsieur Smith a acquis une vaste expérience du marché des particuliers aussi bien que du marché des prêts commerciaux, ayant occupé différents postes de direction auprès d'une importante institution financière canadienne.

Dans ses nouvelles fonctions, monsieur Smith aura la responsabilité de la gestion des ressources, des opérations et du développement des succursales commerciales ainsi que du développement des affaires publiques et parapubliques. Il relèvera du vice-président - Gestion du réseau.

LA COMPAGNIE QUAKER OATS DU CANADA LIMITÉE



Sénateur Michael J. L. Kirby

Le Conseil d'administration de La Compagnie Quaker Oats du Canada Limitée est heureux d'annoncer la nomination du Sénateur Michael J. L. Kirby, S.Sc., M.A., Ph.D à titre de membre du Conseil. En plus d'être membre du Sénat, sénateur Kirby est un associé de la firme Goldfarb Consultants. Présentement, il est membre de la Commission trilatérale, du Council of the International Institute for Applied Systems Analysis, Luxembourg, Autriche et du Club de Rome.

Sénateur Kirby a occupé plusieurs postes dans le domaine de l'enseignement aux universités de Chicago, de Dalhousie et de Kent (Canterbury, Angleterre). Il est entré en politique en 1970, à titre de Conseiller principal du premier ministre de la Nouvelle-Écosse. Ensuite, il a occupé plusieurs postes sur la scène fédérale notamment celui d'adjoint du secrétaire principal du Premier ministre, de secrétaire du Cabinet pour les relations fédérales-provinciales, de président du groupe des pêches de l'Atlantique. De plus, il a occupé les postes de président de l'Institut de recherches de politique et de premier vice-président-Affaires générales au Canadian National.

Sénateur Kirby détient un baccalauréat en arts (commerce) ainsi que deux diplômes en mathématiques soit une maîtrise de Dalhousie University et un doctorat de Northwestern University.

ROTHENBERG & ROTHENBERG SERVICES D'HYPOTHÈQUES LTÉE



Raymond E. Brochu

Rothenberg & Rothenberg Services d'Hypothèques Ltée a le plaisir de présenter Raymond E. Brochu en tant que son nouveau conseiller en courtage et placements hypothécaires.

M. Brochu, ayant plus de vingt ans d'expérience dans toutes les phases de biens immobiliers et analyse hypothécaire, apporte avec lui une gamme étendue d'expertise et connaissance professionnelle.

Ses bonnes relations établies avec toutes les institutions prêteuses seront très utiles à l'obtention et placement de prêts hypothécaires pour les clients de notre entreprise en grande expansion.

Rothenberg & Rothenberg offre une gamme complète de services financiers tels que la planification des fonds de retraite, régimes enregistrés d'épargne, rentes, dépôts à terme, assurance vie, santé, collectif et hypothécaire.



Ne résistez plus.

Comme vous, elle sait montrer sa fougue lorsqu'il le faut, mais faire preuve par ailleurs d'une classe irréprochable. La BMW 325e n'est rien de moins que la meilleure petite berline du monde. Elle allie le luxe et le fini inhérents aux BMW à de capiteuses performances sportives... Nous avons présentement un vaste inventaire de BMW 325e 1986. Mais venez vite chercher la vôtre, avant la hausse des prix qui s'annonce. Offerte en versions 2 et 4 portières, elle est propulsée par un vigoureux moteur 6 cylindres de 2,7 litres. Sa légendaire valeur de revente lui confère un atout de plus. Ne résistez plus à l'irrésistible.



BMW CANBEC

5055, rue Paré

1 coin de rue au nord de Jean-Talon, à l'est de Décarie.

TÉL.: 731-7871

La propriété à revenu INVESTISSEMENT & IMPÔT

Le Guide Immobilier, M. Pierre Bellemeur, vous invite personnellement à ce colloque. Votre participation vous donne droit à des consultations gratuites de l'auteur du Guide Immobilier pendant un an. Choisissez votre date et l'endroit

- Sheraton Île Charron: samedi le 15 mars
- Sheraton Laval: dimanche le 23 mars
- Auberge des Gouverneurs de Québec samedi le 29 mars.

De vrais conférenciers pour de vrais investisseurs:

1) QUEL PRIX FAUT-IL PAYER?

9 a.m. à 10 h. 15 a.m.

- choisissez: travailler ou investir?
- peut-on acheter sans comptant?
- 300,000 \$ en bourse ou 5,000 \$ d'augmentation de loyer?
- quel prix faut-il payer?



Pierre Bellemeur
Le Guide Immobilier

3) L'INVESTISSEMENT IMMOBILIER

1 h 30 p.m. à 2 h 45 p.m.

- erreurs à éviter, améliorations à apporter
- étude de cas résidentiel et commercial



M. Albert Hudon
V.P. Promanac

Buffet inclus 12 h à 1 h 30 p.m.

Prix: \$300/personne; \$275/pers. pour 2 personnes; \$250/pers. pour 3 personnes et plus.

Places limitées, sur réservation seulement. Commandes téléphoniques Visa, Master

Service téléphonique 7 jours par semaine: (514) 844-0023

2) UN FINANCEMENT SUR MESURE

10 h 30 à 12 h 00

- les 2 côtés de la médaille: prêteur et emprunteur
- comment obtenir le maximum de financement
- comment négocier un solde de prix de vente
- caisse, banque ou société de fiducie



Richard Duval
Profico

4) COMMENT GÉRER VOS ÉPARGNES

3 h. à 4 h. 30

- organisez votre planification financière
- comment planifier votre retraite
- abris fiscaux, REER, REA
- le dernier budget fédéral



Claude Chasson
Les Affaires

Votre dossier vous sera remis sur les lieux le matin du colloque.

LE GUIDE IMMOBILIER LTÉE
2004 Boul. St-Laurent Suite 304 Mtl. H2X 2T2

Nom:

Adresse:

laval ☐

thèque ☐

to. de carte:

date d'expiration:

voire tél.:

Île Charron ☐

Visa ☐

Québec ☐

Master ☐

DÉJEUNER D'AFFAIRES

LE JARDIN

LUXUEUX BUFFET SZECHUAN

DANS UN ÉLÉGANTE JARDIN CHINOIS

SOUPES WON-TON OU ÉPICÉE

(Servie à votre table)

ROULEAUX PRINTANIER PRINÉ — ROULEAUX

AUX OEUFS — ROULET IMPÉRIAL — BOEUF À

L'ORANGE — PORC REMUÉ — CREVETTES

SZECHUAN

CÔTES LEVÉES À L'AIL — CHOW MEIN

SZECHUAN — RIZ FRI YOUNG CHOW

VARIÉTÉ DE LÉGUMES CHINOIS

SUCRERIES — THE CHINOIS

Le choix de plats principaux varie tous les jours

DU LUNDI AU VENDREDI — MIDI À 14H30

AU COEUR DU CHINATOWN

UNE RUE DU PALAIS DES CONGRES

1071, rue St-Urbain 879-0622



Dans le superbe décor des ÉCURIES YOVILLE témoin de 200 ans d'histoire

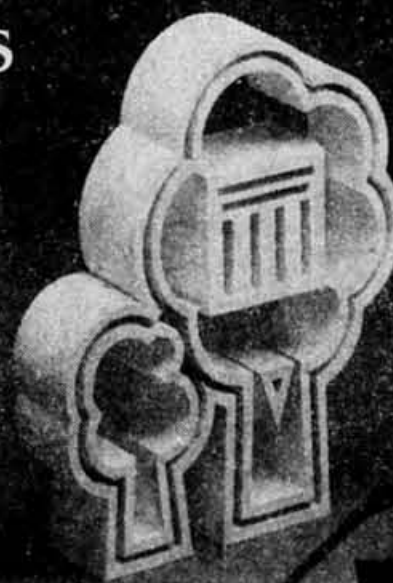
Grillades et fruits de mer

gibbys

298, Place d'Youville, Vieux Montréal
282-1837
et St-Sauveur-des-Monts

L'Industrielle

- ✓ Une solidité financière qui rassure
- ✓ Une présence constante auprès de plus de 750 000 assurés
- ✓ Une réponse à votre besoin de sécurité financière



L'INDUSTRIELLE
COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

Sur demande à notre siège social ou à l'un de nos bureaux régionaux vous pouvez obtenir une copie de notre rapport annuel. Consultez les pages jaunes (section assurance) de votre annuaire téléphonique pour obtenir l'adresse du bureau de L'Industrielle de votre région.

NOMBRE D'ASSURÉS	752 000
ACTIF TOTAL	1,45 milliard \$
NOUVELLES ASSURANCES	5,14 milliards \$
ASSURANCE EN VIGUEUR	17,57 milliards \$

Baisse de \$ 130 millions des profits du Canadien Pacifique

■ Canadien Pacifique Ltée a enregistré en 1985 un bénéfice net consolidé de \$246,7 millions, ce qui constitue une baisse par rapport à \$376,9 millions l'année précédente.

Le bénéfice net provenant du transport ferroviaire a régressé à \$124,8 millions (\$198,4 millions en 1984).

Dans le secteur du transport non ferroviaire de même que dans l'hôtellerie, la perte s'est chiffrée à \$25,3 millions contre

\$6,8 millions un an plus tôt.

Par contre, le revenu tiré du secteur pétrole-gaz est passé de \$182,8 millions en 1984, à \$188,6 millions.

D'autre part, le secteur des produits miniers a subi une perte de \$37,3 millions, comparativement à un bénéfice de \$14,6 millions en 1984.

Le secteur immobilier a atteint un nouveau sommet à \$20,1 millions contre \$19,1 millions un an plus tôt.

CAMIONS ET TAXIS

Les propriétaires de flottes pourraient sauver beaucoup sur le carburant

■ « Dans bien des cas, de 15 à 20 p. cent de la consommation de carburant » pourrait être

LAURIER CLOUTIER

économisée par les routiers et les chauffeurs de taxis en particulier mais aussi par les automobilistes et les conducteurs

d'autobus et véhicules utilitaires.

Tel est l'avis du ministre de l'Énergie et des Ressources, John Ciaccia, qui lançait, hier, le « Guide du responsable de flotte — Véhicules routiers », en collaboration avec l'AQTR (l'Association québécoise du transport et des routes).

Ce guide est le fruit d'un programme de subventions de \$31 millions conclu récemment avec Ottawa et s'échelonnant jusqu'en 1988.

Le ministre indique qu'il y a plus de 3,5 millions de véhicules routiers immatriculés au Québec qui ont consommé en 1984 plus de six millions de litres de carburant, soit plus de \$3 milliards.

En économisant sur l'essence, les propriétaires de camions québécois deviendraient plus

concurrentiels face aux Américains et aux Ontariens.

Le guide traite du choix des véhicules, de leur entretien, de l'affectation des ressources humaines dans les entreprises de transport, des outils de gestion, des lois et des règlements concernant le transport routier. Dans une optique d'économie de carburant, le guide aide chaque gestionnaire à réexaminer les opérations de sa flotte de véhicules en tenant compte de tous ces facteurs et en bout de ligne à mieux gérer son parc de véhicules.

L'exploration minière reprendra à la Baie James

■ VAL D'OR (PC) — Le gouvernement québécois annoncera aujourd'hui, a-t-on appris, la levée de l'interdit qui frappait les travaux d'exploration et d'exploitation minières sur une superficie de 80 000 kilomètres carrés dans le territoire de la baie James.

Un décret en ce sens a été adopté mercredi dernier par le conseil des ministres.

L'ouverture de ces territoires sera annoncée en conférence de presse par les ministres Raymond Savoie, délégué aux Mines, et John Ciaccia, de l'Énergie et des Ressources.

Les territoires maintenant ouverts à l'industrie minière sont répartis en une trentaine de parcelles, disséminées sur l'ensemble du territoire de la baie James.

Une superficie de 35 000 kms carrés qui ne sera jamais inondée est ouverte sans restriction. D'autres parcelles couvrant 42 000 kms carrés pouvant éventuellement être inondées, pourront être jalonnées, explorées et exploitées après consultation avec Hydro-Québec. Lors de la mise en place des équipements dans ce secteur on devra évidemment prévoir une possible inondation.

L'ensemble des territoires libérés représente une superficie égale à celle de l'Irlande.

Depuis longtemps, plusieurs organismes, dont l'Association des prospecteurs du Québec et l'Association des mines et métaux du Québec et du Canada, réclamaient une telle mesure. Les territoires en question avaient été interdits par décret en 1970.

Dans votre vie d'automobiliste... la meilleure chose qui puisse vous arriver après une Mercedes-Benz neuve, c'est une de nos Mercedes-Benz d'occasion.

Voici quelques exemples à partir de: 24 995\$



500 SEC 1985 Coupé blanc avec intérieur en cuir noir, toit soleil, 38 000 km, état impeccable, no 7392A



190E 1985 Rouge cabernet métallisé, avec intérieur parchemin, toit soleil, trans. aut. 12 500 km, no 7396A



300SD 1984 Turbo diesel, champagne métallisé avec intérieur Brésil en cuir, sièges chauffants, 26 000 km, no 8152A



380D 1985 — Turbo diesel, noir métallisé avec intérieur datte, toit soleil, 6 000 km, no 7407A.

190D 1984 — Champagne métallisé avec intérieur datte, toit soleil, trans. 5 vit. 49 000 km, no 7374A.

190E 1984 — Vert argent métallisé avec intérieur datte, toit soleil, transmission automatique, 26 000 km, no 6034A.

380SE 1984 — Gris anthracite métallisé avec intérieur marine, toit soleil, 38 000 km, no 5325A.

380SEC 1983 — Coupé gris anthracite métallisé avec intérieur en cuir gris, toit soleil, sièges chauffants, 55 000 km, no 6353A.

380SL 1983 — Modèle sport gris anthracite avec intérieur gris en cuir, 69 000 km, no 5792A.

500SEL 1984 — Bleu lapis métallisé avec intérieur en cuir gris, toit soleil, sièges chauffants, lumières euro, 44 000 km, état impeccable, no 7301C.

380SL 1984 — Modèle sport gris anthracite métallisé avec intérieur gris, 38 000 km, no 7321C.

380SL 1984 — Modèle sport champagne métallisé avec intérieur datte, lumières euro, 22 000 km, no 7401A.

Toutes ces voitures ont été soigneusement révisées dans nos ateliers et comportent une garantie Mercedes-Benz.

* 11 représentants à votre service.

* Autres modèles de marques de prestige disponibles, tels que Jaguar, BMW, Porsche, etc.



Venez les admirer dans le confort de nos salles d'exposition.

Mercedes-Benz
Canada Inc.

MONTRÉAL
4815, rue Buchan coin Victoria et Jean-Talon
Tél.: (514) 735-3581

GREENFIELD PARK
845, boul. Taschereau à deux minutes du pont Champlain
Tél.: (514) 672-2720

LE 1180 DRUMMOND



BUREAUX À LOUER

L'emplacement idéal pour votre bureau: coin Dorchester, voisin du Centre Sheraton et du nouvel édifice du Groupe La-Loire. Accès facile par métro et autoroutes.

Étage type: 9950 pi car. • Rez-de-chaussée: 4500 pi car. Stationnement intérieur disponible.

Renseignements: 878-1573

«courtiers protégés»

SPÉCIAUX DE MARS

Visitez Ottawa pour moins cher.

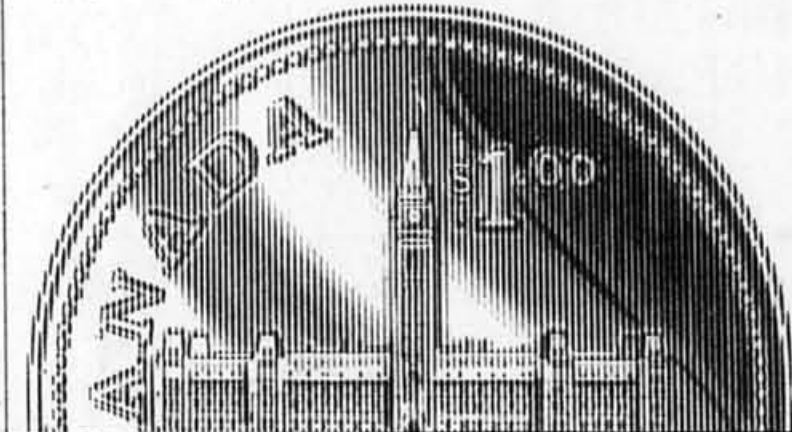
58\$ vous permettent de vous offrir une élégante chambre d'hôtel en plein cœur d'Ottawa à 2 pâtés de maisons de la Colline parlementaire!

• Le Skyline Ottawa met à votre disposition 100 chambres à ce tarif pendant le mois de mars seulement. Le tarif s'applique à une chambre pour une nuit, occupation double ou simple. • Réservez simplement 7 jours avant votre date d'arrivée et séjournez à deux pas de la Chambre des communes, à un prix incroyablement bas. • Préparez-vous une réunion? Renseignez-vous sur notre bon-cadeau de 100 \$ valable sur les locations de salles de réunions.

LE SKYLINE OTTAWA

Notre monde vous attend

(613) 237-3600. Appelez sans frais au Canada et aux E.-U. 1-800-268-1332.



PROPOSITIONS D'AFFAIRES

705 HYPOTHÈQUES

ACCEPTATION en 7 jours, 1ère et 2e hypothèques, Colise Pop. St-René Gouli, 321-2610.

ACCEPTATION MEILLEUR JOUR 1RE, 2E HYPOTHÈQUE Résidentiel, commercial, industriel. Crédit via. 253-3354.

ACCEPTATION RAPIDE 1re, 2e, 3e hypothèque, résidentiel, commercial, industriel. Aussi fonds disponibles pour commerces. Cromgrid. 327-2956.

FINANCEMENT DE TOUTS GENRES 1re et 2e hypothèque, résidentiel, commercial, industriel, crédit bancaire, construction bridge, leur et leur 324-8115, Martin.

GARAGE avec gaz et équipement, à Montréal, 880,000. 621-2035.

1E, 2E, 3E, balance vente. André Cécile crp, 653-5353.

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

CENTRE médical, dentaire et physio, bien équipé, bien placé, grand stationnement. SIGNATURE CRTR. 274-5791.

MANUFACTURIER bas colifots, bas hommes, enfants, ligne complète de bas, recherche concessionnaires avec petit capital pour ouvrir magasins de bas ou détail. Aussi locaux demandés très achalandés pour nos clients. Demandez M. Maurice, 273-4471.

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

MANUFACTURIER piscines climatisées - 40 ans garantie, seulement quelques territoires disponibles, possibilité \$100,000 et plus de profit par année, données formation complète, capital \$30,000 et plus garanti. 489-5724.

PROVINCE DE QUÉBEC Ligne additionnelle pour distributeurs visitant au pour visiter dans produits d'entretien. Ligne très en demande. Territoire protégé (1-514) 598-4612, soir (1-514) 522-2341.

VOULEZ-VOUS avoir plus d'argent? Opérez votre propre commerce, à temps partiel, n'est-ce pas une bonne idée? Pour entrer, 440-4770.

VOUS ÊTES assureurs, résidentiel, revenu supplémentaire s'offre à vous. 481-3945 de 18h à 20h.

712 ASSOCIÉS DEMANDÉS CENTRE de bilan de santé, anti-stress, pour gens d'affaires et le public en général. 20 centres blent au Québec 383-4592.

CHERCHE associé pour bar salon (plano bar), 387-4481.

INVESTISSEUR cherche investisseur pour restaurant français au centre-ville. Écrire à La Presse, ref. 9848, C.P. 6041, Station A, Montréal, H3C 3E3.

RECHERCHE associé(e), aucun capital requis, représentation(e) genre bottin vert-orange. 364-5944

715 SERVICES FINANCIERS

ARGENT avec ou sans hypothèque, prêts divers, rapides, 457-5658.

FONDS pour commerce, industrie, affaires, appartements, etc.

DENCOLO MTG - 342-1354

718 ARGENT DEMANDÉ

\$300,000. Intérêt \$40,000 seulement. Garantie 100%. 437-1256.

BESON \$5,000 intérêt annuel \$2,000. Investisseurs sérieux seulement. 521-5063.

725 TENUE DE LIVRES, DÉCLARATIONS D'IMPÔT

A DOMICILE Impôt à prix spéciaux. 251-6218

R. GALPEAU et associés, impôts, tenues de livres, succession, 722-1759, 722-5904.

Les gens d'affaires avisés font confiance à la rubrique des PROPOSITIONS D'AFFAIRES de LA PRESSE pour obtenir les MEILLEURS RÉSULTATS

285-7111

INTERURBAIN SANS FRAIS

1-800-361-5013

ANNONCES ENCADRÉES

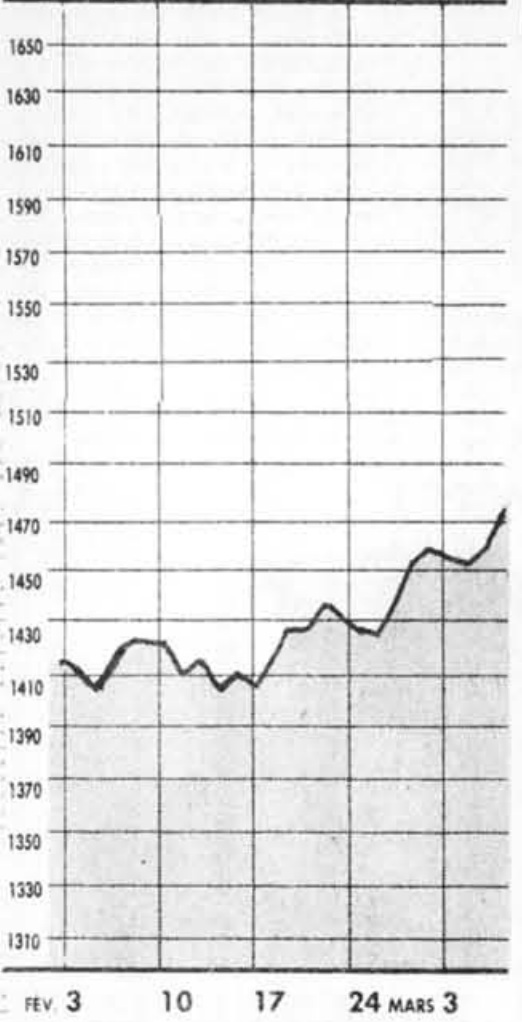
285-7000

MONTREAL

VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE COMPOSE

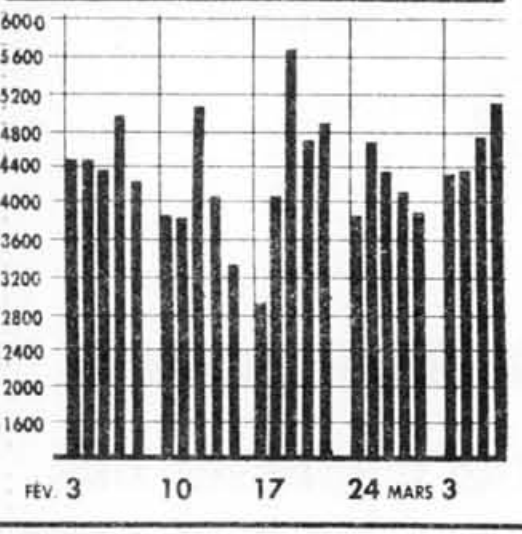
Haut:	1494,40
Fermeture:	1491,26
Bas:	1481,61

(Indice canadien du marché 25 titres)



FEV. 3 10 17 24 MARS 3

VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 4 589 000



FEV. 3 10 17 24 MARS 3

INDICES A LA BOURSE DE MONTREAL

MARCHÉ CANADIEN (XXM) 1491,26 +6,78

MARCHÉ BANCAIRE (XCB) 1343,98 +35,21

MINES/METALLURGIE (XCM) 1326,83 -9,98

HYDRO CARB. (XCO) 1110,90 -7,84

PROD. FORESTIERS (XCF) 1807,10 +9,37

BIENS D'EQUIP. (XCI) 1423,20 +0,92

SERV. PUBLICS (XCU) 1360,46 +0,89

Cotes en cents sauf lorsque indiqué \$: = actions non votantes, a votes limités ou restreints; - = titre négocié en dollars US; Z = lot irrégulier.

Table with 3 columns: Valeurs, Ventes, Hausse/Baisse. Lists various stocks and their price movements.

LA PRESSE

Table with 3 columns: Valeurs, Ventes, Hausse/Baisse. Lists various stocks and their price movements.

ALBERTA

Table with 3 columns: Valeurs, Ventes, Hausse/Baisse. Lists various stocks and their price movements.

LES DEVISES

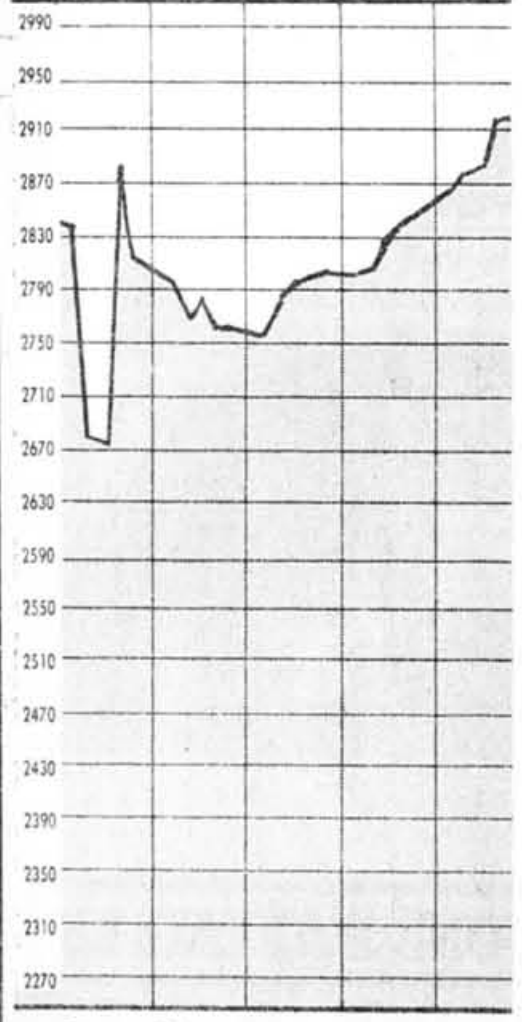
Table with 3 columns: Devise, Taux, Hausse/Baisse. Lists exchange rates for various currencies.

TORONTO

VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE COMPOSE

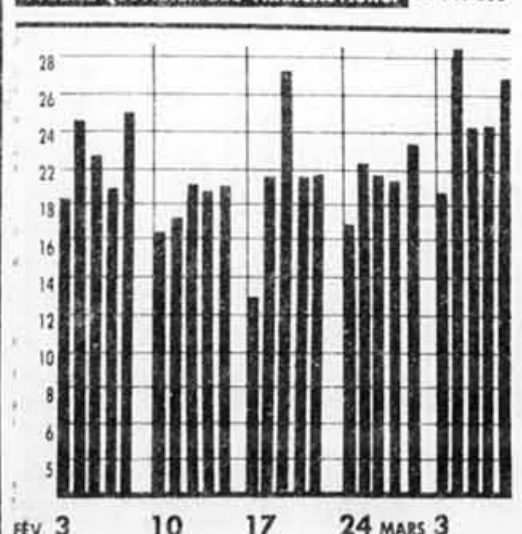
Haut:	2929,91
Fermeture:	2926,34
Bas:	2913,49

(Indice canadien du marché 300 titres)



FEV. 3 10 17 24 MARS 3

VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 22 747 000



FEV. 3 10 17 24 MARS 3

INDICES A LA BOURSE DE TORONTO

MARCHÉ CANADIEN (XXM) 2926,34 +0,69

MARCHÉ BANCAIRE (XCB) 2331,04 +8,23

MINES ET METAUX (XCM) 2692,27 -18,87

HYDRO CARB. (XCO) 2144,21 -2,49

Table with 3 columns: Valeurs, Ventes, Hausse/Baisse. Lists various stocks and their price movements.

LA PRESSE

Table with 3 columns: Valeurs, Ventes, Hausse/Baisse. Lists various stocks and their price movements.

ALBERTA

Table with 3 columns: Valeurs, Ventes, Hausse/Baisse. Lists various stocks and their price movements.

LES DEVISES

Table with 3 columns: Devise, Taux, Hausse/Baisse. Lists exchange rates for various currencies.

Table with 3 columns: Valeurs, Ventes, Hausse/Baisse. Lists various stocks and their price movements.

Table with 3 columns: Valeurs, Ventes, Hausse/Baisse. Lists various stocks and their price movements.

Table with 3 columns: Valeurs, Ventes, Hausse/Baisse. Lists various stocks and their price movements.

Table with 3 columns: Valeurs, Ventes, Hausse/Baisse. Lists various stocks and their price movements.

Table with 3 columns: Valeurs, Ventes, Hausse/Baisse. Lists various stocks and their price movements.

NEW YORK

VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE COMPOSÉ

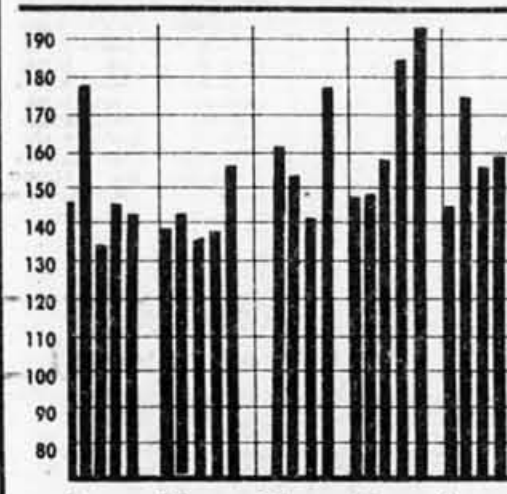
Hout: 1715,10
Fermeture: 1702,95
Box: 1688,70

(Selon les 30 plus gros titres de Dow Jones)



FÉV. 3 10 17 24 MARS 3

VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 129 810 00



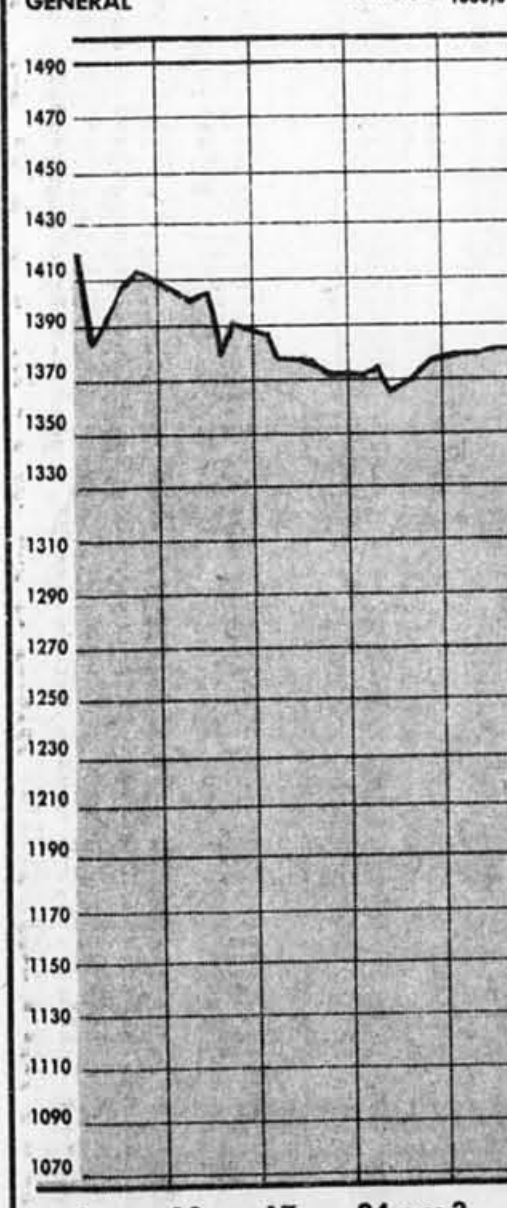
FÉV. 3 10 17 24 MARS 3

INDICE À LA BOURSE DE NEW YORK

	Fern.	Var.
COMPOSE	130,87	+0,
INDUSTRIELLES	148,75	+0,
TRANSPORTS	126,43	-0,
SERVICES PUBLICS	67,40	+0,
FINANCE	150,32	+0,

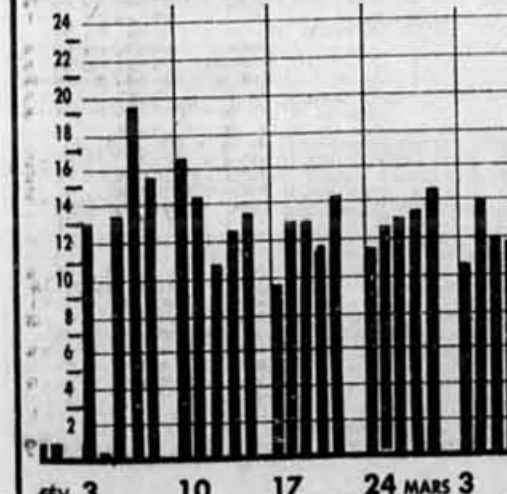
VANCOUVER

INDICE



REV. 3 10 17 24 MARS 3

VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 14 800 0



10

[illegible]

OFFRE ET DEMANDE

NEW YORK

TORONTO (PC) - 10 mars, les actions fournies par la Bourse de Toronto.

Volume:

Lundi129 810 000

Vendredi163 230 000

Faits saillants:

Actions trans.2 048

Gains9 749

Pertes651

Inchangées418

Hauts 86255

Bas 8624

Indices Dow Jones:

Ind.1698.04

Haut1715.16

Bas1688.70

Chg.730.95

Var.+1.2

20 Tr.791.09

799.80

784.59

170.96

+1.7

15 S+P181.52

184.19

180.50

182.81

+0.30

65 Comp.674.26

681.81

670.17

676.87

+1.54

Indices Standard & Poor's:

500 composé226.98

225.36

226.58

+1.01

400 Industries243.82

247.82

243.37

+1.27

20 Transp.209.12

208.12

206.99

+0.30

40 S+P public101.01

100.29

100.99

+0.26

40 Finances29.58

29.46

29.51

+0.05

TRANS-CANADA (transactions)

Op.	Dem.	Per.	Op.	Dem.	Per.	Op.	Dem.	Per.	Op.	Dem.	Per.
Option	Ma	Op. Ma	Vol. de	Option	Ma	Op. Ma	Vol. de	Option	Ma	Op. Ma	Vol. de
1001 A	44.00	1001 A	30	1001 A	44.00	1001 A	30	1001 A	44.00	1001 A	30
1001 B	44.00	1001 B	30	1001 B	44.00	1001 B	30	1001 B	44.00	1001 B	30
1001 C	44.00	1001 C	30	1001 C	44.00	1001 C	30	1001 C	44.00	1001 C	30
1001 D	44.00	1001 D	30	1001 D	44.00	1001 D	30	1001 D	44.00	1001 D	30
1001 E	44.00	1001 E	30	1001 E	44.00	1001 E	30	1001 E	44.00	1001 E	30
1001 F	44.00	1001 F	30	1001 F	44.00	1001 F	30	1001 F	44.00	1001 F	30
1001 G	44.00	1001 G	30	1001 G	44.00	1001 G	30	1001 G	44.00	1001 G	30
1001 H	44.00	1001 H	30	1001 H	44.00	1001 H	30	1001 H	44.00	1001 H	30
1001 I	44.00	1001 I	30	1001 I	44.00	1001 I	30	1001 I	44.00	1001 I	30
1001 J	44.00	1001 J	30	1001 J	44.00	1001 J	30	1001 J	44.00	1001 J	30
1001 K	44.00	1001 K	30	1001 K	44.00	1001 K	30	1001 K	44.00	1001 K	30
1001 L	44.00	1001 L	30	1001 L	44.00	1001 L	30	1001 L	44.00	1001 L	30
1001 M	44.00	1001 M	30	1001 M	44.00	1001 M	30	1001 M	44.00	1001 M	30
1001 N	44.00	1001 N	30	1001 N	44.00	1001 N	30	1001 N	44.00	1001 N	30
1001 O	44.00	1001 O	30	1001 O	44.00	1001 O	30	1001 O	44.00	1001 O	30
1001 P	44.00	1001 P	30	1001 P	44.00	1001 P	30	1001 P	44.00	1001 P	30
1001 Q	44.00	1001 Q	30	1001 Q	44.00	1001 Q	30	1001 Q	44.00	1001 Q	30
1001 R	44.00	1001 R	30	1001 R	44.00	1001 R	30	1001 R	44.00	1001 R	30
1001 S	44.00	1001 S	30	1001 S	44.00	1001 S	30	1001 S	44.00	1001 S	30
1001 T	44.00	1001 T	30	1001 T	44.00	1001 T	30	1001 T	44.00	1001 T	30
1001 U	44.00	1001 U	30	1001 U	44.00	1001 U	30	1001 U	44.00	1001 U	30
1001 V	44.00	1001 V	30	1001 V	44.00	1001 V	30	1001 V	44.00	1001 V	30
1001 W	44.00	1001 W	30	1001 W	44.00	1001 W	30	1001 W	44.00	1001 W	30
1001 X	44.00	1001 X	30	1001 X	44.00	1001 X	30	1001 X	44.00	1001 X	30
1001 Y	44.00	1001 Y	30	1001 Y	44.00	1001 Y	30	1001 Y	44.00	1001 Y	30
1001 Z	44.00	1001 Z	30	1001 Z	44.00	1001 Z	30	1001 Z	44.00	1001 Z	30
1002 A	44.00	1002 A	30	1002 A	44.00	1002 A	30	1002 A	44.00	1002 A	30
1002 B	44.00	1002 B	30	1002 B	44.00	1002 B	30	1002 B	44.00	1002 B	30
1002 C	44.00	1002 C	30	1002 C	44.00	1002 C	30	1002 C	44.00	1002 C	30
1002 D	44.00	1002 D	30	1002 D	44.00	1002 D	30	1002 D	44.00	1002 D	30
1002 E	44.00	1002 E	30	1002 E	44.00	1002 E	30	1002 E	44.00	1002 E	30
1002 F	44.00	1002 F	30	1002 F	44.00	1002 F	30	1002 F	44.00	1002 F	30
1002 G	44.00	1002 G	30	1002 G	44.00	1002 G	30	1002 G	44.00	1002 G	30
1002 H	44.00	1002 H	30	1002 H	44.00	1002 H	30	1002 H	44.00	1002 H	30
1002 I	44.00	1002 I	30	1002 I	44.00	1002 I	30	1002 I	44.00	1002 I	30
1002 J	44.00	1002 J	30	1002 J	44.00	1002 J	30	1002 J	44.00	1002 J	30
1002 K	44.00	1002 K	30	1002 K	44.00	1002 K	30	1002 K	44.00	1002 K	30
1002 L	44.00	1002 L	30	1002 L	44.00	1002 L	30	1002 L	44.00	1002 L	30
1002 M	44.00	1002 M	30	1002 M	44.00	1002 M	30	1002 M	44.00	1002 M	30
1002 N	44.00	1002 N	30	1002 N	44.00	1002 N	30	1002 N	44.00	1002 N	30
1002 O	44.00	1002 O	30	1002 O	44.00	1002 O	30	1002 O	44.00	1002 O	30
1002 P	44.00	1002 P	30	1002 P	44.00	1002 P	30	1002 P	44.00	1002 P	30
1002 Q	44.00	1002 Q	30	1002 Q	44.00	1002 Q	30	1002 Q	44.00	1002 Q	30
1002 R	44.00	1002 R	30	1002 R	44.00	1002 R	30	1002 R	44.00	1002 R	30
1002 S	44.00	1002 S	30	1002 S	44.00	1002 S	30	1002 S	44.00	1002 S	30
1002 T	44.00	1002 T	30	1002 T	44.00	1002 T	30	1002 T	44.00	1002 T	30
1002 U	44.00	1002 U	30	1002 U	44.00	1002 U	30	1002 U	44.00	1002 U	30
1002 V	44.00	1002 V	30	1002 V	44.00	1002 V	30	1002 V	44.00	1002 V	30
1002 W	44.00	1002 W	30	1002 W	44.00	1002 W	30	1002 W	44.00	1002 W	30
1002 X	44.00	1002 X	30	1002 X	44.00	1002 X	30	1002 X	44.00	1002 X	30
1002 Y	44.00	1002 Y	30	1002 Y	44.00	1002 Y	30	1002 Y	44.00	1002 Y	30
1002 Z	44.00	1002 Z	30	1002 Z	44.00	1002 Z	30	1002 Z	44.00	1002 Z	30
1003 A	44.00	1003 A	30	1003 A	44.00	1003 A	30	1003 A	44.00	1003 A	30
1003 B	44.00	1003 B	30	1003 B	44.00	1003 B	30	1003 B	44.00	1003 B	30
1003 C	44.00	1003 C	30	1003 C	44.00	1003 C	30	1003 C	44.00	1003 C	30
1003 D	44.00	1003 D	30	1003 D	44.00	1003 D	30	1003 D	44.00	1003 D	30
1003 E	44.00	1003 E	30	1003 E	44.00	1003 E	30	1003 E	44.00	1003 E	30
1003 F	44.00	1003 F	30	1003 F	44.00	1003 F	30	1003 F	44.00	1003 F	30
1003 G	44.00	1003 G	30	1003 G	44.00	1003 G	30	1003 G	44.00	1003 G	30
1003 H	44.00	1003 H	30	1003 H	44.00	1003 H	30	1003 H	44.00	1003 H	30
1003 I	44.00	1003 I	30	1003 I	44.00	1003 I	30	1003 I	44.00	1003 I	30
1003 J	44.00	1003 J	30	1003 J	44.00	1003 J	30	1003 J	44.00	1003 J	30
1003 K	44.00	1003 K	30	1003 K	44.00	1003 K	30	1003 K	44.00	1003 K	30
1003 L	44.00	1003 L	30	1003 L	44.00	1003 L	30	1003 L	44.00	1003 L	30
1003 M	44.00	1003 M	30	1003 M	44.00	1003 M	30	1003 M	44.00	1003 M	30
1003 N	44.00	1003 N	30	1003 N	44.00	1003 N	30	1003 N	44.00	1003 N	30
1003 O	44.00	1003 O	30	1003 O	44.00	1003 O	30	1003 O	44.00	1003 O	30
1003 P	44.00	1003 P	30	1003 P	44.00	1003 P	30	1003 P	44.00	1003 P	30
1003 Q	44.00	1003 Q	30	1003 Q	44.00	1003 Q	30	1003 Q	44.00	1003 Q	30
1003 R	44.00	1003 R	30	1003 R	44.00	1003 R	30	1003 R	44.00	1003 R	30
1003 S	44.00	1003 S	30	1003 S	44.00	1003 S	30	1003 S	44.00	1003 S	30
1003 T	44.00	1003 T	30	1003 T	44.00	1003 T	30	1003 T	44.00	1003 T	30
1003 U	44.00	1003 U	30	1003 U	44.00	1003 U	30	1003 U	44.00	1003 U	30
1003 V	44.00	1003 V	30	1003 V	44.00	1003 V	30	1003 V	44.00	1003 V	30
1003 W	44.00	1003 W	30	1003 W	44.00	1003 W	30	1003 W	44.00	1003 W	30
1003 X	44.00	1003 X	30	1003 X	44.00	1003 X	30	1003 X	44.00	1003 X	30
1003 Y	44.00	1003 Y	30	1003 Y	44.00	1003 Y	30	1003 Y	44.00	1003 Y	30
1003 Z	44.00	1003 Z	30	1003 Z	44.00	1003 Z	30	1003 Z	44.00	1003 Z	30
1004 A	44.00	1004 A	30	1004 A	44.00	1004 A	30	1004 A	44.00	1004 A	30
1004 B	44.00	1004 B	30	1004 B	44.00	1004 B	30	1004 B	44.00	1004 B	30
1004 C	44.00	1004 C	30	1004 C	44.00	1004 C	30	1004 C	44.00	1004 C	30
1004 D	44.00	1004 D	30	1004 D	44.00	1004 D	30	1004 D	44.00	1004 D	30
1004 E	44.00	1004 E	30	1004 E	44.00	1004 E	30	1004 E	44.00	1004 E	30
1004 F	44.00	1004 F	30	1004 F	44.00	1004 F	30	1004 F	44.00	1004 F	30
1004 G	44.00	1004 G	30	1004 G	44.00	1004 G	30	1004 G	44.00	1004 G	30
1004 H	44.00	1004 H	30	1004 H	44.00	1004 H	30	1004 H	44.00	1004 H	30
1004 I	44.00	1004 I	30	1004 I	44.00	1004 I	30	1004 I	44.00	1004 I	30
1004 J	44.00	1004 J	30	1004 J	44.00	1004 J	30	1004 J	44.00	1004 J	30
1004 K	44.00	1004 K	30	1004 K	44.00	1004 K	30	1004 K	44.00	1004 K	30
1004 L	44.00	1004 L	30	1004 L	44.00	1004 L	30	1004 L	44.00	1004 L	30
1004 M	44.00	1004 M	30	1004 M	44.00	1004 M	30	1004 M	44.00	1004 M	30
1004 N	44.00	1004 N	30	1004 N	44.00	1004 N	30	1004 N	44.00	1004 N	30
1004 O	44.00	1004 O	30	1004 O	44.00	1004 O	30	1004 O	44.00	1004 O	30
1004 P	44.00	1004 P	30	1004 P	44.00	1004 P	30	1004 P	44.00	1004 P	30
1004 Q	44.00	1004 Q	30	1004 Q	44.00	1004 Q	30	1004 Q	44.00	1004 Q	30
1004 R	44.00	1004 R	30	1004 R	44.00	1004 R	30	1004 R	44.00	1004 R	30
1004 S	44.00	1004 S	30	1004 S	44.00	1004 S	30	1004 S	44.00	1004 S	30
1004 T	44.00	1004 T	30	1004 T	44.00	1004 T	30	1004 T	44.00	1004 T	30
1004 U	44.00	1004 U	30	1004 U	44.00	1004 U	30	1004 U	44.00	1004 U	30
1004 V	4										

TORONTO

suite de la page A 16

Valeurs	Ventes	Haute	Bas	Form.	Net
Sasktel	1400	52 1/2	5 1/4	1/4	
Sasktel A	4225	8 1/4	8 1/4	1/4	
Sasktel B	1425	14	14	1/4	
Sasktel C	1425	27 1/2	27 1/2	1/4	
Sasktel D	1425	11 1/4	11 1/4	1/4	
Sasktel E	1400	42 1/2	42 1/2	1/4	
Sasktel F	1400	10 1/4	10 1/4	1/4	
Sasktel G	1400	10 1/4	10 1/4	1/4	
Sasktel H	1400	10 1/4	10 1/4	1/4	
Sasktel I	1400	10 1/4	10 1/4	1/4	
Sasktel J	1400	10 1/4	10 1/4	1/4	
Sasktel K	1400	10 1/4	10 1/4	1/4	
Sasktel L	1400	10 1/4	10 1/4	1/4	
Sasktel M	1400	10 1/4	10 1/4	1/4	
Sasktel N	1400	10 1/4	10 1/4	1/4	
Sasktel O	1400	10 1/4	10 1/4	1/4	
Sasktel P	1400	10 1/4	10 1/4	1/4	
Sasktel Q	1400	10 1/4	10 1/4	1/4	
Sasktel R	1400	10 1/4	10 1/4	1/4	
Sasktel S	1400	10 1/4	10 1/4	1/4	
Sasktel T	1400	10 1/4	10 1/4	1/4	
Sasktel U	1400	10 1/4	10 1/4	1/4	
Sasktel V	1400	10 1/4	10 1/4	1/4	
Sasktel W	1400	10 1/4	10 1/4	1/4	
Sasktel X	1400	10 1/4	10 1/4	1/4	
Sasktel Y	1400	10 1/4	10 1/4	1/4	
Sasktel Z	1400	10 1/4	10 1/4	1/4	

Canadien Pacifique Limitée

AVIS - DATE DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE ET DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES

Relativement à la 105^e assemblée annuelle des actionnaires de Canadien Pacifique Limitée, qui se tiendra le mercredi 7 mai 1986, à l'hôtel Vancouver, 900 West Georgia Street, Vancouver (Colombie-Britannique) Canada, à 9 h 30 du matin, heure de Vancouver, le conseil d'administration a fixé au 20 mars 1986, la fermeture des bureaux du siège social, la date de clôture des registres pour déterminer les actionnaires habiles à recevoir l'avis de l'assemblée.

Le Secrétaire,
D.J. Deegan
Le 10 mars 1986

Le Groupe Investors



Daniel Gagne

Laurent Wermerlinger, directeur du bureau régional de Montréal centre-ville, est heureux d'annoncer la nomination de Daniel Gagné au poste de directeur de division. Investors Syndicate Limited est une compagnie membre du Groupe Investors qui compte plus de 400 000 clients et gère ou administre un actif de plus de 18 milliards. Investors, l'une des plus importantes compagnies de services financiers au Canada, offre une vaste gamme de produits et services financiers aux particuliers et aux corporations.

L'ARGENT

Les courtiers londoniens ont baissé hier le prix de l'argent de \$0.058 cents américains par rapport à l'ouverture de la veille. Lundi \$5.59.

MONTREAL — Handy & Harman évaluait le prix de l'argent canadien à \$7.818 l'once troy.

NEW YORK — Handy & Harman's évaluait le prix de l'argent américain à \$5.59 l'once troy.

FRUITS/LÉGUMES

(PC) — Voici les prix de gros des légumes fournis aux détaillants de la région de Montréal par le ministère de l'Agriculture du Québec.

Betteraves: \$4.75 à \$5.50 pour 12 pds de 2 lb.

Betteraves: \$4.00 à \$4.40 le sac de 25 lb.

Carottes: \$8.25 à \$9.00 pour 24x2 lb ou 10x5 lb.

Choux rouges: \$7.25 à \$8.25 les 12 unités.

Choux verts: \$6.00 à \$6.50 les 14 à 16 unités.

Endives: \$11.65 à \$12.90 la caisse de 10 lb.

Laitue Boston (serre): \$9.00 à \$9.50 pour 12 unités.

Oignons à bouillir: \$1.10 à \$1.20 le 10 lb.

Oignons jaunes: moyens, \$5.75 à \$6.25 le sac de 50 lb; \$6.35 à \$7.25 pour 24 sacs de 2 lb ou 10 sacs de 5 lb.

Oignons rouges: \$10.00 à \$10.90 12x2lb.

VALEURS QUÉBÉCOISES

Les conférences-midi de FINANCE

MERCREDI 12 MARS 1986



M. Guy BONNEAU
Président d'Artopex International Inc.
à 11H45
le mercredi
12 MARS 1986
Centre Sheraton
1201 boul.
Dorchester ouest,
Montréal

Frais d'entrée
incluant buffet: \$ 20

artopex

Les conférences sont suivies d'une période de questions.

Une occasion idéale, pour tous les représentants de maisons de courtage, d'inviter leurs clients. (tables de 8)

Pour réservations de tables et de billets: (514) 842-1131

Une initiative de FINANCE et de MARCEL KNECHT & ASSOCIÉS INC.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

N.B. Tous les postes annonces sont ouverts également aux femmes et aux hommes.

COMMISSION SCOLAIRE DELTA C.B. ENSEIGNEZ EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

La Commission scolaire de Delta est située à 35 km au sud de Vancouver en Colombie-Britannique, un endroit très ensoleillé.

Quelques postes seront disponibles en septembre 1986 à tous les niveaux depuis la maternelle à la 9^e année en immersion française et au programme-cadre de français.

Les enseignants qualifiés intéressés à participer à une entrevue doivent téléphoner:

Dr Nick Ardavan
Château Champlain -
Montréal
(514) 878-9000
le mercredi 12 mars 1986

PAGEAU, MOREL & ASSOCIÉS INC.

Experts-conseils

recherche des candidat(e)s spécialisé(e)s en mécanique et électricité du bâtiment et économie d'énergie pouvant répondre aux qualifications suivantes:

MÉCANIQUE

Technicien(ne) et dessinateur(trice) senior et intermédiaire

ÉLECTRICITÉ

Technicien(ne) et dessinateur(trice) senior et intermédiaire.

Faire parvenir curriculum vitae ou communiquez avec:

PAGEAU, MOREL & ASSOCIÉS INC.

210, boul. Crémazie Ouest, bureau 110

Montréal (Québec) H2P 1C6

Téléphone: 382-5150

FORMATION EN INFORMATIQUE

LOTUS dBASE

Demandez notre brochure

- Formation personnalisée de groupe
- Formule économique
- Horaires flexibles
- Micro-ordinateur I.B.M.

INSTITUT INFORMATIQUE APPLIQUÉE
525 EST DE CASTELNEAU
MONTREAL, H2R 4H8

271-7702

QUÉBEC: 688-0606

PROGRAMMATION SUR MESURE AUSSI DISPONIBLE

CELANESE CANADA INC.



Duncan J. McDonald

Ronald J. S. McNeely

M. Raymond A. Chevrier, président du groupe des Textiles de Celanese Canada Inc., est heureux d'annoncer les nominations de M. Duncan J. McDonald à titre de directeur général, Fibres textiles, et Ronald J. S. McNeely à titre de directeur général, Fibres industrielles.

Dans ses nouvelles fonctions, M. McDonald est responsable de la fabrication et de la mise en marché des produits de fibres discontinues et de filaments texturés de polyester, de même que des produits de filaments d'acétate de la société. M. McNeely est de son côté responsable de la fabrication et de la mise en marché des filaments industriels lourds de polyester, ainsi que de la mise en marché des produits de fibres discontinues à usage industriel.

Celanese Canada est un fabricant diversifié de fibres, et de produits chimiques et industriels, qui emploie 2100 personnes dans ses usines et bureaux au Canada.



1450, rue Crescent
844-2328

CENTRE-VILLE
PRÈS DE VOS BUREAUX
À PROXIMITÉ:
métro Peel ou Guy

Régler agréablement vos
affaires en dégustant nos
plats du jour

695\$ à 1350\$

Du mardi au vendredi
de 11 h 45 à 14 h 30



SPÉCIAL DE LA SEMAINE LOUEZ

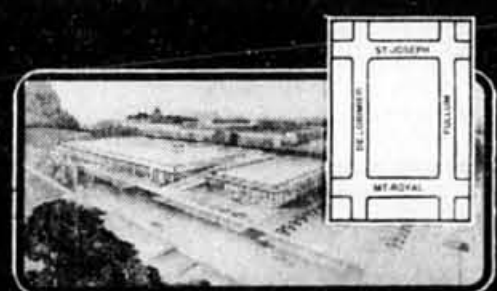
- * Une ESCORT 86 à partir de 149\$ + taxe
- * Une TEMPO 86 à partir de 199\$ + taxe
- * Une TAURUS 86 à partir de 289\$ + taxe

*Premier et dernier paiements requis basés sur une location de 48 mois.



526-9111

L'AVENIR C'EST LA LOCATION



2275, rue Mont-Royal Est

COMPTE TOTAL DE PLACEMENTS AU MARCHÉ MONÉTAIRE

Ce compte réunit les avantages d'un compte à intérêt quotidien et les taux élevés en vigueur sur le marché monétaire, soit un

10.20%

taux d'intérêt quotidien payé mensuellement.

Si vous disposez de 10 000 \$ ou plus, comparez le taux indiqué ci-dessus avec celui de votre compte à intérêt quotidien. Vous constaterez facilement que votre compte ne soutient pas la comparaison! Pourquoi? Tout simplement parce que nos taux sont établis, chaque semaine, sur ceux des bons du Trésor à 91 jours émis par le gouvernement fédéral. Avec notre COMPTE TOTAL DE PLACEMENTS AU MARCHÉ MONÉTAIRE, vous pourriez augmenter considérablement vos revenus!



TRUST NATIONAL

Une filiale de La National Victoria et Grey Trustco Limitée

SELON LE PRÉSIDENT DE DOMTAR

Un traité de libre-échange n'est pas une garantie d'accès au marché américain

■ Pour les manufacturiers canadiens, un traité enchâssant la libéralisation des échanges entre le Canada et les États-Unis ne peut garantir l'accès au marché américain, a soutenu

MIVILLE TREMBLAY
de la Presse Canadienne

hier devant le Canadian Club de Montréal, James H. Smith, président et chef de la direction de Domtar.

Bien sûr, l'abolition des barrières tarifaires et non tarifaires stimulerait les ventes de plusieurs produits aux États-Unis, « mais la seule abolition ne va pas garantir que les ventes vont se réaliser ou que les emplois vont être créés ou maintenus. La réussite d'une mise en marché à l'exportation exige beaucoup plus que de simplement surmonter les barrières commerciales. C'est pourquoi il est essentiel que l'industrie canadienne soit placée sur la même base concurrentielle que ses concurrents américains, tant sur le plan de la taxation que des lois sur la concurrence ou de la réglementation gouvernementale », d'affirmer M. Smith.

De plus, le gouvernement doit négocier des périodes de transition, qui pourraient s'étaler sur 8 à 10 ans, et assurer un programme spécial d'aide à la reconstruction des industries et de la main-d'œuvre plus vulnérables. Malgré ces réserves, l'homme d'affaires n'en croit pas moins que l'aventure doit être tentée.

L'impact qu'aurait la libéralisation des échanges sur Domtar est encore très difficile à évaluer, estime son président. Bien entendu, on ne connaît pas les modalités de l'entente qui sera négociée, particulièrement en ce qui a trait aux périodes de transition. « Mais si on nous en don-

ne le temps, on peut s'y adapter », a-t-il déclaré aux journalistes, après son discours.

Domtar est une compagnie diversifiée qui fabrique non seulement du papier fin et du papier journal, mais aussi des emballages, des produits chimiques, et des matériaux de construction, dont des panneaux de gypse et du bois d'œuvre. Environ 30 p. cent de ses ventes sont faites aux États-Unis.

Par ailleurs, M. Smith a déclaré que sa compagnie avait examiné la possibilité d'acquiescer la mine de sel Seleine, qui appartient à Soquem, mais juge l'achat peu intéressant. De par sa divi-

sion Sifto, Domtar est déjà très active dans le sel d'épandage.

La compagnie a procédé à un élagage important de ses éléments d'actif depuis la récession de 1982. M. Smith a affirmé que la révision tirait à sa fin, mais que sa compagnie se posait encore des questions sur le bien fondé des intérêts gazières qu'elle possède dans l'Ouest canadien.

Selon M. Smith, la construction de l'usine de papier fin de Windsor procède comme prévu; la structure d'acier est montée et on a commencé des travaux à l'intérieur. \$130 millions ont déjà été investis dans ce projet de \$870 millions.

Une solution pour le déficit de Via Rail

■ LONDON (PC) — En établissant une liaison ferroviaire à grande vitesse entre Montréal, Ottawa et Toronto, le gouvernement pourrait permettre à Via Rail d'éponger son déficit et d'atteindre son seuil de rentabilité, estime l'ancien président de la société, M. Pierre Franche.

Dans une communication présentée hier devant le Chartered Institute of Transport, M. Franche, actuellement vice-président exécutif chez Marine Industrie, a affirmé que la liaison à grande vitesse pourrait générer des revenus qui compenseraient pour les pertes encourues par Via Rail dans ses autres services.

Le déficit de Via s'élevait à \$500 millions l'an dernier.

Le débat sur l'éventualité d'instaurer un service ferroviaire à grande vitesse remonte

aux années 60 et s'inspire notamment de l'expérience japonaise et du TGV français. On sait que le maire Jean Drapeau songe à une liaison rapide Montréal-New York, tandis qu'en Alberta on étudie la possibilité de relier selon le même principe Edmonton et Calgary.

Le gouvernement fédéral n'évoque cependant pas l'idée d'une liaison rapide dans la législation sur les trains de passagers présentée devant les Communes.

Il y est plutôt question de renouveler la flotte traditionnelle de Via Rail et de rééquiper ses trains transcontinentaux.

Pour M. Franche, le souci d'améliorer le service dans les régions éloignées ne doit pas faire oublier les besoins de 70 p. cent de la population canadienne, qui vit dans le corridor Québec — Windsor.

Les pays francophones tiendront un séminaire sur le logiciel d'expression française

■ Avec l'espoir d'ouvrir le difficile marché de la France

aux créateurs québécois en informatique, le ministre des Communications du Québec, Richard French, a annoncé hier qu'une délégation de pays francophones d'Europe participera

en mai à un séminaire sur le logiciel d'expression française.

Faisant suite au récent Sommet de la Francophonie, tenu à Paris, le séminaire sera organisé par l'Agence de coopération cul-

turelle et technique (ACCT), dont le siège est à Paris.

Le marché du logiciel (programme d'ordinateur) en France, surtout celui des didacticiels (pour l'enseignement) est « très encadré », a souligné M. French en conférence de presse, deux mois avant le second Marché international du logiciel de Montréal (MILM, 12 au 14 mai).

Néanmoins cinq entreprises du Québec, créatrices de didacticiels, ont eu accès cette année au

« catalogue » officiel, lieu de passage obligatoire vers le marché des écoles et lycées de France, régi par des normes du ministère de l'Éducation nationale.

La France est aussi, a dit M. French, un marché « très segmenté », les didacticiels doivent être produits « sur mesure », pour tel ou tel niveau ou maison d'enseignement.

Ce sont Puce, Québit et les Éditions Turgeon, de Montréal, ainsi que DIL et Didaktek, de Québec; Didaktek propose un programme servant à l'apprentissage des langues.

André Boily, président du MILM, a précisé que la seconde édition du marché doit tourner avec un budget de \$600 000; l'an dernier, le gouvernement du Québec avait consenti une aide de \$500 000 pour les trois premières éditions. Le fédéral avait également avancé \$500 000, mais pour les deux premiers marchés.

Le ministre a finalement annoncé la création, conjointement avec le ministère fédéral des Communications, d'un bureau de renseignement pour les entreprises créatrices de logiciels.

Baptisé Information-Logiciel, ce service rendra bientôt disponibles un inventaire des logiciels actuellement sur le marché mondial, des renseignements sur les compagnies, conférences et colloques ainsi que des informations sur les pratiques commerciales, tarifs, quotas et politiques d'achat à travers le monde.

LA MAZDA 323 DES STANDARDS ÉLEVÉS... SANS LE PRIX!



- Conduite silencieuse et confort d'une grande voiture
- Espace généreux pour la tête et les jambes
- Dossiers des sièges arrière entièrement rabattables
- Phares halogènes de style européen
- Pneux radiaux avec roues d'acier stylisées
- Essuie-glace 2 vitesses

- Baguettes latérales de carrosserie noires
- Dispositif de désembuage des vitres latérales



JAC/AUTO LTEE

3612, boul. St-Jean, Dollard-des-Ormeaux (Québec) H9G 1X1
626-8120

PRUDASCO INC.



Fernand R. Bibeau

Le groupe Assurance Prudentielle a le plaisir d'annoncer l'élection de Fernand R. Bibeau au conseil d'administration de Prudasco Inc.

M. Bibeau est bien connu dans les milieux d'affaires du Québec. En plus de nombreuses autres activités, il est président des Centres d'achats Beauvard Ltée et de Schokkbeon Québec Inc.

LA SOCIÉTÉ MINIÈRE LOUVEM INC.

aux détenteurs d'actions ordinaires,
aux détenteurs d'actions privilégiées, Série A.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE 26 mars 1986

Un avis de convocation à une assemblée générale spéciale a été envoyé récemment avec une procuration à être retournée avant le 26 mars 1986.

Il est très important que vous soyez présent à l'assemblée ou que votre vote par procuration parvienne au Secrétaire, 2000, rue Mansfield, Montréal (Québec) avant le 26 mars 1986.

Ceux qui n'auraient pas reçu cet avis de convocation peuvent s'en procurer au Guaranty Trust, 2000, rue Mansfield, Montréal (Québec) 514-285-1447.

En cas de grève des postes SEULEMENT, vous pourrez déposer votre procuration avant le 22 mars 1986 dans une succursale de la Banque Nationale en mentionnant sur l'enveloppe pré-affranchie: Banque Nationale du Canada, Service du courrier, Transit 8622-1.

Le Secrétaire

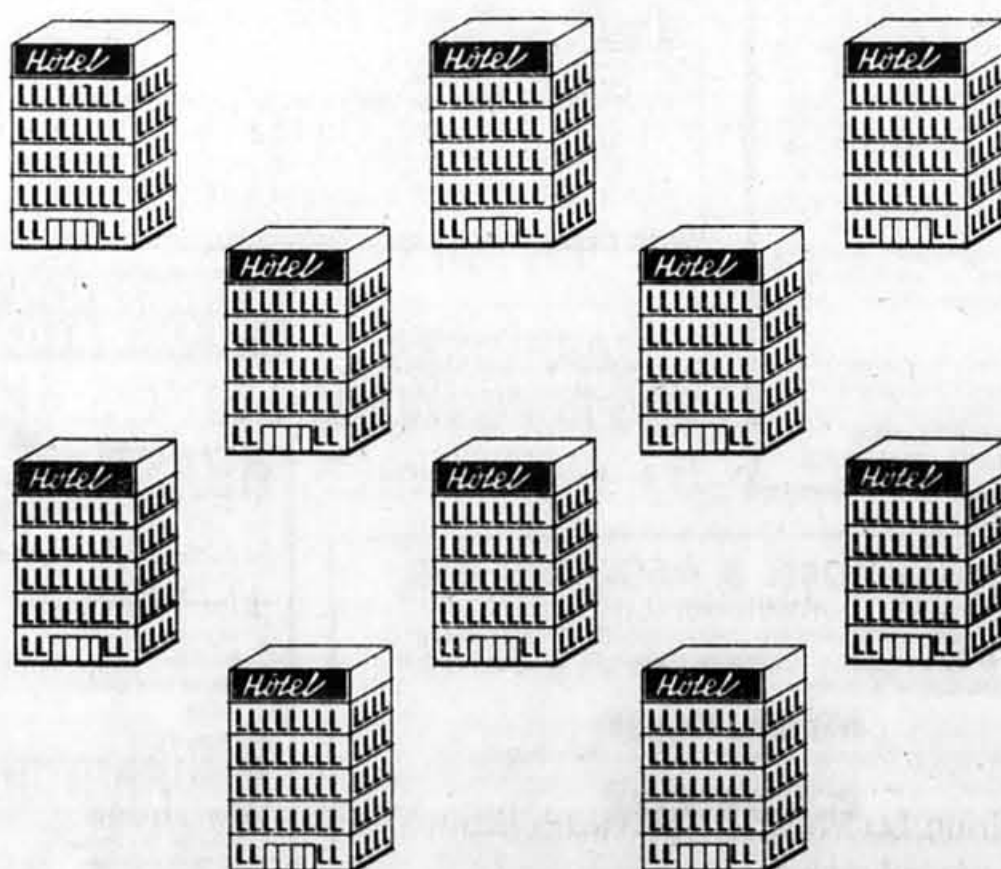
HILTON INTERNATIONAL QUÉBEC

3, Place Québec (Québec)

De l'extérieur, rien ne ressemble plus à un hôtel qu'un autre... hôtel. Mais quelle différence, souvent, dans la qualité de l'accueil! Au Hilton International Québec, l'art de recevoir est poussé jusqu'au raffinement. Notre façon de faire n'a pourtant rien de mystérieux. Nous mettons tout simplement en pratique la première règle de l'hôtellerie, qui est de donner en tout temps un service courtois et professionnel. C'est tout. Mais c'est déjà beaucoup. Parce que nous croyons qu'au-delà de la façade, la vraie différence entre hôtels, c'est un personnel serviable.

Réervations: (418) 647-2411 ou le service de réservations Hilton.

Il y a une différence...



L'ACCUEIL, ON PREND ÇA À COEUR.

AIDEZ

La Chambre de commerce de Montréal et GAGNEZ un CONDO en FLORIDE

Les fonds recueillis serviront à soutenir les programmes de développement économique de La Chambre de commerce de Montréal.

Organisé par

La Chambre de Commerce de Montréal

**ACHETEZ UN DES 5000 BILLETS
À SEULEMENT 100\$**
et courez la chance de gagner un magnifique condominium de
100 000\$

Sous la coprésidence de
M. Roger D. Landry
Président et éditeur
LA PRESSE Limitée
M. Pierre Arcand
Vice-président et directeur général
CKAC/73

En collaboration avec

AIR CANADA

la presse

entièrement meublé à Pompano Beach en Floride.
Convention d'achat pour groupe disponible sur demande

COMPOSEZ IMMÉDIATEMENT LE (514) 282-9292

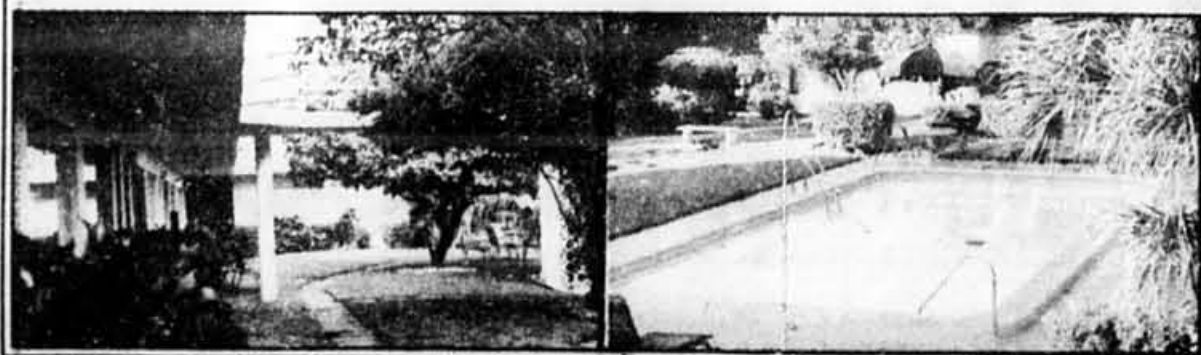
Visa, MasterCard et chèque acceptés

Tirage le 18 mars 1986, à 14 h 30, à l'hôtel Le Reine Elizabeth

En collaboration avec

CKAC 73

Le Permanent
Samson Bélair



\$65 000 pour une tentative de viol

La Cour supérieure a ordonné, hier, à un agresseur de remettre \$50 000 à sa victime, une serveuse qu'il avait tentée de violer, un soir, dans un bar de Sainte-Thérèse où elle travaillait.

JOYCE NAPIER

Le tribunal a également condamné l'agresseur, Jean-Paul Quessy, de Laval-des-Rapides, à verser \$15 000 au mari de sa victime.

Le juge Louis Paradis a également condamné l'ancien employeur de la victime, celle-ci qu'on ne nommera pas, à lui verser \$25 000 pour avoir « omis de prendre les précautions nécessaires à sa sécurité et à sa protection ».

Cette histoire, qui remonte au 27 décembre 1977, était survenue vers trois heures du matin. La victime, qui était seule au bar avec Quessy, un client, venait de téléphoner à son mari pour qu'il vienne la chercher.

C'est alors que l'agresseur, qui avait bu à profusion ce soir-là, sauta par dessus le comptoir pour s'attaquer à la serveuse cependant que, lit-on dans le jugement, « le moteur de sa voiture à l'extérieur, continuait de tourner ».

Le mari arriva au moment où Quessy était couché sur sa femme et il lui assena un coup de pied. L'agresseur, d'expliquer le juge, « s'enfuit en courant, les culottes baissées, à sa voiture ».

On sait que le 5 décembre 1978, Quessy était déclaré coupable de tentative de viol et condamné à un an de prison par un tribunal de Saint-Jérôme.

La victime et son mari décidèrent par la suite d'intenter une poursuite pour dommages, contre l'agresseur et le propriétaire du bar, Daniel Desroches.

Dans son arrêt, le juge Paradis soutient que le bar, situé dans un centre d'achat, était mal éclairé et assez « déserté » aux petites heures du matin. La victime n'aurait donc jamais pu échapper à son agresseur, étant donné que le bar n'était pas situé près d'une sortie.

Le propriétaire avait souligné que sa boîte semblait être une des cibles préférées des voleurs mais que cela ne l'avait pas poussé à prendre plus de précautions pour ses employés.

Desroches avait même soutenu après l'incident que sa serveuse devait s'adresser à la Commission sur les accidents de travail afin de se faire rémunérer, ce qui fut fait. L'employeur a donc soutenu devant le juge Paradis que, la victime bénéficiant des prestations de la Commission, il avait cru pouvoir s'en laver les mains.

Mais le juge Paradis a souligné que « l'incident survenu n'est pas le résultat d'un risque professionnel ni de la part de l'assaillant, ni de la part de l'assailie ».

Des rapports psychiatriques démontrant que la victime était restée angoissée et traumatisée ont amené le tribunal à conclure qu'elle devait être rémunérée.

Canada

Renseignez-vous sur le budget fédéral 1986

COMPOSEZ SANS FRAIS le 1-800-267-0475, du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h. Vous pouvez aussi vous procurer les brochures ci-contre au centre d'information du centre commercial le plus près de chez vous et aux Réseaux Infocentre participants.

1-800-267-0475

 Ministère des Finances Canada

Department of Finance Canada

Le rétablissement de la stabilité financière au Canada

La justice sociale: un bilan de réalisations

Un bilan de croissance et d'emploi

La gestion des dépenses publiques

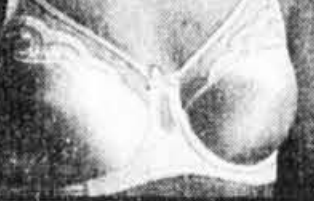
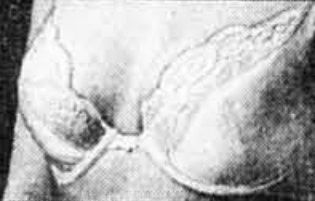
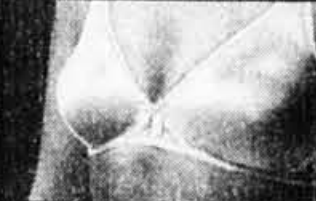
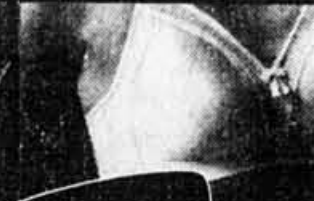
Budget en bref

WONDERBRA ET DAISYFRESH

RABAIS 1/3

Une douzaine de soutiens-gorge sélectionnés parmi nos plus jolis modèles pour mettre en valeur votre silhouette et votre garde-robe printanière. Voyez-les chez Simpson, ils sont tous à prix très séduisants!

Achat en magasin seulement rayon 331, dessous féminins

 'Daisyfresh' n° 2962 Prix ord. \$20 Vente 13,33	 'Wonderbra' n° 1209 Prix ord 17,50 Vente 11,66	 'Wonderbra' n° 8500 Prix ord. \$21 Vente \$14	 'Daisyfresh' n° 2911 Prix ord. \$16 Vente 10,66	 'Wonderbra' n° 1219 Ord. 20,50 à 22,50 ... Vente 13,66 à \$15	 'Wonderbra' n° 2530 Ord. 17,50 à 18,50 ... Vente 11,66 à 12,33
 'Wonderbra' n° 1200 Prix ord. 16\$ Vente 10,66	 'Wonderbra' n° 2620 Ord. 19,50 à 20,50 Vente \$13 à 13,66	 'Daisyfresh' n° 2954 Prix ord. 18,50 Vente 12,33	 'Daisyfresh' n° 2900 Prix ord. \$14 Vente 9,33	 'Daisyfresh' n° 2977 Prix ord. 19,50 Vente \$13	 'Daisyfresh' n° 2943 Prix ord. \$18 Vente \$12

HEURES D'OUVERTURE DES MAGASINS SIMPSON

DU LUNDI AU MERCREDI: 10h à 18h
JEUDI VENDREDI: 10h à 21h
SAMEDI: 9h à 17h
RENDEZ-VOUS AU MAGASIN SIMPSON LE PLUS PRÈS DE CHEZ-VOUS: CENTRE-VILLE, FAIRVIEW, ANJOU, LAVAL ET ST-BRUNO.

CENTRE-VILLE: 10h à 18h
10h à 21h
9h à 17h

SUCCURSALES: 9h30 à 18h
9h30 à 21h
9h à 17h

Simpson

C'EST BIEN MOI